ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/TPR/OV/26/Add.1

23 novembre 2023

(23-7866)

Organe d'examen des politiques commerciales

TOUR D'HORIZON DE L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

(MI-OCTOBRE 2022 À MI-OCTOBRE 2023)

Addendum

ANNEXE 1 – MESURES DE FACILITATION DES ÉCHANGES 2
ANNEXE 2 – MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES 26
ANNEXE 3 – AUTRES MESURES LIÉES AU COMMERCE 39
ANNEXE 4 – MESURES AFFECTANT LE COMMERCE DES SERVICES 58

ANNEXE 1 – MESURES DE FACILITATION DES ÉCHANGES[1]

(MI-MAI À MI-OCTOBRE 2023)[2]

Renseignements vérifiés[3,4]

Description	Source
Afrique du Sud	
18/11/2022: Élimination des droits de douanes sur le lactosérum déminéralisé utilisé dans la fabrication de préparations alimentaires pour jeunes enfants	Loi de 1964 sur les douanes et accises. Modification de la liste n° 3/1/748, 18 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/wp-content/uploads/Embargo/Tariffs/2022/Legal-LSec-CE-TA-2022-062-Sch3P1-3-1-748-Review-description-of-infant-food-18-November-2022.pdf
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
02/11/2022: Suppression des prescriptions en matière de licences d'exportation pour certains types de véhicules automobiles utilisés pour le transport de marchandises	Administration fiscale sud-africaine (SARS). Marchandises prohibées, marchandises soumises à des restrictions et marchandises de contrefaçon, 2 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/customs-and-excise/prohibited-restricted-and-counterfeit-goods
Albanie	
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (4 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant des chapitres 85 et 90 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/569 du 23 juillet 2018
Arabie saoudite, Royaume d'	
08/10/2023: Publication du "Règlement sur l'admission temporaire pour les expéditions et les colis postaux", afin de permettre aux sociétés de transport express de percevoir les droits de douane et les taxes auprès de leurs clients ou des détaillants, avant de verser ces droits et taxes à l'autorité douanière	Délégation permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Décision administrative n° 7121, 24 août 2023
Argentine	
09/11/2022: Augmentation des volumes de contingents d'exportation de maïs applicable à la récolte 2022/23	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (26 mai 2023) et circulaire SSMA n° 5/2022 du 8 novembre 2022 du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Adresse consultée: https://www.magyp.gob.ar/sitio/areas/ss_mercados_agropecuarios/djve/_archivos/000014_Circulares%20DJVE/000001_Circular%20SSMA%20N%C2%B0%2005-2022%208%20de%20noviembre%20de%202022.pdf

[1] L'inclusion de toute mesure dans la présente annexe n'implique aucun jugement, direct ou indirect, de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la compatibilité de toute mesure mentionnée avec les dispositions de l'un quelconque des Accords de l'Organisation.

[2] Les mesures peuvent avoir été regroupées pour faciliter la lecture. Pour en savoir plus sur les mesures, veuillez consulter l'adresse suivante: https://tmdb.wto.org/fr à partir du 7 décembre 2023 après la discussion tenue par les Membres de l'OMC à la réunion de l'OEPC.

[3] Les renseignements qui figurent dans la présente section ont été fournis par le Membre concerné ou confirmés à la demande du Secrétariat.

[4] Les mesures prises dans le contexte d'accords de libre-échange et énumérées dans la présente annexe ne sont pas incluses dans le calcul du commerce visé à la section 3.1.

Description	Source
26/11/2022: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de sulfate de disodium utilisé pour produire des détergents en poudre	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 96/2022 du 11 août 2022. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/90293_DIR_096-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%202833.11.10%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent d'importation en franchise de droits sur certains concentrés d'antigènes. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants.	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 02/23 du 1er février 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93094_DIR_002-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203002.49.92%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de caséinate de calcium. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants.	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 03/23 du 1er février 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93096_DIR_003-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203501.90.19%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction de droits d'importation de 2% dans un contingent tarifaire applicable aux importations d'une préparation alimentaire spéciale liquide destinées aux nourrissons prématurés, en récipients de 70ml et 90ml, et sur les importations de préparations sans gluten pour nourrissons prématurés, en récipients de 400mg (mesure en vigueur pendant 1 an)	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directives du MERCOSUR n° 139/22 du 22 octobre 2022 et 141/22 du 20 octobre 2022. Adresses consultées: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/91251_DIR_139-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%201901.10.10%20AR-Renov.pdf et https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/91253_DIR_141-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%202106.90.90%20AR-Renov.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent d'importation assorti de droits de 2% sur les gazes et bandages. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 151/22 du 1er décembre 2022. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/92127_DIR_151-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203005.10.90%20AR-Renov.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de certains récipients en aluminium. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 157/22 du 1er décembre 2022. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/92139_DIR_157-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%207613.00.00%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de polyamide-6. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 152/22 du 1er décembre 2022. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/92128_DIR_152-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203908.10.26%20AR-Renov.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de sucres et sirops de sucre. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 12/23 du 13 mars 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93821_DIR_012-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%201702.90.00%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de polycarbonates. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 11/23 du 13 mars 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93820_DIR_011-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203907.40.90%20AR.pdf
13/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de substances odoriférantes mentholées (mesure en vigueur pendant 1 an)	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 mai 2023) et Directive du MERCOSUR n° 132/22 du 20 octobre 2022. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/91243_DIR_132-2022_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203302.90.99AR.pdf

Description	Source
20/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire assorti de droits de 2% sur les importations de certains types d'huile de palme. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Directive du MERCOSUR n° 21/23 du 23 mars 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93964_DIR_021-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%201511.90.00%20AR.pdf
20/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de caséinate de calcium. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Directive du MERCOSUR n° 17/23 du 23 mars 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93938_DIR_017-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%209018.39.29%20AR.pdf
20/05/2023: Introduction d'un contingent d'importation en franchise de droits sur les vaccins contre le PVH. Les volumes hors contingent restent assujettis à des droits d'importation préexistants	Directive du MERCOSUR n° 20/23 du 23 mars 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/93960_DIR_020-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203002.41.29%20AR.pdf
26/05/2023: Réduction de la valeur de référence pour les exportations pour certains produits à base de lait en poudre destinés à une liste donnée de pays	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (4 septembre 2023) et Journal officiel de la République d'Argentine, Résolution générale n° 5363/2023 du 24 mai 2023. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/287147/20230524?busqueda=1
04/10/2023: Suppression temporaire des droits d'exportation sur plusieurs produits laitiers et produits dérivés, tels que certains types de lait, de yoghourt, de lactosérum, de beurre, de fromage et de crème glacée (mesure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Journal officiel de la République d'Argentine, Résolution générale n° 506/2023 du 4 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/295450/20231004?busqueda=1
Australie	
01/01/2023: Franchise de droits de douane pour les marchandises importées en vue d'être utilisées lors de manifestations sportives internationales	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et gouvernement de l'Australie, Avis d'intention de proposer des modifications du tarif douanier n° 3 du 30 juin 2023. Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/Details/F2023L00934
01/10/2023: Réduction des taux de droits d'importation pour les marchandises originaires de la zone du RCEP	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Loi de 1995 sur le tarif douanier – Liste 14 Marchandises originaires de la zone du Partenariat économique régional global – C2004A04997
01/01/2023: Suppression des droits de douane restants sur les marchandises originaires du Pérou	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Loi de 1995 sur le tarif douanier – Liste 6A Marchandises originaires du Pérou – C2004L04997
23/05/2023: Réduction des droits de douane sur certains produits originaires du Royaume-Uni relevant du chapitre 4 (de 1,22 USD par kg à 1,02 USD) et des chapitres 72 et 73 (de 5% à 4%) – 94 lignes tarifaires (ALE Australie-Royaume-Uni)	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (21 septembre 2023)
31/05/2023: Réduction des droits de douane sur certains produits originaires du Royaume-Uni, conformément à l'ALE Australie-Royaume-Uni, sauf pour certaines marchandises relevant des chapitres 04, 72 et 73	Délégation de l'Australie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et gouvernement de l'Australie, Loi de 1995 sur le tarif douanier. Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/Details/C2023C00189/Html/Volume_6#_Toc141192745
Azerbaïdjan (observateur)	
05/11/2022: Réduction temporaire des droits d'importation sur certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 408 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
22/11/2022: Exemption des droits de douane pour certaines importations en provenance du Pakistan (jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 418 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
30/12/2022: Réduction temporaire des droits d'importation sur certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 458 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
03/02/2023: Suppression des droits d'importation sur les oignons (jusqu'au 1er mai 2023)	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 32 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
07/02/2023: Réduction temporaire des droits d'importation sur certains produits (jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 40 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan

Description	Source
18/02/2023: Exemption des droits de douane pour certaines marchandises importées relevant de la Nomenclature tarifaire pour l'activité économique extérieure (XIFMN) concernant les appareils, leurs parties et accessoires	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2022) et Résolution n° 55 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
27/02/2023: Exemption des droits de douane pour les importations de certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Décret n° 1732
04/05/2023: Modification des taux de droits d'importation pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Résolution n° 143 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
08/07/2023: Exemption des droits de douane pour les importations de certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Résolution n° 223 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
17/07/2023: Exemption de la taxe sur la valeur ajoutée pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Modifications du Décret n° 1732 du Président de la République d'Azerbaïdjan, juillet 2023
04/08/2023: Exemption des droits de douane pour les importations de certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Résolution n° 264 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
05/09/2023: Exemption de la taxe sur la valeur ajoutée pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Résolution n° 307 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
Brésil	
07/11/2022: Inclusion de plusieurs produits aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021 portant réduction à 2% des droits d'importation visant ces produits; 08/12/2022: Inclusion de nouveaux produits à la Liste de pièces automobiles produites hors du pays figurant aux annexes I et II de la Résolution Gecex n° 284/2021	Résolutions du Gecex n° 418 du 27 octobre 2022 et n° 429 du 1er décembre 2022. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-418-de-27-de-outubro-de-2022-440240459 et https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-429-de-1-de-dezembro-de-2022-448025048
07/11/2022: Inclusion de plusieurs produits automobiles à l'Annexe unique de la Résolution n° 311/2022 portant réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits; 08/12/2022: Inclusion d'un nouveau produit automobile à l'Annexe unique de la Résolution n° 311/2022	Résolutions du Gecex n° 417 du 27 octobre 2022 et n° 426 du 1er décembre 2022. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-417-de-27-de-outubro-de-2022-440231373 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-426-de-1-de-dezembro-de-2022-448018199
07/11/2022: Inclusion de plusieurs biens de production aux annexes I et II de la Résolution n° 322/2022 portant réduction à zéro % des droits d'importation sur ces produits; 03/01/2023: Inclusion de nouveaux biens de production aux annexes I et II de la Résolution n° 322/2022; 27/03/2023: Inclusion de 217 lignes tarifaires à 6 chiffres concernant des biens de production aux annexes I et II de la Résolution n° 322/2022	Résolutions du Gecex n° 415/2022 du 27 octobre 2022; n° 427/2022 du 1er décembre 2022; n° 442 du 27 décembre 2022; et n° 460 du 20 mars 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-415-de-27-de-outubro-de-2022-440256147, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-427-de-1-de-dezembro-de-2022-448030329, https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-442-de-27-de-dezembro-de-2022-454533048 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-460-de-20-de-marco-de-2023-471702770

Description	Source
07/11/2022: Inclusion de plusieurs produits informatiques et des télécommunications aux annexes I et II de la Résolution n° 323/2022 portant réduction à 0% des droits d'importation sur certains produits; 08/12/2022: Inclusion de nouveaux produits informatiques et des télécommunications aux annexes I et II de la Résolution n° 323/2022; 03/01/2023: Inclusion de nouveaux produits informatiques et des télécommunications aux annexes I et II de la Résolution n° 323/2022; 03/01/2023: Inclusion de nouveaux produits informatiques et des télécommunications aux annexes I et II de la Résolution n° 323/2022; 28/03/2023: Inclusion de produits informatiques et des télécommunications aux annexes I et II de la Résolution n° 323/2022	Résolutions du Gecex n° 416 du 27 octobre 2022; n° 443 du 27 décembre 2022; n° 428 du 1er décembre 2022; et n° 461 du 20 mars 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-416-de-27-de-outubro-de-2022-440240380, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-443-de-27-de-dezembro-de-2022-454500201, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-428-de-1-de-dezembro-de-2022-448024968, https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-443-de-27-de-dezembro-de-2022-454500201 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-461-de-20-de-marco-de-2023-471696879
05/12/2022: Inclusion de plusieurs produits à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex portant réduction temporaire des droits d'importation contingentés. On dénombre parmi les produits concernés les cires artificielles, les feuilles de polyéthylène téréphtalate, les pinces de prise de tension artérielle, les dispositifs électromédicaux et les raquettes de tennis (libres de droits contingentaires jusqu'au 4 décembre 2023), le polyacétal-polyéther et les fibres synthétiques acryliques ou modacryliques (libres de droits contingentaires du 15 décembre 2022 au 14 décembre 2023), et les planches à roulettes professionnelles (droits contingentaires de 2% du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023); 31/12/2022: Inclusion de nouveaux produits à l'annexe IV de la résolution n° 272/2021; 10/03/2023: Inclusion de nouveaux produits à l'annexe IV de la résolution n° 272/2021	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 422 du 24 novembre 2022; n° 272 du 23 décembre 2022; et n°453 du 8 mars 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-422-de-24-de-novembro-de-2022-446097828, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-439-de-23-de-dezembro-de-2022-453550511 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-453-de-8-de-marco-de-2023*-469659122
01/01/2023: Modifications des annexes I et II de la Résolution n° 272/2021 portant réduction des droits d'importation sur plusieurs produits	Résolutions du Gecex n° 412 et n° 413 du 26 octobre 2022. Adresses consultées: https://in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-412-de-26-de-outubro-de-2022-439184531 et https://in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-413-de-26-de-outubro-de-2022-439195132
Chili	
13/04/2023: Augmentation des montants des déductions pour les importations de certains produits	Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Service national des douanes, Décision spéciale n° 1301 du 13 avril 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-1301-de-13-04-2023/uropa/2023-04-13/115711.html
27/04/2023: Exemption de certaines obligations douanières pour les exportations de métaux précieux d'origine minière ou non-minière qui ne sont pas certifiés par un laboratoire agréé par le Service national des douanes (mesure en vigueur jusqu'au 30 septembre)	Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Service national des douanes, Décision spéciale n° 1477 du 27 avril 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/uropa/site/docs/20230106/20230106092358/resol_1477_27_04_2023.pdf
20/07/2023: Approbation du plan de mise en œuvre du traitement électronique des opérations de la zone franche d'Iquique	Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Service national des douanes, Décision spéciale n° 2578 du 20 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/uropa/site/docs/20230106/20230106092358/resolucion_exenta_n__2578_20_07_2023.pdf

Description	Source
Chine	
01/12/2022: Prolongation de la durée de validité de la septième liste d'exclusion des importations en provenance des États-Unis soumises à des droits de douane, aboutissant au maintien de la dérogation concernant les droits imposés sur certaines marchandises en vue de lutter contre les mesures américaines relevant de l'article 301 entre décembre 2022 et le 31 mai 2023	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 10/2022 de la SCTC [2022] du 25 novembre 2022. Adresse consultée: http://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202211/t20221128_3853670.htm
01/12/2022: Traitement en franchise de droits des importations de 98% de produits originaires d'Afghanistan, du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée-Bissau, du Lesotho, du Malawi, de Sao Tomé-et-Principe, de Tanzanie, d'Ouganda et de Zambie	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 9/2022 de la SCTC du 2 novembre 2022. Adresse consultée: http://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202211/t20221109_3850543.htm
01/01/2023: Ajustement du plan tarifaire aboutissant à la réduction temporaire des taux de droits à l'importation appliqués à 1 020 articles relevant des positions à 8 chiffres	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 11/2022 de la SCTC du 28 décembre 2022. Adresse consultée: http://www.gov.cn/zhengce/zhengceku/2022-12/29/5734125/files/031aee21d6ae4106adeabc0636625db2.pdf
01/01/2023: Les importations de 8 catégories de produits y compris le blé, le maïs, le riz, le sucre, la laine, le coton, la laine peignée et certains engrais font l'objet d'une réduction des droits d'importation au titre d'un contingent	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Annonce n° 11/2022 de la SCTC du 28 décembre 2022
16/02/2023: Prolongation de la durée de validité de la huitième liste d'exclusion des importations en provenance des États-Unis soumises à des droits de douane, aboutissant au maintien de la dérogation concernant les droits imposés sur certaines marchandises en vue de lutter contre les mesures américaines relevant de l'article 301 (en vigueur du 16 février 2023 au 15 septembre 2023)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 1/2023 de la SCTC [2023] du 13 février 2023. Adresse consultée: http://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202302/t20230215_3866623.htm
01/03/2023: Traitement en franchise de droits des importations de 98% de produits originaires du Burundi, d'Éthiopie et du Niger	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 2/2023 de la SCTC du 13 février 2023. Adresse consultée: http://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202302/t20230217_3867070.htm
02/06/2023 Mise en œuvre des taux de droits convenus au titre du Partenariat économique régional global (RCEP) pour certaines importations en provenance des Philippines	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (16 octobre 2023) et Ministère des finances de la Chine, Annonces de la Commission tarifaire n° 5/2023 du 6 mai et n° 12/2022 du 31 décembre 2022. Adresses consultées: https://www.gov.cn/lianbo/bumen/202305/content_6874078.htm; et http://www.scio.gov.cn/xwfb/gwyxwbgsxwfbh/wqfbh_2284/49421/49725/xgzc49731/2023307/t20230704_724957.html
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (62 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant des chapitres 37, 84 et 85 du SH)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (13 octobre 2023) et Annonce n° 11/2022 de la Commission tarifaire du Conseil d'État (SCTC) du 12 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.gov.cn/zhengce/zhengceku/2022-12/29/content_5734125.htm
15/08/2023: Ajustement de la politique de droit nul sur les transports et les yachts dans le port franc de Hainan: exonération des droits d'importation, de la TVA liée à l'importation et des taxes à la consommation sur les importations de 22 produits de base, tels que certains types de tracteurs, d'autobus de tarmac, de véhicules tout terrain, d'autobus à neuf places et d'autobus hybrides (enfichables)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (13 octobre 2023) et Ministère des finances de la République populaire de Chine, Avis n° 14 du 15 août 2023. Adresse consultée: http://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202308/t20230815_3902568.htm

Description	Source
Colombie	
28/01/2023: Autorisation temporaire pour l'importation de marchandises classées aux chapitres 50 à 64 (section XI – Matières textiles et ouvrages en ces matières) par le Port d'Asis (Putumayo)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 avril 2023) et Résolution n° 4 de la Direction nationale des impôts et des douanes (DIAN), du 27 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.dian.gov.co/normatividad/Normatividad/Resoluci%C3%B3n%20000004%20de%2027-01-2023.pdf
26/05/2023: Introduction d'un traitement tarifaire à l'importation de 0% pour les importations de certains intrants agricoles (mesure en vigueur pendant 1 an)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Décret n° 809 du 25 mai 2023 du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/6de9b498-4caa-46bd-8057-b6024be347ea/Decreto-0809-del-25-de-mayo-de-2023.aspx
30/06/2023: Autorisation d'importer certains produits dans la zone de régime douanier spécial de Maicao, Uribia et Manaure. Les importations sont autorisées dans le cadre d'un contingent	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Résolution n° 98 de la Direction nationale des impôts et des douanes, du 28 juin 2023. Adresse consultée: https://normograma.dian.gov.co/dian/compilacion/docs/resolucion_dian_0098_2023.htm
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (5 lignes tarifaires au niveau des positions à 6 chiffres relevant des chapitres 39 et 85 du SH).	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/431 du 4 février 2020
28/07/2023: Autorisation temporaire pour l'importation de marchandises classées aux chapitres 50 à 64 (section XI – Matières textiles et ouvrages en ces matières) par le Port d'Asis (Putumayo) (mesure en vigueur pendant 6 mois)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Résolution n° 110 de la Direction nationale des impôts et des douanes, du 26 juillet 2023. Adresse consultée: https://normograma.dian.gov.co/dian/compilacion/docs/resolucion_dian_0110_2023.htm
Corée, République de	
10/11/2022: Élimination temporaire des droits d'importation dans le cadre d'un contingent d'importation pour 10 produits, dont les bananes, les mangues, les ananas et d'autres produits (en vigueur jusqu'au 30 juin 2023, les périodes d'application et les contingents d'importation varient selon le produit)	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (26 mai 2023) et Décret présidentiel n° 32988, 10 novembre 2022
01/01/2023: Élimination temporaire des droits d'importation dans le cadre d'un contingent d'importation pour 101 produits, dont l'huile de graines de tournesol, l'urée, les gaz rares (néon, krypton, xénon) et d'autres produits (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Règlement sur l'application du contingent tarifaire autonome, Décret présidentiel n° 33179, 30 décembre 2022
23/02/2023: Élimination temporaire de droits de douane dans le cadre d'un contingent d'importation pour les maquereaux congelés (en vigueur jusqu'au 31 mai 2023)	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Décret présidentiel n° 33257, 23 février 2023

Description	Source
01/05/2023 Élimination temporaire de droits de douane dans le cadre d'un contingent d'importation pour 5 produits: viande et abats comestibles congelés de volailles, ciboules et autres produits	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Décret présidentiel n° 33437, 28 avril 2023. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000000168248612629000&tocId=I0000000000000000168246830052500 0&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33437%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9
01/06/2023: Réduction ou élimination temporaire des droits d'importation pour 7 produits (par exemple le sucre de betterave, l'alcool de distillation simple pour la fabrication de boissons, certains types de viande, etc.) dans le cadre d'un contingent d'importation	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Décret présidentiel n° 33497, 1er juin 2023. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000000168551572302000 0&tocId=I0000000000000000168548992204900 0&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33497%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580
01/07/2023: Réduction ou élimination temporaire des droits d'importation pour la viande et les abats comestibles de volailles dans le cadre d'un contingent d'importation	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Décret présidentiel n° 33608/2022, 30 juin 2023. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000000168794181253200 0&tocId=I0000000000000000168792665343400 0&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33608%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (48 lignes tarifaires au niveau des positions à 10 chiffres relevant des chapitres 84, 85 et 90 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/433 du 27 mai 2016
06/07/2023: Réduction ou élimination temporaire des droits d'importation pour les huiles de pétrole dans le cadre d'un contingent d'importation (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (16 septembre 2023) et Règlement sur l'application du contingent tarifaire autonome, Décret présidentiel n° 33618, 6 juillet 2023. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000000168854674924400 0&tocId=I0000000000000000168853902236700 0&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33618%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580
06/07/2023: Réduction des droits d'importation sur le naphte	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (16 octobre 2023) et Décret présidentiel n° 33617, 6 juillet 2023. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000000168854674924400 0&tocId=I0000000000000000168853910134400 0&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33617%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580
25/08/2023: Réduction ou élimination temporaire des droits d'importation pour la viande et les abats comestibles de volailles, les ananas, les manges et le GNL dans le cadre d'un contingent d'importation	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Décret présidentiel n° 33681, 24 août 2023

Description	Source
Costa Rica	
31/10/2022: Suppression temporaire des droits d'importation sur les haricots, dans le cadre d'un contingent d'importation de 5 231 tm (en vigueur du 31 octobre 2022 au 31 janvier 2023)	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (20 avril 2023), Décret exécutif n° 43750-MAG-MEIC-COMEX du 31 octobre 2022. Adresse consultée: www.cnp.go.cr/sim/ley_8763/decretos/2022-Decreto_Frijol_43750_MAG-MEIC-COMEX-2022.pdf
14/11/2022: Introduction d'un contingent d'importation de 4 437 tm en franchise de droits de sauvegarde sur les importations de sucre en provenance du Brésil, pour une consommation intérieure et industrielle (en vigueur du 14 novembre 2022 au 19 août 2023)	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (20 avril 2023), Résolution RES-DMR-0082-2022, 14 novembre 2022. Adresse consultée: www.imprentanacional.go.cr/pub/2022/11/14/ALCA244_14_11_2022.html
13/01/2023: Réduction temporaire à 14% des droits d'importation sur les pommes de terre à utilisation industrielle, dans le cadre d'un contingent d'importation de 3 455 tm, pendant les mois de janvier-février, juin-juillet et décembre 2023 (en vigueur du 13 janvier au 31 décembre 2023)	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (20 avril 2023)
11/05/2023: Réduction à 0% des droits d'importation sur certains produits à base de thé sous forme de poudre destinés à la transformation industrielle, et sur les fours, cuisinières, fourneaux et grills en provenance de Chine	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Ministère des finances, Direction générale des douanes, Circulaire MH-DGA-CIR-0026-2023 du 24 avril 2023
17/08/2023: Suppression de la taxe de 3% au titre de la Loi n° 7557 sur la taxe forestière pour les palettes, caisses et autres plateaux de chargement et les rehausses de palettes	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Direction générale des douanes, Résolution MH-DGA-RES-1481-2023. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1481-2023TARIMAS.pdf
El Salvador	
16/03/2023: Élimination des droits d'importation sur la viande et les œufs de dinde	Délégation permanente d'El Salvador auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Journal officiel de la République d'El Salvador, tome n° 438; Décret n° 683, 16 mars 2023
13/04/2023: Élimination des droits d'importation sur la viande de porc et de volaille, certains types de légumes et les bananes	Délégation permanente d'El Salvador auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Journal officiel de la République d'El Salvador, tome n° 439; Décret n° 718, 13 avril 2023
Équateur	
01/03/2023: Réduction à 0% du droit d'importation pour les batteries au lithium-ion (en vigueur à compter du 1er mars 2023)	Délégation permanente de l'Équateur auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, Résolution du COMEX n° 001-2023, 24 février 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/03/Resolucio%CC%81n-001-2023.pdf
14/03/2023: Élimination de la prescription du certificat de reconnaissance pour les matelas et certains types de produits d'entretien	Délégation permanente de l'Équateur auprès de l'OMC (31 mai 2023) et Ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, Résolution du COMEX n° 003-2023, 9 mars 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/03/Resolucio%CC%81n-003-2023.pdf
14/07/2023: Réduction temporaire du taux de droit à 50% pour 5 801 unités, sur les importations de véhicules	Délégation permanente de l'Équateur auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Comité du commerce extérieur, Résolution n° 009-2023 du 11 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/07/Resolucio%CC%81n-009-2023.pdf
Fédération de Russie	
10/09/2023: Réduction du taux de droit d'importation pour certains types de tissus de fibres plates ou similaires de polyéthylène ou polypropylène, de 8% à 0%	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 85, 29 août 2023
10/09/2023: Réduction du taux de droit d'importation pour la viande de krill, de 5% (mais pas moins de 0,1 EUR par kg) à 0%	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 96, 11 juillet 2023

Description	Source
Fédération de Russie (pour l'Union économique eurasiatique)	
04/11/2022: Suppression temporaire des droits d'importation sur certains produits alimentaires et interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton	Décision n° 154 du Conseil de la Commission économique eurasiatique, 25 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.garant.ru/products/ipo/prime/doc/405561959/
01/01/2023: Établissement de droits de douane de 0% pour l'importation de viande de bovins congelée destinée à être utilisée dans la production de produits carnés, pour un montant n'excédant pas 100 000 t	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 19, 25 janvier 2023
01/01/2023: Réduction des taux de droits d'importation de 5% à 3% pour certains produits utilisés dans l'alimentation animale	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 6, 17 janvier 2023
06/02/2023: Réduction des taux de droits d'importation de 6,5% à 0% pour le polychlorure de vinyle destiné à la production de papiers peints	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 7, 25 janvier 2023
01/01/2023: Réduction des taux de droits d'importation de 10 à 0% pour certains types de conteneurs	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 16, 7 février 2023
03/03/2023: Réduction des taux de droits d'importation de 5% à 0% sur les feuilles à estamper	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 13, 31 janvier 2023
20/03/2023: Réduction des taux de droits d'importation de 5% à 0% pour certaines parties de turbines à gaz	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasiatique n° 9, 24 janvier 2023
Guatemala	
12/01/2023: Introduction d'un contingent tarifaire temporaire en franchise de droits pour les importations de maïs jaune (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente du Guatemala auprès de l'OMC (19 avril 2023) et Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 022-2023, 11 janvier 2023
31/01/2023: Introduction d'un contingent tarifaire temporaire en franchise de droits pour les importations de riz (non décortiqué) (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente du Guatemala auprès de l'OMC (19 avril 2023) et Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 057-2023, 27 janvier 2023. Adresse consultée: https://contingentesarancelarios.mineco.gob.gt/normativos/20230202102339411.pdf
01/05/2023: Introduction d'un contingent tarifaire temporaire en franchise de droits pour les importations de maïs blanc (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente du Guatemala auprès de l'OMC (19 avril 2023) et Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 101-2023, 24 février 2023
Inde	
19/11/2022: Réduction des droits d'exportation sur différents produits en fer et en acier	Gouvernement de l'Inde, Ministère des finances, Notification n° 58/2022-Customs, 18 novembre 2022. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1009553/ENG/Notifications
25/11/2022: Suppression des droits d'importation sur les modules d'affichage à écran plat sans pilotes ni circuits de commande pour les téléphones mobiles cellulaires en provenance de l'ASEAN, du Japon, de la République de Corée, de la Malaisie et de Singapour	Ministère des finances, Notification n° 61/2022-Customs, 25 novembre 2022. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1009558/ENG/Notifications
28/12/2022: Importation en franchise de droits d'huile de palme désodorisée blanchie raffinée, d'oléine de palme et autres	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 51/2015-2020, 28 décembre 2022. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/81bbceb4-ed72-40f9-b82d-28943d9f44ea/Noti%20eng%2051.pdf
29/12/2022: Attribution d'un contingent tarifaire au titre de l'Accord global de partenariat économique (CEPA) conclu entre l'Inde et les É.A.U.	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce international, avis au public n° 47/2015-2020, 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/aee8f0ce-1078-494a-87dd-eaee46bdce64/PN%2047%20Eng.pdf

Description	Source
01/01/2023: Relèvement des contingents tarifaires pour certaines importations en provenance d'Australie pour 2023 au titre de l'Accord sur la coopération économique et le commerce entre l'Inde et l'Australie	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce international, avis au public n° 46/2015-2020. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/56a7041a-e3bd-4207-aa9a-a27c42b9e1d0/PN%2046%20dt%2028-12-2022%20Eng.pdf
14/02/2023: Suppression de la prescription en matière de licences d'exportation visant la biomasse fondée sur des résidus agricoles	Gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur. Notification n° 58/2015-2020, 14 février 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/f181d180-2bf2-4612-bbe7-e98337f36840/Notification%20English.pdf
04/03/2023: Réduction du droit d'importation de 10% à 0% sur le tur entier (en vigueur jusqu'au 31 mars 2024)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Ministère des finances, Notification n° 16/2023-Customs. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1009661/ENG/Notifications
14/03/2023: L'importation de marbres en provenance du Bhoutan (dans le cadre d'un contingent) n'est soumise à aucun prix minimal à l'importation sous réserve d'un certificat d'enregistrement valable délivré par la DGFT	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 60/2015-2020, 14 mars 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/8bd32156-cb24-48fc-9bdd-261df93b85ee/Notification%20No.60%20dt%2014-03-23%20Eng.pdf
01/04/2023: Suppression du contingent tarifaire pour l'importation d'huile de soja brute	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce international, avis au public n° 50/2015-2020, 11 janvier 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/25d46a8c-a5c6-45f4-8443-2ba1da8cf7d9/PN%2050%20dt%2011-01-23%20Eng.pdf
01/04/2023: Suppression du contingent tarifaire pour l'importation d'huile de tournesol brute	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce international, avis au public n° 60/2015-20-DGFT, 1er mars 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/10efb13b-015a-41b2-b40f-6956143f4218/PN-60%20-PDF-English.pdf
15/06/2023: Réduction temporaire du droit d'importation sur les huiles de soja et de tournesol (en vigueur jusqu'au 31 mars 2024)	Gouvernement de l'Inde, Ministère des finances, Notification n° 39/2023-Customs. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1009749/ENG/Notifications
23/06/2023: Simplification du régime de licences pour les exportations de drones ou véhicules aériens sans pilote à usage civil	Ministère du commerce et de l'industrie, Notification n° 14/2023, 23 juin 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/24ea669e-2e1a-4f53-b9d3-20f0dc1f60a6/Notification%20No.%2014%20English.pdf
03/07/2023: Les importations de pommes de terre en provenance du Bhoutan sont autorisées sans licence d'importation	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 16/2023, 3 juillet 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/6c6511e8-aa10-4e20-ac9f-4c92c03976ee/Notification%2016%20dt%2003-07-23%20Eng.pdf
03/07/2023: L'importation de 17 000 tm de noix d'arec fraîches (vertes) en provenance du Bhoutan, sans conditions de prix minimal à l'importation, est autorisée	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 17/2023, 3 juillet 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/508f32c6-e3d6-4970-a422-14e4ec3f3701/Notification%2017%20dt%2003-07-23%20Eng.pdf

Description	Source
28/08/2023: Simplification des droits d'enregistrement dans le cadre du Système de surveillance des importations d'acier (SIMS)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 28/2023, 28 août 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/9a469b64-3453-4a93-b4c7-d3e9a1f65deb/Notification%2028%20dt%2028-08-23%20Eng.pdf
Indonésie	
11/01/2023: Simplification des dispositions pour l'inspection matérielle des marchandises importées et la recherche documentaire afin d'améliorer davantage le mouvement des biens et d'accélérer la mise en œuvre des services d'inspection douanière dans le secteur des importations	Règlement n° 185/PMK.04/2022 du Ministère des finances, 12 décembre 2022
26/06/2023: Dispositions relatives aux règles d'origine de l'Indonésie et à la délivrance des certificats d'origine sur support papier et sous forme électronique afin de faciliter et d'accroître le flux de marchandises exportées vers le Japon, conformément à l'Accord de partenariat économique entre l'Indonésie et le Japon (APEIJ). Le règlement s'applique à toutes les lignes tarifaires selon l'engagement pris dans le cadre de l'APEIJ	Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (26 septembre 2023) et Règlement n° 20 du Ministère du commerce, 12 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.kemendag.go.id/berita/siaran-pers/terbitkan-permendag-no-20-tahun-2023-mendag-zulkifli-hasan-kemendag-permudah-ekspor-ke-jepang-dengan-ska-elektronik
01/09/2023: Dispositions relatives aux règles d'origine de l'Indonésie et à la délivrance des certificats d'origine pour faciliter l'exportation de marchandises vers les Émirats arabes unis dans le cadre de l'Accord global de partenariat économique (AGPE) entre l'Indonésie et les É.A.U. Ce règlement s'applique à toutes les lignes tarifaires selon l'engagement pris dans le cadre de l'AGPE Indonésie – Émirats arabes unis	Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (26 septembre 2023) et Règlement n° 28 du Ministère du commerce, 29 août 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemendag.go.id/peraturan/detail/2901/1
01/09/2023: Les taux de droit d'importation pour les marchandises relevant de la filière normale seront progressivement ramenés à 0% d'ici à 2033, dans le cadre de l'Accord global de partenariat économique (AGPE) entre l'Indonésie et les Émirats arabes unis. Ce règlement s'applique à tous les chapitres du SH	Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (26 septembre 2023) et Règlement n° 87 du Ministère des finances, 31 août 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/in/dokumen/peraturan/d3
Israël	
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (1 ligne tarifaire au niveau des positions à 8 chiffres relevant du chapitre 85 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/434 du 17 juin 2016
Jamaïque	
01/11/2022: Élaboration d'un cadre stratégique et d'un plan de mise en œuvre coordonnés pour la Jamaïque, qui ciblent avant tout les laboratoires en charge de l'évaluation de la préservation des végétaux, de la santé animale et de l'innocuité des produits alimentaires	Délégation permanente de la Jamaïque auprès de l'OMC (26 septembre 2023)
01/01/2023: Exonération spéciale du tarif extérieur commun (le cas échéant) et de la taxe générale de consommation sur les ordinateurs et les fournitures connexes enlevés des zones économiques spéciales pour favoriser le télétravail des employés	Délégation permanente de la Jamaïque auprès de l'OMC (20 avril 2023)
28/02/2023: Réduction du tarif extérieur commun sur les importations de véhicules à moteur électriques de 30% à 10%	Délégation permanente de la Jamaïque auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Journal officiel de la Jamaïque Vol. CXLVI n° 43, 28 mars 2023

Description	Source
22/05/2023: Grâce à l'adoption du cadre de politique en matière de redevances et d'impositions, réexamen de toutes les redevances, impositions, disciplines concernant les pénalités et procédures de recours concernant les pénalités associées à l'exercice d'activités commerciales en Jamaïque. Le réexamen devrait aboutir à la réduction des redevances et impositions élevées pour les services d'exportation	Délégation permanente de la Jamaïque auprès de l'OMC (26 septembre 2023)
22/05/2023: Grâce à l'adoption du cadre de politique en matière de redevances et d'impositions, réexamen de toutes les redevances, impositions, disciplines concernant les pénalités et procédures de recours concernant les pénalités associées à l'exercice d'activités commerciales en Jamaïque. Le réexamen devrait aboutir à la réduction des redevances et impositions élevées pour les services d'importation	Délégation permanente de la Jamaïque auprès de l'OMC (26 septembre 2023)
Malaisie	
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (14 lignes tarifaires au niveau des positions à 9 chiffres relevant des chapitres 35, 84,85, 90 et 95 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/432 du 7 juillet 2016
Maroc	
20/10/2022: Introduction d'un contingent tarifaire en franchise de droits pour le bétail	Ministère de l'économie et des finances, Administration des douanes et des impôts indirects, Circulaire n° 6373/211, 20 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.douane.gov.ma/dms/loadDocument?documentId=90628&application=circulaire
Maurice	
01/01/2023: Troisième phase du contingent tarifaire achevée pour les marchandises importées de Chine (dans le cadre de l'ALE)	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Règlement de 2022 sur le tarif douanier (modification de la liste (n° 6)) - Avis du gouvernement n° 330 de 2022
29/01/2023: Réduction des droits de douane sur les importations de margarine en provenance des pays de la SADC	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 avril 2023) et paragraphe 3 a) xii) et xiii) du Règlement de 2022 sur le tarif douanier (modification de la liste (n° 6)) – Avis du gouvernement n° 330 de 2022
01/04/2023: Troisième phase du contingent tarifaire achevée pour les marchandises bénéficiant d'un accès préférentiel aux marchés dans le cadre de leur importation depuis l'Inde (dans le cadre du CECPA)	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Règlement de 2023 sur le tarif douanier (modification de la liste) – Avis du gouvernement n° 32 de 2023
05/06/2023: Retrait du droit de douane (15%) concernant les blocs en vitrocéramique à usage dentaire	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Loi de finances n° 12 de 2023, section 20 a) i) (diverses dispositions)
30/06/2023: Régime de ristourne de droits d'accise/de douane sur les véhicules automobiles, applicable tel que suit: a) voiture de tourisme d'une cylindrée inférieure ou égale à 1 000 cm^3: ristourne de 55% sur le droit d'accise exigible sur le véhicule; et b) voiture de tourisme d'une cylindrée supérieure à 1 000 cm^3 et véhicule à cabine simple, double ou volume habitable, fourgonnette ou autobus: ristourne de 45% sur le droit d'accise/droit de douane exigible sur le véhicule	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Annexe du Discours de présentation du budget 2023/2024 – A.3 d) i)
20/07/2023: Retrait du droit de douane sur les systèmes à réseau partagé, les boîtes de jonction et les armoires pour la commande ou la distribution électrique et autres supports	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Loi de finances n° 12 de 2023, section 20 a) iii) et iv) (diverses dispositions)
20/07/2023: Modifications de la Loi sur les ports francs visant à autoriser le raffinage de métaux précieux et l'extraction de métaux précieux en tant que nouvelles activités de port franc	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Loi de finances n° 12 de 2023, section 34 (diverses dispositions)

Description	Source
01/08/2023: Retrait du droit de douane pour des camions spécifiques importés à l'état complètement démonté	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Règlement douanier de 2023 (modification)
Mexique	
20/10/2022: Exemption temporaire de droits d'importation pour certains produits du "panier de consommation de base" y compris la viande, le poisson, les produits laitiers, les œufs, certains fruits et légumes, le froment et la farine de froment, le maïs, le sorgho et les engrais; 07/01/2023: Ajustement, le 7 janvier 2023, de la liste de produits, entraînant l'inclusion de nouveaux produits tels que la volaille, le maïs, les huiles végétales, la viande transformée, les aliments pour les animaux, les engrais et les produits d'hygiène, et la suppression de quelques produits tels que le thon, le coq, les ovins, les caprins et les porcins 18/05/2023: Inclusion du tilapia dans la liste des produits du "panier de consommation de base" et retrait du blé, du méteil, des farines de blé et de méteil	Journal officiel du Mexique, 19 octobre 2022, 6 janvier 2023 et 18 mai 2023. Adresses consultées: https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5669005&fecha=19/10/2022#gsc.tab=0, https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5676565&fecha=06/01/2023#gsc.tab=0 et https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5689268&fecha=18/05/2023#gsc.tab=0
Mongolie	
02/03/2023: Suppression du contingent d'importation pour la farine de blé (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de la Mongolie auprès de l'OMC (23 mai 2023) et Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère, Ordonnance n° 58 du 2 mars 2023. Adresse consultée: https://legalinfo.mn/mn/detail?lawId=16758564203781
02/03/2023: Suppression du contingent d'exportation pour l'eau en bouteille	Délégation permanente de la Mongolie auprès de l'OMC (23 mai 2023) et Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère, Ordonnance n° 58 du 2 mars 2023. Adresse consultée: https://legalinfo.mn/mn/detail?lawId=16758564203781
22/03/2023: Suppression des droits d'importation pour certains équipements pour la transformation de produits alimentaires et agricoles	Délégation permanente de la Mongolie auprès de l'OMC (23 mai 2023) et Résolution gouvernementale n° 107/2023. Adresse consultée: https://legalinfo.mn/mn/detail?lawId=16758771816061
Monténégro	
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (9 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant des chapitres 85 et 90 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/427 du 15 juillet 2016
Mozambique	
24/01/2023: Exemption des redevances devant être perçues pour le suivi et les scellés	Délégation permanente du Mozambique auprès de l'OMC (27 avril 2023) et Arrêté ministériel n° 19/2023
Myanmar	
22/03/2023: Publication de l'annonce concernant la délivrance de licences d'exportation de manière automatique au moyen du système Myanmar Tradenet 2.0	Délégation permanente du Myanmar auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Bulletin n° 6/2023, 22 mars 2023
20/07/2023: Publication de la notification autorisant les entreprises étrangères à exporter certaines marchandises produites dans le pays	Délégation permanente du Myanmar auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Ministère du commerce, Notification n° 48/2023, 20 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.commerce.gov.mm/sites/default/files/documents/2023/07/48.pdf
Nouvelle-Zélande	
01/12/2022: Octroi d'une concession tarifaire à 0% pour l'importation de certains types d'adhésifs et certains types de récipients	Douanes néo-zélandaises, Avis de concession tarifaire n° 2023/04, 9 février 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-04-2023.pdf

Description	Source
01/12/2022: Introduction d'une concession en franchise de droits pour les importations de certains types de toits autoportants	Douanes néo-zélandaises, Avis de concession tarifaire n° 2023/07, 10 mars 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-07-2023.pdf
01/01/2023: Introduction d'un régime de franchise de droits sur les importations de certains types de réservoirs et silos de stockage en acier recouverts d'une couche de verre	Douanes néo-zélandaises, Avis de concession tarifaire n° 2023/06, 2 mars 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-06-2023.pdf
01/01/2023: Octroi d'une concession tarifaire sur les importations de certains types d'appareils de séchage	Douanes néo-zélandaises, Avis de concession tarifaire n° 2023/03, 2 février 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-03-2023.pdf
01/02/2023: Introduction du traitement en franchise de droits pour les importations de vêtements (facturés et fournis par un fournisseur de vêtements recyclés), fournis en lots uniques et expédiés en vrac (chapitres 61 et 62 et position 650500 du SH)	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation de concession tarifaire n° 18, 1er juin 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-18-2023.pdf
01/03/2023: Réduction à zéro des droits de douane pour les importations de rouleaux agricoles d'une largeur utile de plus de 12 m	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation de concession tarifaire n° 16/2023, 18 mai 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-16-2023.pdf
01/03/2023: Introduction du traitement en franchise de droits pour les importations de combinaisons, chaussettes, cagoules, sous-vêtements (hauts et bas) ignifugés pour course automobile	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation de concession tarifaire n° 2023/17, 25 mai 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-17-2023.pdf
01/05/2023: Octroi d'une concession tarifaire pour les importations de certains types de revêtements muraux en PVC et de déshumidificateurs	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 26, 27 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-26-2023.pdf
31/05/2023: Réduction à 0% des droits de douane pour toutes les importations en provenance du Royaume-Uni en raison de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni	Gouvernement néo-zélandais, communiqué de presse, 5 mai 2023. Adresse consultée: https://www.beehive.govt.nz/release/nz-uk-fta-enter-force-early-end-month
01/06/2023: Octroi d'une concession tarifaire prévoyant l'admission en franchise de droits pour les importations de certains types de sableuses actionnées à la main	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 26, 27 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-26-2023.pdf
01/06/2023: Octroi d'une concession tarifaire prévoyant l'admission en franchise de droits pour les importations de certains types de stores d'extérieur utilisés sur les caravanes et les autocaravanes	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 29, 17 août 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-29-2023-18-aug-2023.pdf
01/06/2023: Octroi d'une concession tarifaire prévoyant l'admission en franchise de droits pour les importations de certains types d'amortisseurs à fluide visqueux utilisés dans le domaine du génie parasismique	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 30, 24 août 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-30-2023.pdf

Description	Source
Pakistan	
11/01/2023: Augmentation du contingent d'exportation pour le sucre pour la campagne 2022-2023	Ministère du commerce, Mémorandum administratif F. n° 7(2)/2012-Exp-Ill, 18 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.sbp.org.pk/epd/2023/CL4-Annex-B.pdf
23/02/2023: Suppression de l'interdiction d'importer des tracteurs agricoles d'occasion	Ministère du commerce du Pakistan, SRO 215(I)/2023, 23 février 2023. Adresse consultée: https://www.commerce.gov.pk/wp-content/uploads/2023/02/SRO-215.pdf
23/02/2023: Réduction du droit d'importation pour les tracteurs agricoles d'occasion	Ministère du commerce du Pakistan, SRO 215(I)/2023, 23 février 2023. Adresse consultée: https://www.commerce.gov.pk/wp-content/uploads/2023/02/SRO-215.pdf
Pérou	
27/10/2022: Accroissement des réductions tarifaires à l'importation applicables aux produits du sucre et du maïs	Arrêté du Vice-Ministre n° 010-2022-ef/43, 27 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.mef.gob.pe/es/normatividad/por-temas/franja-de-precios/30101-resolucion-vice-ministerial-n-010-2022-ef-15-01-2/file
06/01/2023: Réduction de la base d'imposition pour calculer les tarifs d'importation sur les importations de certains produits agricoles (y compris l'huile de soja et le froment) et certains engrais	Congrès de la République du Pérou, Loi n° 31668, 6 janvier 2023. Adresse consultée: https://busquedas.elperuano.pe/download/url/ley-que-aprueba-la-reduccion-temporal-de-costos-de-adquisici-ley-n-31668-2140895-1
Philippines	
05/01/2023: Réduction temporaire des droits d'importation sur le porc, le riz et le maïs	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (30 mai 2023)
21/0/2023: Réduction temporaire des taux des droits d'importation pour la viande de poulet et de dinde désossée mécaniquement	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Journal officiel des Philippines, Décret exécutif du Président n° 13/2023, 13 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/2023/01/13/executive-order-no-13-s-2023/
20/02/2023: Réduction des droits d'importation sur certains véhicules électriques, parties et composants	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Journal officiel des Philippines, Décret exécutif du Président n° 12/2023, 13 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/2023/01/13/executive-order-no-12-s-2023/
01/03/2023: Suppression des restrictions à l'importation pour les oignons	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (30 mai 2023)
02/06/2023: Mise en œuvre de la liste d'engagements tarifaires des Philippines dans le cadre de l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP), entraînant la réduction des droits d'importation pour les produits de tous les chapitres du SH en provenance des parties au RCEP	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (29 septembre 2023) et Journal officiel des Philippines, Décret exécutif du Président n° 25, 7 mai 2023. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/2023/05/07/executive-order-no-25-s-2023/
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (9 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant des chapitres 85 et 90 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/430 du 27 juin 2016
République démocratique populaire lao	
01/01/2023: Réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (3 lignes tarifaires au niveau des positions à 6 chiffres relevant des chapitres 85 et 95 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/663 du 25 mars 2022
République dominicaine	
26/09/2023: Mise en œuvre, sur la plate-forme de services en ligne, de l'exportateur agréé aux fins de l'origine, dans le cadre de l'APE avec le CARIFORUM/des accords avec le Royaume-Uni, qui remplace le certificat le certificat de circulation des marchandises EUR 1, afin de réduire les procédures et les coûts connexes, et de contribuer à l'efficacité et à la sécurité des procédures douanières	Délégation permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC (26 septembre 2023)

Description	Source
Royaume-Uni	
31/05/2023: Retrait immédiat des droits de douane sur la majorité des produits en provenance de Nouvelle-Zélande, en raison de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Les droits ne sont pas immédiatement supprimés sur des produits tels que les pommes, le fromage et le beurre, et la viande de bovins et d'ovins, mais ils seront retirés progressivement au cours des 15 prochaines années, période au terme de laquelle toutes les importations préférentielles en provenance de Nouvelle-Zélande seront admises en franchise de droits et de contingents	Parlement du Royaume-Uni, Bibliothèque de la Chambre des communes, Accord de libre-échange entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, 12 mai 2023, et Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Nouvelle-Zélande, Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, Aperçu général. Adresses consultées: https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-9487/ et https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-trade-agreements/free-trade-agreements-in-force/new-zealand-united-kingdom-free-trade-agreement/new-zealand-united-kingdom-free-trade-agreement-overview/
11/06/2023: Mise en place des décisions anticipées sur l'évaluation pour les marchandises importées au Royaume-Uni	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (6 octobre 2023)
13/07/2023: Introduction, dans le Règlement douanier de 2023 (modifications diverses) de divers assouplissements et simplifications aux exigences en matière de déclaration en douane pour les marchandises exportées	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (6 octobre 2023)
13/07/2023: Introduction, dans le Règlement douanier de 2023 (modifications diverses) de divers assouplissements et simplifications aux exigences en matière de déclaration en douane pour les marchandises exportées	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (6 octobre 2023)
Sénégal	
10/11/2022: Suspension des droits de douane sur les importations de fèves de soja et d'œufs	Délégation permanente du Sénégal auprès de l'OMC (15 juin 2023)
Seychelles	
28/10/2022: Amélioration des procédures douanières à l'importation	Délégation permanente des Seychelles auprès de l'OMC (26 avril 2023) et Règlement sur l'administration des douanes (tarif douanier et classification des marchandises), S.I. n° 113 de 2022, 28 octobre 2022
28/10/2022: Amélioration des procédures douanières à l'exportation	Délégation permanente des Seychelles auprès de l'OMC (26 avril 2023) et Règlement sur l'administration des douanes (tarif douanier et classification des marchandises), S.I. n° 113 de 2022, 28 octobre 2022
Singapour	
23/06/2023: Les pièces en métal précieux ci-après en provenance du Royaume-Uni satisfont aux exigences au titre de métaux précieux d'investissement et ont été exonérées de la taxe sur les biens et les services à compter du 23 juin 2023: a) pièces d'or et d'argent de la série "Myths and Legends"; et b) pièces d'or, d'argent et de platine de la série "Royal Tudor Beasts"	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (20 septembre 2023) et Avis des Douanes singapouriennes n° 09/2023, 23 juin 2023. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/notice_09_2023 (v1).pdf
01/08/2023: Entrée en vigueur de l'Accord de reconnaissance mutuelle entre le Royaume-Uni et Singapour concernant les opérateurs économiques agréés (OEA). Dans le cadre de cet accord, les sociétés accréditées dans le cadre du programme d'OEA du Royaume-Uni bénéficient d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées à Singapour	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Circulaire des douanes singapouriennes n° 12/2023, 25 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/circular_12_2023.pdf
01/08/2023: Entrée en vigueur de l'Accord de reconnaissance mutuelle entre le Royaume-Uni et Singapour concernant les opérateurs économiques agréés (OEA). Au titre de cet accord, les sociétés certifiées dans le cadre du programme "Partenariat pour un commerce sûr Plus" (STP-Plus) des douanes singapouriennes bénéficient d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises exportées au Royaume-Uni	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Circulaire des douanes singapouriennes n° 12/2023, 25 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/circular_12_2023.pdf

Description	Source
01/09/2023: Les négociants et les fournisseurs d'équipements peuvent importer des équipements Wi-Fi 6 GHz qui sont compatibles avec la norme technique de l'IMDA relative aux dispositifs à courte portée et qui sont destinés à être vendus et utilisés à Singapour. En effet, l'Autorité pour le développement de l'information, de la communication et des médias (IMDA) de Singapour a alloué davantage de fréquences radioélectriques du spectre afin de faciliter le développement de la connectivité Wi-Fi à Singapour et de compléter le réseau national à large bande de Singapour (NBN) et les réseaux mobiles 5G. L'IMDA alloue ainsi 500 MHz du spectre dans la bande du 6 GHz à l'utilisation du Wi-Fi à Singapour	Délégation permanente de Singapour à l'OMC (20 septembre 2023) et Décision de l'Autorité pour le développement de l'information, de la communication et des médias, 12 mai 2023. Adresse consultée: https://www.imda.gov.sg/-/media/imda/files/regulations-and-licensing/regulations/consultations/2023/consultation-on-rio-review/public-consultation-on-proposed-allocation-of-6-ghz-band-in-singapore/imda-decision-on-proposed-allocation-of-6-ghz-band-in-singapore-12-may-2023.pdf
06/06/2023: Les importateurs d'agrégats en vrac par l'intermédiaire de la zone franche de Jurong peuvent bénéficier d'un mécanisme de facilitation sous condition, qui leur permet de présenter un seul permis d'importation pour justifier l'importation de l'expédition (c'est-à-dire de la barge ou du navire). Les importateurs devraient présenter un permis principal à la Direction de l'immigration et de la protection aux frontières (ICA) aux points de contrôle de la zone franche de Jurong pour dédouaner les camions transportant les agrégats en vrac	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Circulaire des douanes singapouriennes n° 16/2023, 5 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/news-and-media/circular_16_2023%20(ver1).pdf
Suisse	
01/01/2023: Augmentation de 3 000 t du volume contingentaire pour le beurre	Fedlex, AS 2022 851. Ordonnance sur l'importation de produits agricoles, modifications, 23 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2022/851/fr
01/05/2023: Augmentation des contingents tarifaires à l'importation de pommes de terre comestibles	Ordonnance sur l'importation de produits agricoles, modifications du 11 avril 2023. Adresse consultée: https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2023/187/fr
Taipei chinois	
27/02/2023: Réduction temporaire des droits d'importation sur les autres alcools éthyliques non dénaturés d'un titre alcoométrique volumique de 90% vol. ou plus	Délégation permanente du Taipei chinois auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Avis n° 1121003562 du Ministère des finances, 21 février 2023
Thaïlande	
23/12/2022: Délivrance d'un certificat attestant du droit au paiement des droits contingentaires pour le lait écrémé en poudre, le lait et la crème et les boissons contenant du lait pour la période allant de 2023 à 2025	Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (10 mai 2023) et Journal officiel de la Thaïlande, volume 139, partie spéciale 299 ngor, 22 décembre 2022
30/12/2022: Délivrance d'un certificat attestant du droit au paiement des droits contingentaires pour les produits à base de soja et les produits à base d'huile de soja et de ses fractions pour la période allant de 2023 à 2025	Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (10 mai 2023) et Journal officiel de la Thaïlande, volume 139, partie spéciale 307 ngor, 29 décembre 2022
01/01/2023: Exonération des droits de douane sur les importations de plusieurs produits y compris les journaux, publications et documents, œuvres et objets de collection, aides audiovisuelles culturelles, instruments de musique et équipements de sport, articles pour le handicap et le matériel pédagogique pour l'art et l'architecture, destiné aux établissements d'enseignement	Ministère des finances de la Thaïlande, Journal officiel volume 140, section spéciale 5D, notification n° 6, 5 janvier 2023. Adresse consultée: http://www.customs.go.th/cont_strc_download_with_docno_date.php?lang=th&top_menu=menu_homepage&current_id=142329324149505f4b464a4f464b4a
10/01/2023: Exonération de droits d'importation pour les machines agricoles	Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (13 juin 2023) et Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, chapitre spécial 5d, 9 janvier 2023
16/03/2023: Délivrance d'un certificat attestant du droit au paiement des droits contingentaires pour l'huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, pour la période 2023 2025	Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (10 mai 2023) et Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, partie spéciale 60 ngor, 15 mars 2023
29/04/2023: Délivrance d'un certificat attestant du droit au paiement des droits contingentaires pour les noix de coco, fraîches ou sèches, l'huile de coco et ses fractions et la coprah pour la période 2023 2025	Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (10 mai 2023) et Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, partie spéciale 100 ngor, 28 avril 2023

Description	Source
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (6 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant du chapitre 85 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/453 du 10 janvier 2017
Türkiye	
13/12/2022: Réduction à 0% des droits d'importation sur le riz (en vigueur jusqu'au 31 août 2023)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (31 juillet 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32042, Décret présidentiel n° 6539, 13 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221213-8.pdf
31/12/2022: Introduction d'un contingent tarifaire en franchise de droits pour les importations de tissus enduits de poly(chlorure de vinyle), imprégnés, destinés à être vendus comme des intrants par les industriels (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Journal officiel de la Türkiye n° 32060 (3ème édition), Décision du Président n° 6628, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-4.pdf
01/01/2023: Suppression temporaire des droits d'importation pour le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs et le sorgho	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (31 juillet 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision n° 6625, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
01/01/2023: Élimination temporaire des droits d'importation sur les graines de tournesol, les graines d'œillette, les graines de navette ou de colza et les huiles brutes de tournesol, d'œillette, de navette ou de colza, de maïs et de soja et l'huile de palme brute et raffinée (en vigueur jusqu'au 31 mai 2023)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (31 juillet 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret n° 6625, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
01/01/2023: Suppression temporaire des droits d'importation sur les lentilles vertes et rouges, les haricots communs, les haricots et les pois chiches	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (31 juillet 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision n° 6625, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
01/01/2023: Suppression temporaire des droits d'importation sur le riz en paille semi-blanchi ou blanchi, le riz décortiqué et les brisures de riz (en vigueur jusqu'au 31 août 2023)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (31 juillet 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision n° 6625, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
01/01/2023: Suspension des droits d'importation sur certains aimants	Journal officiel de la Türkiye, Modification du Décret sur le régime d'importation (Décret n° 6776), 28 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/01/20230128-22.pdf
01/01/2023: Élimination des droits de douanes sur les importations de diodes émettrices de lumière organiques (OLED)	Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret présidentiel n° 6626, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-2.pdf
01/01/2023: Exclusion de plusieurs produits de la liste des produits soumis à des droits d'importation additionnels	Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision n° 6626, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-2.pdf
01/01/2023: Augmentation des droits d'importation sur plusieurs produits tels que le marbre, le travertin, la pierre calcaire, les carreaux en céramique et les bouteilles en verre coloré, l'acier inoxydable laminé à froid, les grillages, les tamis, les cages en fer et en acier, les épingles, les outils et assortiments d'outils de manucure et de pédicure, les produits du granit transformés et la bijouterie en or, en argent, en perle, la bijouterie de fantaisie et plusieurs parties des véhicules automobiles	Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision n° 6626, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-2.pdf
01/01/2023: Augmentation des contingents d'exportation pour les bulbes à fleurs	Journal officiel de la Türkiye, Communiqué n° 2022/55 sur la liste des exportations de bulbes de fleurs naturelles pour 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221221-9.htm
01/01/2023: Introduction d'un contingent en franchise sur les importations de certains produits industriels tels que certains produits chimiques organiques et inorganiques, de certains produits minéraux, de plastiques et de composants électroniques	Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décision du Président n° 6627, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-3.pdf

Description	Source
07/02/2023: Exonération des droits de douane et des mesures de politique commerciale visant tout produit de première nécessité ou autre article envoyé par des pays étrangers à des fins de distribution à des victimes se trouvant dans des zones touchées par une catastrophe ou un séisme, pour autant que les biens soient envoyés à des administrations publiques, à des organismes d'utilité publique ou à des organismes exonérés d'impôt	Ministère du commerce de la Türkiye, 7 février 2023. Adresse consultée: https://www.ticaret.gov.tr/duyurular/notice-regarding-the-customs-procedures-for-relief-items-sent-by-foreign-nations
07/03/2023: L'importation de véhicules, de dispositifs et de composants d'occasion peut être autorisée par le Ministère du commerce afin de poursuivre l'enlèvement des débris et les activités de reconstruction pour les zones sinistrées par des séismes et déclarées zones sinistrées. La Direction générale des importations du Ministère du commerce est autorisée, jusqu'au 15 septembre, à accorder des permissions pour l'importation des marchandises nécessaires pour l'enlèvement des débris et les activités de reconstruction dans les zones sinistrées du fait de séismes et déclarées zones sinistrées	Journal officiel de la Türkiye n° 32125, 7 mars 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/03/20230307-15.htm
10/03/2023: Suppression des droits de douane additionnels sur les importations de certains types de constructions préfabriquées (en vigueur jusqu'au 31 juillet 2023)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret présidentiel n° 6626, 31 décembre 2022; n° 32128, Décret présidentiel n° 6921, 10 mars 2023; n° 32261, Décrets présidentiels n° 7403 et 7404, 27 juillet 2023. Adresses consultées: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-2.pdf, https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/03/20230310-4.pdf, https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/07/20230727-2.pdf et https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/07/20230727-3.pdf
Ukraine	
02/11/2022: Suppression temporaire des droits d'importation spéciale sur le PVC non transformé pour la production de profils de fenêtre	Gouvernement ukrainien, communiqué de presse, 2 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.kmu.gov.ua/news/ukrayina-timchasovo-zupinyaye-diyu-specialnogo-mita-na-pvh-sirovinu-dlya-virobnictva-vikonnogo-profilyu
03/01/2023: Élimination du droit d'importation pour les marchandises destinées à favoriser la restauration des infrastructures énergétiques de l'Ukraine	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Loi n° 2837-IX, 13 décembre 2022. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2837-20#Text
24/02/2023: Élimination du droit d'importation pour les véhicules aériens sans équipage, les viseurs optiques, les collimateurs, les viseurs à vision nocturne ou les viseurs à imagerie thermique, les jumelles et instruments monoculaires à imagerie thermique, les dispositifs de vision nocturne, les stations de radio portables	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Loi n° 2907-IX, 6 février 2023. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2907-20#Text
22/06/2023: Exemption de la TVA sur les importations de marchandises pour la production et/ou la réparation de drones	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Loi n° 3123-IX, 29 mai 2023. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/3123-20#Text
07/08/2023: Modification du mécanisme de dédouanement des produits agricoles, qui permet l'importation de marchandises de Macédoine du Nord dans la limite du contingent tarifaire sans licence d'importation	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Résolution n° 860, 15 août 2023
24/08/2023: Exemption des droits d'importation et de la TVA pour certaines marchandises non produites en Ukraine, par exemple les jumelles à imagerie thermique, les jumelles et instruments monoculaires, les dispositifs de vision nocturne, les télémètres et les moyens électroniques portatifs pour détecter et stopper les véhicules aériens sans pilote (armes anti-drones)	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Loi n° 3288-IX, 28 juillet 2023. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/3288-20#Text

Description	Source
Union européenne	
01/05/2023: Abrogation des dispositions concernant le contingent tarifaire d'exportation pour le lait en poudre en provenance de l'Union européenne vers la République dominicaine, en application de l'Accord de partenariat économique conclu entre l'UE et les pays du CARIFORUM	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Règlement d'exécution (UE) 2023/953 de la Commission du 12 mai 2023. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R0953&qid=1695633154953
01/07/2023: Nouvelle réduction des droits d'importation dans le cadre de l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (11 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres relevant des chapitres 85 et 90 du SH)	Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/456 du 27 février 2017
Viet Nam	
09/06/2023: La liste des produits de cryptographie pour applications civiles dont l'exportation et l'importation sont soumises à licence est conforme à l'appendice joint au Décret gouvernemental n° 32/2023/ND-CP du 9 juin 2023. Certains produits sont retirés de la liste, ce qui entraîne la suppression de l'exigence en matière de licence d'exportation et d'importation	Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (31 octobre 2023) et Décret du gouvernemental n° 32/2023/ND-CP, 9 juin 2023. Adresse consultée: https://vanban.chinhphu.vn/?pageid=27160&docid=208056
23/06/2023: Annonce du volume de tabac non fabriqué importé dans le cadre de contingents tarifaires en 2023	Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (31 octobre 2023) et Ministère de l'industrie et du commerce, Circulaire n° 11/2023/TT-BCT, 8 mai 2023. Adresse consultée: https://english.luatvietnam.vn/thue/circular-11-2023-tt-bct-2023-import-tariff-quotas-of-raw-tobacco-252152-d1.html
25/07/2023: Annonce du volume d'œufs de volailles et de sel importés dans le cadre de contingents tarifaires en 2023. Les droits de douane sur les volumes hors contingent restent inchangés (mesure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (31 octobre 2023) et Ministère de l'industrie et du commerce, Circulaire n° 13/2023/TT-BCT. Adresse consultée: https://datafiles.chinhphu.vn/cpp/files/vbpq/2023/6/13-bct.signed.pdf

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Bangladesh	
23/02/2023: Réduction des droits d'importation sur le sucre (en vigueur jusqu'au 30 mai 2023)	The Business Standard, 26 février 2023. Adresse consultée: https://www.tbsnews.net/economy/govt-cuts-regulatory-duty-sugar-import-5-591038
Bélarus	
01/01/2023: Réduction des taxes à l'exportation sur le pétrole et les produits pétroliers	Interfax.ru, 1er février 2023. Adresse consultée: https://www.interfax.ru/world/884208
Brésil	
17/05/2023: Inclusion de plusieurs pièces automobiles des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces pièces; 26/06/2023: Inclusion d'autres pièces automobiles des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits; 23/08/2023: Inclusion d'autres pièces automobiles des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 477 du 10 mai 2023; n° 494 du 19 juin 2023; et n° 513 du 16 août 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-477-de-10-de-maio-de-2023-482442646; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-494-de-19-de-junho-de-2023-490730513 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-513-de-16-de-agosto-de-2023-503874546

Description	Source
17/05/2023: Inclusion de plusieurs produits informatiques et de télécommunication sans production nationale équivalente dans l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une élimination des droits d'importation pour ces produits; 02/10/2023: Inclusion d'autres produits informatiques et de télécommunication sans production nationale équivalente dans l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 476 du 10 mai 2023; et n° 521 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-476-de-10-de-maio-de-2023-482415045 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-521-de-22-de-setembro-de-2023-511769126
17/05/2023: Inclusion de plusieurs biens de production dans les annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits; 02/10/2023: Inclusion de 482 biens de production dans l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant la réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 475 du 10 mai 2023; et n° 520 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-475-de-10-de-maio-de-2023-482462089 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-520-de-22-de-setembro-de-2023-511808119
01/06/2023: Réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent pour les importations de certains produits, grâce à l'inclusion des produits en question dans la liste des exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021. Les produits comprennent certains types de camions-grues et de semi-remorques modulaires hydrauliques; 01/07/2023: Réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent pour les importations de certains produits, grâce à l'inclusion des produits en question dans la liste des exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021 Les produits concernés incluent les bras robotisés, les consoles de chirurgien, les instruments chirurgicaux, les sardines et, pour 1 mois uniquement, les sièges de sécurité pour enfants; 01/08/2023: Inclusion de certains produits (tels que certains produits chimiques inorganiques, certaines matières plastiques et produits en ces matières, certains produits en papier, certains produits en verre et certains instruments et appareils utilisés dans les sciences médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires) dans la liste LETEC de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation; 29/08/2023: Inclusion de certains produits (huile butyrique, fromages bleus, acide sulfurique, p-Xylène, pigments du type rutile, certains types de caoutchouc, appareils électrothermiques à usage domestique, et revolvers et pistolets) dans la liste LETEC de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation sur ces produits; 01/10/2023: Inclusion de certains types de médicaments et certains polyamides à la liste LETEC de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation sur ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 473 du 9 mai 2023; n° 491 du 16 juin 2023; n° 502 du 21 juillet 2023; n° 516 du 16 août 2023; et n° 526 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-473-de-9-de-maio-de-2023-482406248; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-491-de-16-de-junho-de-2023-490337598; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-502-de-21-de-julho-de-2023-498137507; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-516-de-16-de-agosto-de-2023-503880340 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-526-de-22-de-setembro-de-2023-511769457

Description	Source
19/06/2023: Réduction à zéro des droits d'importation dans le cadre d'un contingent pour les importations de certains types de fibres carbone et d'alliages cuivre-plomb-étain sous forme de poudre, grâce à l'inclusion de ces produits dans l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 (inclusion valable pendant 1 an, jusqu'au 19 juin 2024); 29/08/2023: Inclusion, dans l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, des charbons activés sous forme de granules, d'un type utilisé comme éléments filtrants dans les tanks pour l'absorption des vapeurs de carburant dans les véhicules automobiles (inclusion valable pendant un an, jusqu'au 27 août 2024); 15/09/2023: Inclusion de certains produits dans l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, y compris la saccharine, le polyester, les aimants, les condensateurs électriques, les appareils d'orthopédie, l'oxyde de titane et les lentilles de contact, entraînant la réduction à 0% ou 2$5 des droits d'importation pour ces produits (inclusion valable pendant 1 an)	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 482 du 16 juin 2023; n° 515 du 16 août 2023; et n° 517 du 6 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-482-de-16-de-junho-de-2023-490337517, https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-515-de-16-de-agosto-de-2023-503874627 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-517-de-6-de-setembro-de-2023-508370385
29/09/2023: Inclusion de certains produits automobiles dans l'annexe unique de la Résolution du Gecex n° 311/2022, entraînant la réduction à 0% des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 525 du 22 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-525-de-22-de-setembro-de-2023-511739897
Brunéi Darussalam	
17/05/2023: Réduction du droit d'importation ou d'un droit d'accise sur les importations de plusieurs produits, y compris les boissons sucrées ou aromatisées, les huiles essentielles, les ouvrages en cuir, les tapies, les coiffures et parties de coiffures, les perles fines ou de culture, les pierres gemmes ou similaires, les métaux précieux, la bijouterie de fantaisie, les pièces de monnaie, les plates-formes et les modules de production intégrés destinés à être utilisés dans les opérations de forage, les appareils de signalisation acoustique, les disques, cassettes et articles similaires, les déchets et débris électriques et électroniques, certaines types d'aéronefs	Ministère des finances et de l'économie, Modifications des droits d'importation et d'accise, 15 mai 2023. Adresse consultée: https://bdnsw.mofe.gov.bn/PublishingImages/Pages/Home/AMENDMENTS%20TO%20THE%20CUSTOMS%20DUTIES%2017%20MAY%202023.pdf
Cambodge	
01/07/2023: Réduction des droits de douane et des taxes à l'importation sur divers produits	Gouvernement royal du Cambodge, Sous-Décret n° 122, 6 juin 2023; et DFDL, 3 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.dfdl.com/insights/legal-and-tax-updates/cambodia-tax-alert-key-tariff-adjustments-under-sub-decree-122/
Indonésie	
28/04/2023: Adoption du Règlement n° 35/2023 du Ministre des finances, qui contient des dispositions sur la facilitation des procédures pour la présentation des certificats d'origine ou des déclarations d'origine dans le cadre de l'imposition des taux de droits sur les marchandises importés en vertu d'accords internationaux	Règlement n° 35 du Ministère des finances, 29 mars 2023. Adresse consultée: https://peraturan.bcperak.net/sites/default/files/peraturan/2023/pmk-35-tahun-2023.pdf
15/05/2023: Levée de l'interdiction d'exporter du sable marin décidée en 2023	Règlement n° 26/2023 du gouvernement indonésien, 15 mai 2023. Adresse consultée: https://peraturan.bpk.go.id/Home/Details/249417/pp-no-26-tahun-2023
17/07/2023: Réduction des droits d'exportation sur les minéraux tels que certains types de minerais de manganèse et leurs concentrés, et de minerais de ilménite et de titane et leurs concentrés	Ministère des finances de l'Indonésie, Règlement n° 71/2023, 12 juillet 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/download/1fabad6e-f945-4636-ba08-995835061886/2023pmkeuangan071.pdf

Description	Source
Kenya	
16/12/2022: Suppression des droits d'importation pour le riz et le maïs	The East African, 16 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.theeastafrican.co.ke/tea/business/kenya-waives-import-duty-on-maize-rice-4056898
Libéria	
01/01/2023: Suspension des droits d'importation sur les produits et matériaux agricoles	African Business, Communiqué de presse Africa Partner, 24 janvier 2023. Adresse consultée: https://african.business/2023/01/apo-newsfeed/liberia-president-weah-suspends-tariffs-on-agriculture-products/
Népal	
13/09/2023: Contingent tarifaire à l'importation de 20 000 t pour le sucre, à un taux de droit de douane réduit	Khabarhub, 17 septembre 2023. Adresse consultée: https://english.khabarhub.com/2023/17/318723/
Zambie	
01/01/2023: Suspension du taux de droit d'importation de 15% sur les guichets automatiques de banque, pour une période d'un an	Présentation du budget de 2023 par le Ministre des finances et de la planification nationale, 30 septembre 2022. Adresse consultée: https://www.parliament.gov.zm/sites/default/files/images/publication_docs/2023%20Budget%20Speech.pdf
01/01/2023: Réduction du droit d'importation des véhicules électriques, de 30% à 15%	Présentation du budget de 2023 par le Ministre des finances et de la planification nationale, 30 septembre 2022. Adresse consultée: https://www.parliament.gov.zm/sites/default/files/images/publication_docs/2023%20Budget%20Speech.pdf

ANNEXE 2 – MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES[1]

(MI-OCTOBRE 2022 À MI-OCTOBRE 2023)

Renseignements vérifiés[2]

Description	Source
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
16/03/2023: Clôture (pas de mesure), le 16 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de chaînes à maillons soudés en provenance de Chine (enquête ouverte le 17 septembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ZAF du 23 août 2023
Arabie saoudite, Royaume d' (pour le Conseil de coopération du Golfe)	
26/01/2023: Clôture, le 26 janvier 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de polymères superabsorbants en provenance du Japon (enquête ouverte le 4 novembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARE-G/ADP/N/384/BHR-G/ADP/N/384/KWT-G/ADP/N/384/OMN-G/ADP/N/384/QAT-G/ADP/N/384/SAU du 2 octobre 2023
30/05/2023: Ouverture, le 30 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de connecteurs électriques, interrupteurs, prises de courant et fiches pour une tension n'excédant pas 1 000 volts en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARE-G/ADP/N/384/BHR-G/ADP/N/384/KWT-G/ADP/N/384/OMN-G/ADP/N/384/QAT-G/ADP/N/384/SAU du 2 octobre 2023
13/08/2023: Ouverture, le 13 août 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'éviers, de lavabos, de colonnes de lavabos, de baignoires, de bidets, de cuvettes d'aisance, de réservoirs de chasse, d'urinoirs et d'appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique, en provenance de Chine et d'Inde	Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Journal officiel du CCG, volume 43, 13 août 2023
Argentine	
26/10/2022: Ouverture, le 26 octobre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de tés et coudes, à l'exception des coudes de 180° et des coudes de réduction, pour le soudage bout à bout en provenance d'Inde (droits provisoires imposés le 27 mars 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023. Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Résolution n° 335/2023. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/283300/20230327
01/12/2022: Ouverture, le 1er décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations d'étoffes de bonneterie-chaîne et de rubans à bords non rectilignes en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
04/01/2023: Suppression, le 4 janvier 2023, des droits antidumping sur les importations de roues en alliage d'aluminium en provenance de Chine (enquête ouverte le 8 juillet 2016 et droits définitifs imposés le 5 janvier 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023

[1] L'inclusion de toute mesure dans la présente annexe n'implique aucun jugement, direct ou indirect, de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la compatibilité de toute mesure mentionnée avec les dispositions de l'un quelconque des Accords de l'Organisation.

[2] Les renseignements qui figurent dans la présente section ont été fournis par le Membre concerné ou confirmés à la demande du Secrétariat.

Description	Source
23/01/2023: Ouverture, le 23 janvier 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'ascenseurs en provenance de Chine	Résolution n° 15/2023 du 19 janvier 2023 du Ministère de l'économie, Secrétariat au commerce intérieur. Adresse consultée: https://www.argentina.gob.ar/normativa/nacional/resoluci%C3%B3n-15-2023-378617/texto; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (18 avril 2023). Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
02/03/2023: Suppression, le 2 mars 2023, des droits antidumping sur les importations d'aspirateurs à moteur électrique incorporé en provenance de Chine (enquête ouverte le 9 mars 2022 et droits provisoires imposés le 2 août 2022)	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Résolution n° 201/2023 du 28 février 2023 du Ministère de l'économie. Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
21/03/2023: Clôture, le 21 mars 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de fongicides en provenance du Pérou (enquête ouverte le 22 septembre 2021)	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (16 mai 2023 et 15 septembre 2023); Résolutions n° 330/2023 et 710/2023 du Ministère de l'économie; et document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
23/05/2023: Suppression, le 23 mai 2023, des droits antidumping sur les importations de tubes et tuyaux en acier des types utilisés dans les oléoducs ou les gazoducs en provenance de Chine (enquête ouverte le 8 décembre 2016 et droits définitifs imposés le 24 mai 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
30/05/2023: Ouverture, le 30 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de fermetures à glissière à dents en métal commun en monofilaments de nylon ou de polyester et en plastique injecté en provenance du Brésil, de Chine, d'Inde, d'Indonésie et du Pérou	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 septembre 2023) et Résolution n° 923/2023 du 30 mai 2023 du Ministère argentin de l'économie. Adresse consultée: http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/380000-384999/384399/norma.htm. Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023
06/06/2023: Clôture (pas de mesure), le 6 juin 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de bicyclettes avec roues de plus de 26 pouces avec ou sans changements de vitesses en provenance de Chine (enquête ouverte le 5 décembre 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023. Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 septembre 2023) et Résolution n° 1012/2023 du Ministère de l'économie, Secrétariat au commerce intérieur. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/287813/20230606
11/07/2023: Clôture (pas de mesure), le 11 juillet 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de sanitaires en provenance de Chine (enquête ouverte le 28 avril 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/ARG du 10 août 2023; Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 septembre 2023); et Résolution n° 1050/2023 du Secrétariat au commerce intérieur
Australie	
20/02/2023: Suppression, le 20 février 2023, des droits antidumping sur les importations de barres d'armature en acier en provenance de Thaïlande (enquête ouverte le 27 juin 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 14 novembre 2017 et le 7 mars 2018, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/AUS du 30 août 2023. Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Avis antidumping n° 2023/004. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/adn2023-004_-_findings_of_continuation_601_0.pdf
24/04/2023: Suppression, le 24 avril 2023, des droits antidumping sur les importations de boulets pour broyeurs en provenance de Chine (enquête ouverte le 17 novembre 2015 et droits provisoires et définitifs imposés le 21 avril 2017 et le 9 septembre 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/AUS du 30 août 2023
26/04/2023: Suppression, le 26 avril 2023, des droits compensateurs sur les importations de boulets pour broyeurs en provenance de Chine (enquête ouverte le 17 novembre 2015 et droits provisoires et définitifs imposés le 21 avril 2017 et le 9 septembre 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/AUS du 1er septembre 2023

Description	Source
Brésil	
25/11/2022: Suppression, le 25 novembre 2022, d'une mesure visant les importations de résine de poly(éthylène téréphtalate) en provenance d'Indonésie et du Taipei chinois (enquête ouverte le 22 juin 2015 et droit définitif imposé le 28 novembre 2016)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/BRA du 16 mars 2023
16/03/2023: Ouverture, le 16 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'ébauches de clés en laiton en provenance de Chine, de Colombie et du Pérou	Document de l'OMC G/ADP/N/384/BRA du 15 septembre 2023. Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (21 avril 2023) et Circulaire du SECEX n° 8/2023 du 15 mars 2023 Adresse consultée: https://www.gov.br/produtividade-e-comercio-exterior/pt-br/acesso-a-informacao/legislacao/circulares-secex/2023/circular-secex-008_2023.pdf
11/05/2023: Ouverture, le 11 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de câbles de fibres optiques en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/BRA du 15 septembre 2023
21/05/2023: Suppression, le 21 mai 2023, des droits compensateurs sur les importations d'acier laminé à chaud en provenance de Chine (enquête ouverte le 21 novembre 2016 et droit définitif imposé le 21 mai 2018)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/BRA du 4 septembre 2023
22/06/2023: Ouverture, le 22 juin 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains câbles de fibres optiques en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/407/BRA du 4 septembre 2023 et Journal officiel brésilien, Circulaire n° 24 du 21 juin 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/circular-n-24-de-21-de-junho-de-2023-491560893
Canada	
21/04/2023: Ouverture, le 21 avril 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de mâts d'éolienne en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/407/CAN du 4 septembre 2023. Gouvernement du Canada, Avis d'ouverture d'enquête, WT 2023 IN, 21 avril 2023. Adresse consultée: https://www.cbsa-asfc.gc.ca/sima-lmsi/i-e/wt2023/wt2023-ni-eng.html#app1
21/04/2023: Ouverture, le 21 avril 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de mâts d'éolienne en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/CAN du 4 septembre 2023, Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Gouvernement du Canada, Avis d'ouverture d'enquête, WT 2023 IN, 21 avril 2023. Adresse consultée: https://www.cbsa-asfc.gc.ca/sima-lmsi/i-e/wt2023/wt2023-ni-eng.html#app1
Chine	
22/10/2022: Clôture, le 22 octobre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de caprolactame en provenance des États-Unis et de l'Union européenne (enquête ouverte le 22 avril 2010 et droits provisoires et définitifs imposés le 24 janvier 2011 et le 22 octobre 2011, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/CHN du 6 mars 2023
30/11/2022: Ouverture, le 30 novembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de polycarbonate en provenance du Taipei chinois	Document de l'OMC G/ADP/N/377/CHN du 6 mars 2023
13/02/2023: Suppression, le 13 février 2023, des droits compensateurs sur les importations d'orthochloropara-nitroaniline en provenance d'Inde (enquête ouverte le 13 février 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 20 octobre 2017 et le 13 février 2018, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/CHN du 4 septembre 2023 et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023)
06/03/2023: Suppression, le 6 mars 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de bisphénol A en provenance de Thaïlande (enquête ouverte le 6 mars 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 9 novembre 2017 et le 28 février 2018, respectivement)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023)
21/07/2023: Ouverture, le 21 juillet 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'acide propionique en provenance des États-Unis	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Avis public du Ministère du commerce de Chine n° 25 du 21 juillet 2023, publié au Journal officiel

Description	Source
05/08/2023: Suppression, le 5 août 2023, d'une mesure antidumping visant les importations d'orge en provenance d'Australie (enquête ouverte le 19 novembre 2018 et droit définitif imposé le 19 mai 2020)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Avis public du Ministère du commerce de Chine n° 29 du 4 août 2023, publié au Journal officiel Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zwgk/gkzcfb/202308/20230803425622.shtml
05/08/2023: Suppression, le 5 août 2023, d'une mesure compensatoire visant les importations d'orge en provenance d'Australie (enquête ouverte le 21 décembre 2018 et droit définitif imposé le 19 mai 2020)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Avis public du Ministère du commerce de Chine n° 29 du 4 août 2023, publié au Journal officiel Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zwgk/gkzcfb/202308/20230803425622.shtml
Colombie	
18/05/2023: Ouverture, le 18 mai 2023, d'une enquête en matière de sauvegarde bilatérale sur les importations de polychlorure de vinyle (PVC) en provenance de la République de Corée	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Résolution n° 092 du 19 mai 2023 du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/b526da73-893a-429e-9d0d-2b9c0ec765db/Resolucion-092-del-16-de-mayo-de-2023.aspx
19/07/2023: Ouverture, le 19 juillet 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de polychlorure de vinyle (PVC) en provenance de Chine et des États-Unis	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (22 septembre 2023) et Résolution n° 142 du 18 juillet 2023 du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/ee556789-23fa-4bf5-b8b2-5730fae010e0/Resolucion-142-del-18-de-julio-de-2023.aspx
Corée, République de	
01/05/2023: Ouverture, le 1er mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de ciment Portland blanc en provenance d'Égypte	Document de l'OMC G/ADP/N/384/KOR du 6 octobre 2023
22/06/2023: Clôture (pas de mesure), le 22 juin 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de fils de filaments de polyester partiellement orientés en provenance de Chine et de Malaisie (enquête ouverte le 24 février 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/KOR du 6 octobre 2023
Costa Rica	
19/08/2023: Suppression, le 19 août 2023, des droits de sauvegarde sur les importations de sucre à l'état solide, en poudre, connu sous le nom de sucre blanc (enquête ouverte le 30 juin 2019 et droit définitif imposé le 7 août 2020)	Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Résolution n° DM-R-060-2023-MEIC du 28 août 2023 du Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce. Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2023/09/05/COMP_05_09_2023.pdf
États-Unis d'Amérique	
25/10/2022: Ouverture, le 25 octobre 2022, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains attelages de wagons de fret et leurs composants en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 19 mai 2023)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023 et Journal quotidien du gouvernement des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2022-23135 du 25 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2022/10/25/2022-23135/certain-freight-rail-couplers-and-parts-thereof-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of
25/10/2022: Ouverture, le 25 octobre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de certains attelages de wagons de fret et leurs composants en provenance de Chine et du Mexique (droits provisoires imposés le 30 mai 2023 sur les importations en provenance de Chine et le 3 mai 2023 sur les importations en provenance du Mexique)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
08/11/2022: Ouverture, le 8 novembre 2022, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de chemises pour dossiers en papier en provenance d'Inde (droits provisoires imposés le 20 mars 2023)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023

Description	Source
08/11/2022: Ouverture, le 8 novembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de chemises pour dossiers en papier en provenance de Chine, d'Inde et du Viet Nam (droits provisoires imposés le 17 mai 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 10 août 2023
22/12/2022: Suppression, le 22 décembre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de certains produits plats en acier laminés à chaud en provenance du Brésil (enquête ouverte le 9 septembre 2015 et droits provisoires et définitifs imposés le 22 mars et le 3 octobre 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/USA du 8 mars 2023
22/12/2022: Suppression, le 22 décembre 2022, d'une mesure compensatoire visant les importations de certains produits plats en acier laminés à chaud en provenance du Brésil (enquête ouverte le 9 septembre 2015 et droit provisoire et droit définitif imposés le 15 janvier et le 3 octobre 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/399/USA du 16 mars 2023
23/12/2023: Suppression, le 23 décembre 2022, des droits antidumping sur les importations de certains clous en acier en provenance de Sri Lanka (enquête ouverte le 26 janvier 2022 et droits provisoires imposés le 4 août 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/USA du 8 mars 2023
29/12/2022: Suppression, le 29 décembre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de certains azurants optiques stilbéniques en provenance de Chine et du Taipei chinois (enquête ouverte le 27 avril 2011 et droits provisoires et définitifs imposés le 3 novembre 2011 et le 10 mai 2012, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/USA du 8 mars 2023
06/01/2023: Suppression, le 6 janvier 2023, des droits antidumping sur les importations de chlorure de baryum en provenance d'Inde (enquête ouverte le 8 février 2022 et droits provisoires imposés le 17 août 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
20/01/2023: Suppression, le 20 janvier 2023, des droits compensateurs sur les importations de cylindres à haute pression en acier en provenance de Chine (enquête ouverte le 8 juin 2011 et droits provisoires et définitifs imposés le 18 octobre 2011 et le 21 juin 2012, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
20/01/2023: Suppression, le 20 janvier 2023, des droits antidumping sur les importations de cylindres à haute pression en acier en provenance de Chine (enquête ouverte le 8 juin 2011 et droits provisoires et définitifs imposés le 15 décembre 2011 et le 21 juin 2012, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
25/01/2023: Ouverture, le 25 janvier 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de nettoyeurs à haute pression fonctionnant au gaz en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 5 juin 2023)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
25/01/2023: Ouverture, le 25 janvier 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de nettoyeurs à haute pression fonctionnant au gaz en provenance de Chine et du Viet Nam (droits provisoires imposés le 15 juin 2023 sur les importations en provenance du Viet Nam)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023. Journal quotidien du gouvernement des États-Unis, Avis 2023-01477, 25 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2023/01/25/2023-01477/gas-powered-pressure-washers-from-the-peoples-republic-of-china-and-the-socialist-republic-of
01/02/2023: Suppression, le 1er février 2023, des droits antidumping sur les importations de feuilles de polyéthylène téréphtalate en provenance d'Oman (enquête ouverte le 27 août 2019 et droits provisoires et définitifs imposés le 3 mars et le 10 septembre 2020, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023

Description	Source
10/02/2023: Suppression, le 10 février 2023, des droits antidumping sur les importations de certaines tôles en acier au carbone et en aciers alliés coupées à la longueur voulue en provenance du Brésil (enquête ouverte le 5 mai 2016 et droit provisoire et droit définitif imposés le 22 septembre 2016 et le 1er février 2017, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
10/02/2023: Suppression, le 10 février 2023, des droits antidumping sur les importations de certains clous en acier en provenance d'Inde, de Thaïlande et de Türkiye (enquête ouverte le 26 janvier 2022 et droits provisoires imposés le 4 août 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
14/02/2023: Ouverture, le 14 février 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de produits étamés ou chromés en provenance d'Allemagne, du Canada, de Chine, des Pays-Bas, de la République de Corée, du Royaume-Uni, du Taipei chinois et de la Türkiye	Document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023. Commission du commerce international, Avis n° 2023-01325 du 24 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-01-24/pdf/2023-01325.pdf
14/02/2023: Ouverture, le 14 février 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de produits étamés ou chromés en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 26 juin 2023)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
17/05/2023: Ouverture, le 17 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de barres en laiton en provenance d'Afrique du Sud, du Brésil, d'Inde, d'Israël, du Mexique et de la République de Corée	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023), document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023 et Federal Register des États-Unis, volume 88, n° 100, 24 mai 2023. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-05-24/pdf/2023-11002.pdf
19/05/2023: Ouverture, le 19 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'étagères emboîtables en acier préconditionnées pour la vente en provenance de l'Inde, de la Malaisie, du Taipei chinois, de la Thaïlande et du Viet Nam	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023), document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023 et Federal Register des États-Unis, volume 88, Avis n° 97, 19 mai 2023. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-05-19/pdf/2023-10778.pdf
24/05/2023: Ouverture, le 24 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains cylindres en acier non rechargeables en provenance d'Inde	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023), document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023 et Federal Register des États-Unis, volume 88, n° 100, 24 mai 2023. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-05-24/pdf/2023-11003.pdf
24/05/2023: Ouverture, le 24 mai 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de barres en laiton en provenance d'Inde, d'Israël et de la République de Corée	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023) et document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
24/05/2023: Ouverture, le 24 mai 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains cylindres en acier non rechargeables en provenance d'Inde	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023) et document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
22/06/2023: Suppression, le 22 juin 2023, des droits antidumping sur les importations d'agrafes à carton en provenance de Chine (enquête ouverte le 27 avril 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 3 novembre 2017 et le 8 mai 2018, respectivement)	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023) et document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023
26/06/2023: Ouverture, le 26 juin 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains sacs à provisions en papier en provenance de Chine et d'Inde	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023) et document de l'OMC G/SCM/N/407/USA du 28 août 2023
27/06/2023: Ouverture, le 27 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains sacs à provisions en papier en provenance du Cambodge, de Chine, de Colombie, d'Inde, de Malaisie, du Portugal, du Taipei chinois, de Türkiye et du Viet Nam	Délégation permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC (12 octobre 2023), document de l'OMC G/ADP/N/384/USA du 30 août 2023 et Federal Register des États-Unis, volume 88, Avis n° 122, 27 juin 2023. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2023-06-27/pdf/2023-13576.pdf

Description	Source
23/08/2023: Ouverture, le 23 août 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de matelas en provenance de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, d'Espagne, d'Inde, d'Italie, du Kosovo[3], du Mexique, du Myanmar, des Philippines, de Pologne, de Slovénie et du Taipei chinois	Federal Register des États-Unis, volume 88, n° 162, 23 août 2023. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2023/08/23/2023-18165/mattresses-from-bosnia-and-herzegovina-bulgaria-burma-india-italy-kosovo-mexico-the-philippines#footnote-1-p57433
Fédération de Russie	
17/08/2023: Ouverture, le 17 août 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de dioxyde de titane en provenance de Chine	Délégation permanente de la Fédération de Russie (5 octobre 2023) et avis au public de la Commission économique eurasienne, 4 août 2023. Adresse consultée: https://docs.eaeunion.org/docs/en-us/01240776/oa_17082023
Fédération de Russie (pour l'Union économique eurasiatique)	
01/03/2023: Ouverture, le 1er mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de roues en alliage d'aluminium en provenance du Japon, de Malaisie, de Thaïlande et de Türkiye	Document de l'OMC G/ADP/N/384/RUS du 14 septembre 2023. Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (3 mai 2023)
Inde	
20/10/2022: Clôture (pas de mesure), le 20 octobre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de (4R-Cis)-1,1-diméthyléthyl6-cyanométhyl-2,2-diméthyle-1,3-dioxane4-acétate ou ATS-8 en provenance de Chine (enquête ouverte le 2 août 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
27/10/2022: Clôture (pas de mesure), le 27 octobre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de monoéthylèneglycol (MEG) en provenance de l'État du Koweït, des États-Unis et du Royaume d'Arabie saoudite (enquête ouverte le 28 juin 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
28/10/2022: Suppression, le 28 octobre 2022, des mesures visant les importations de caoutchouc styrène-butadiène des séries 1 500 et 1 700 en provenance de la République de Corée, de Thaïlande et de l'Union européenne (enquête ouverte le 14 janvier 2016 et droit définitif imposé le 30 août 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
01/11/2022: Suppression, le 1er novembre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de chlorate de sodium en provenance du Canada, de Chine et de l'Union européenne (enquête ouverte le 12 mai 2016 et droit définitif imposé le 2 novembre 2017. Mesure supprimée simultanément pour l'Union européenne et pour le Royaume-Uni)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
04/11/2022: Clôture (pas de mesure), le 4 novembre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de meules minces à liant résine en provenance de Chine (enquête ouverte le 7 juin 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
09/11/2022: Clôture (pas de mesure), le 9 novembre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de cellules solaires, même assemblées en modules ou en panneaux en provenance de Chine, de Thaïlande et du Viet Nam (enquête ouverte le 15 mai 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
15/11/2022: Clôture (pas de mesure), le 15 novembre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations d'ofloxacine et de ses produits intermédiaires en provenance de Chine (enquête ouverte le 17 septembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023

[3] Les références au Kosovo doivent être comprises dans le contexte de la résolution n° 1244 du Conseil de sécurité (1999).

Description	Source
16/11/2022: Suppression, le 16 novembre 2022, des droits antidumping sur les importations de certaines substances chimiques pour l'industrie du caoutchouc I en provenance de Chine et de l'Union européenne (enquête ouverte le 7 juillet 2004 et droits définitifs imposés le 7 juillet 2005)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)
02/12/2022: Suppression, le 2 décembre 2022, des droits antidumping sur les importations de polychlorure de vinyle (PVC) (suspension) en provenance de Chine et des États-Unis (droits imposés le 23 janvier 2008)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND et Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)
15/12/2022: Suppression, le 15 décembre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de pneumatiques neufs/non usagés à structure radiale avec ou sans chambres à air et/ou "flaps" en caoutchouc (y compris les pneumatiques sans chambre à air) d'un code nominal du diamètre de la jante supérieur à 16 pouces, utilisés pour autobus et camions en provenance de Chine (enquête ouverte le 3 mai 2016 et droit définitif imposé le 18 septembre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
21/12/2022: Ouverture, le 21 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de Para-Butylphénol tertiaire (PTBP) en provenance des États-Unis, de la République de Corée et de Singapour	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
22/12/2022: Clôture (pas de mesure), le 22 décembre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de glycine en provenance de Chine (enquête ouverte le 30 septembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
29/12/2022: Clôture (pas de mesure), le 29 décembre 2022, de l'enquête antidumping visant les importations de verres ophtalmiques semi-finis en provenance de Chine (enquête ouverte le 30 septembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IND du 19 avril 2023
29/12/2022: Ouverture, le 29 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de palmitate de vitamine A en provenance de Chine, de la Suisse et de l'Union européenne	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
29/12/2022: Ouverture, le 29 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de vinyle auto-adhésif en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
30/12/2022: Ouverture, le 30 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de cartes de circuits imprimés en provenance de Chine et de Hong Kong, Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
23/01/2023: Clôture, le 23 janvier 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de carreaux de revêtement en vinyle autres qu'en rouleaux ou à plat en provenance du Viet Nam (enquête ouverte le 24 janvier 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
01/03/2023: Ouverture, le 31 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de cyanure de sodium en provenance de Chine, du Japon, de la République de Corée et de l'Union européenne	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
12/03/2023: Suppression, le 12 mars 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de naphtalènesulfonate-formaldéhyde en provenance de Chine (enquête ouverte le 13 octobre 2016 et droit définitif imposé le 13 mars 2018)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)
19/03/2023: Suppression, le 19 mars 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de diméthylacétamide en provenance de Chine et de Türkiye (enquête ouverte le 17 mars 2017 et droit définitif imposé le 20 mars 2018)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)

Description	Source
20/03/2023: Suppression, le 20 mars 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de mono-isopropylamine (MIPA) en provenance de Chine (enquête ouverte le 15 février 2017 et droit définitif imposé le 21 mars 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/314/IND du 4 octobre 2018
26/03/2023: Suppression, le 26 mars 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de parquet contrecollé en provenance de Chine, d'Indonésie, de Malaisie et de l'Union européenne (enquête ouverte le 17 février 2017 et droit définitif imposé le 27 mars 2018)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)
29/03/2023: Ouverture, le 29 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de polyol pour blocs de mousse souple en provenance de Chine et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
31/03/2023: Ouverture, le 31 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de couvercles à ouverture facile en tôle en fer-blanc, y compris tôle en fer-blanc électrolytique, de diamètre 401 (99 mm) et 300 (73 mm) en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
05/04/2023: Suppression, le 5 avril 2023, d'une mesure antidumping visant les importations de pentoxyde de phosphore en provenance de Chine (enquête ouverte le 17 mars 2017 et droit définitif imposé le 6 avril 2018) | Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023)
21/04/2023: Clôture (pas de mesure), le 21 avril 2023, de l'enquête antidumping visant les importations de noir de soufre en provenance de Chine (enquête ouverte le 30 septembre 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
02/05/2023: Suppression, le 2 mai 2023, des droits antidumping sur les importations d'alcools gras saturés en provenance d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande (enquête ouverte le 24 avril 2017 et droit provisoire imposé le 25 mai 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
12/05/2023: Ouverture, le 12 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de pentaérythritol en provenance de Chine, du Royaume d'Arabie saoudite et du Taipei chinois	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
30/06/2023: Ouverture, le 30 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de cadres en aluminium pour panneaux solaires en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
30/06/2023: Ouverture, le 30 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de caoutchouc isobutène-isoprène en provenance de Chine, des États-Unis, de la Fédération de Russie, du Royaume d'Arabie saoudite et de Singapour	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IND du 13 octobre 2023
30/06/2023: Ouverture, le 30 juin 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de coke métallurgique à faible teneur en cendres	Document de l'OMC G/SG/N/6/IND/49 du 12 juillet 2023 et Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (10 octobre 2023). Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/Initiation%20Notification%20%283%29.pdf
20/09/2023: Ouverture, le 20 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de bouteilles isolantes et autres récipients en acier inoxydable en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (10 octobre 2023) et Affaire n° 6/10/2023-DGTR du 20 septembre 2023
20/09/2023: Ouverture, le 20 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de glissières télescopiques pour tiroirs coulissants en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (10 octobre 2023) et Affaire n° 6/13/2023-DGTR du 20 septembre 2023
21/09/2023: Ouverture, le 21 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de miroirs en verre non encadrés en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (10 octobre 2023) et Affaire n° 6/12/2023-DGTR du 21 septembre 2023

Description	Source
22/09/2023: Ouverture, le 22 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'éléments de fixation en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (10 octobre 2023) et Affaire n° 6/16/2023-DGTR du 22 septembre 2023
Indonésie	
06/12/2022: Suppression, le 6 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier inoxydable laminé à froid en provenance de Chine et de Malaisie (enquête ouverte le 23 octobre 2019)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/IDN du 10 mars 2023
15/03/2023: Ouverture, le 15 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de carreaux en céramique en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IDN du 28 août 2023. Ministère indonésien du commerce, Comité antidumping indonésien (KADI), Notification n° AD.02/17.5/KADI/03/2023, 15 mars 2023. Adresse consultée: https://kadi.kemendag.go.id/kasus/ubin-keramik-2
26/03/2023: Ouverture, le 26 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains films de nylon en provenance de Chine, du Taipei chinois et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/384/IDN du 28 août 2023. Ministère indonésien du commerce, Comité antidumping indonésien (KADI), Avis n° AD.03/230/KADI/03/2023 du 28 mars 2023. Adresse consultée: https://kadi.kemendag.go.id/kasus/nylon-film
25/07/2023: Ouverture, le 25 juillet 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/39 du 28 juillet 2023
Japon	
31/03/2023: Suppression, le 31 mars 2023, des droits antidumping sur les importations d'accessoires à souder bout-à-bout en acier au carbone en provenance de Chine et de la République de Corée (enquête ouverte le 31 mars 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 28 décembre 2017 et le 31 mars 2018, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/JPN du 10 août 2023. Délégation permanente du Japon auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel du Japon, édition spéciale n° 68, 31 mars 2023
Madagascar	
11/02/2023: Ouverture, le 11 février 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de lait concentré	Document de l'OMC G/SG/N/11/MDG/9 du 14 février 2023
18/02/2023: Ouverture, le 18 février 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de farine	Document de l'OMC G/SG/N/6/MDG/10-G/SG/N/7/MDG/10-G/SG/N/11/MDG/10 du 24 février 2023
Malaisie	
31/01/2023: Ouverture, le 31 janvier 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de produits laminés à froid, en aciers alliés ou non alliés, d'une largeur inférieure à 1 300 mm (réduits à froid), non plaqués ni revêtus (en rouleaux, en feuilles, en bandes, en boucles ou sous toute autre forme) en provenance du Japon (droits provisoires imposés le 31 mai 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/MYS du 22 août 2023
26/06/2023: Suppression, le 26 juin 2023, des droits antidumping sur les importations de rouleaux d'aciers alliés et d'aciers non alliés laminés à froid en provenance de la République de Corée et du Viet Nam (enquête ouverte le 27 août 2015 et droits provisoires et définitifs imposés le 25 janvier et le 24 mai 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/MYS du 22 août 2023
26/06/2023: Suppression, le 26 juin 2023, des droits antidumping sur les importations de rouleaux en fer ou en aciers non alliés laminés à froid, d'une largeur supérieure à 1 300 mm en provenance de la République de Corée et du Viet Nam (enquête ouverte le 29 mars 2019 et droits provisoires et définitifs imposés respectivement le 26 août et le 24 décembre 2019, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/MYS du 22 août 2023

Description	Source
Mexique	
05/04/2023: Ouverture, le 5 avril 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de pneumatiques en provenance de Chine	Document de l'OMC G/N/384/MEX du 28 août 2023. Diario Oficial de la Federación (Journal officiel), 30 mars 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5684934&fecha=05/04/2023#gsc.tab=0
16/05/2023: Suppression, le 16 mai 2023, des droits antidumping sur les importations de ferromanganèse à forte teneur en carbone en provenance de la République de Corée (enquête ouverte le 8 janvier 2016 et droits provisoires et définitifs imposés le 11 juillet et le 15 décembre 2016, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/MEX du 28 août 2023
09/06/2023: Ouverture, le 9 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de tiges filetées en acier en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/MEX du 28 août 2023. Diario Oficial de la Federación (Journal officiel), 9 juin 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5691698&fecha=09/06/2023#gsc.tab=0
Nouvelle-Zélande	
16/06/2023: Clôture (pas de mesure), le 16 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de pêches en conserve en provenance de Chine (enquête ouverte le 29 novembre 2022)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/NZL du 4 septembre 2023
Pakistan	
05/06/2023: Suppression, le 5 juin 2023, des droits antidumping sur les importations de crayons à papier en provenance de Chine (enquête ouverte le 13 décembre 2017 et droits provisoires et définitifs imposés le 6 juin et le 10 octobre 2018, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/PAK du 23 août 2023
Paraguay	
02/12/2022: Ouverture, le 2 décembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de profilés d'aluminium en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/PRY du 28 juillet 2023
Pérou	
01/03/2023: Clôture (pas de mesure), le 1er mars 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de vêtements (chapitres 61, 62 et 63 du SH) (enquête ouverte le 24 décembre 2021)	Délégation permanente du Pérou auprès de l'OMC (1er juin 2023) et Décret suprême n° 002-2023-MINCETUR, 1er mars 2023. Adresse consultée: https://www.gob.pe/institucion/mincetur/normas-legales/3962959-002-2023-mincetur
Philippines	
29/03/2023: Ouverture, le 29 mars 2023, d'une enquête préliminaire en matière de sauvegardes sur les importations de bouteilles en acier pour gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (29 septembre 2023) et avis d'ouverture d'une enquête par le DTI (Affaire n° 01-2023). Adresse consultée: https://dtiwebfiles.s3-ap-southeast-1.amazonaws.com/BIS/Trade%20Remedies/DTI%20NOTICES%2CORDERS%2CINITIATION%20%26%20PRELIMINARY%20REPORTS/Safeguard%20Measures/LPG%20Cylinder/Initiation/1_SGCase%20No.%2001-2023%20%20DTI%20Notice%20of%20Initiation%20LPG.pdf
Taipei chinois	
25/05/2023: Ouverture, le 25 mai 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de plaques d'impression offset en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/TPKM du 22 août 2023
Thaïlande	
09/06/2023: Suppression, le 9 juin 2023, des droits antidumping sur les importations de certains produits en acier laminés à froid, plaqués ou revêtus d'alliages d'aluminium zinc par immersion à chaud en provenance du Viet Nam (enquête ouverte le 18 septembre 2015 et droit définitif imposé le 25 mars 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/THA du 10 août 2023

Description	Source
09/06/2023: Clôture (pas de mesure), le 9 juin 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'extrusions d'aluminium en provenance de Chine (enquête ouverte le 3 décembre 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/THA du 10 août 2023
Türkiye	
20/10/2022: Suppression, le 20 octobre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de textiles matelassés en provenance de Chine (enquête ouverte le 1er juillet 2016 et droit définitif imposé le 20 octobre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/TUR du 1er mars 2023 et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023)
20/10/2022: Suppression, le 20 octobre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de phtalate de dioctyle en provenance de la République de Corée (enquête ouverte le 21 juillet 2016 et droit définitif imposé le 20 octobre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/TUR du 1er mars 2023 et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023)
20/10/2022: Suppression, le 20 octobre 2022, d'une mesure antidumping visant les importations de téréphtalate de dioctyle en provenance de la République de Corée (enquête ouverte le 23 novembre 2016 et droit définitif imposé le 20 octobre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/377/TUR du 1er mars 2023 et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023)
03/03/2023: Suppression, le 3 mars 2023, des droits antidumping sur les importations de vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine ou en céramique en provenance de Chine (enquête ouverte le 24 septembre 2016 et droit définitif imposé le 3 mars 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/TUR du 23 août 2023. Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel de la Türkiye du 4 août 2022
19/04/2023: Suppression, le 19 avril 2023, des droits antidumping sur les importations de papiers pour couverture, dits "Kraftliner", écrus en provenance du Brésil, de la Fédération de Russie, de Finlande et de Pologne (enquête ouverte le 30 octobre 2016 et droit définitif imposé le 19 avril 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/TUR du 23 août 2023. Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye du 4 août 2022
13/09/2023: Ouverture, le 13 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de fils et cordes en caoutchouc vulcanisé en provenance d'Inde	Journal officiel de la Türkiye n° 32308, Communiqué 22, 13 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/09/20230913-3.htm
Ukraine	
05/11/2022: Clôture, le 5 novembre 2022, d'une enquête en matière de sauvegardes sur les importations de profilés en PVC (enquête ouverte le 1er septembre 2021)	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023)
Union européenne	
14/11/2022: Ouverture, le 14 novembre 2022, d'une enquête antidumping visant les importations de plats à boudins (à bourrelets) en provenance de Chine et de Türkiye	Document de l'OMC G/ADP/N/384/EU du 11 septembre 2023
16/02/2023: Ouverture, le 16 février 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains dioxydes de manganèse en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/384/EU du 11 septembre 2023. Journal officiel de l'Union européenne 2023/C 57/07 du 16 février 2023. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52023XC0216%2801%29&from=FR
17/02/2023: Suppression, le 17 février 2023, des droits antidumping sur les importations de certains produits plats en fer, en aciers non alliés ou en autres aciers alliés, laminés à chaud en provenance d'Ukraine (enquête ouverte le 7 juillet 2016 et droit définitif imposé le 6 octobre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/384/EU du 11 septembre 2023
20/03/2023: Clôture (pas de mesure), le 20 mars 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations d'acide gras en provenance d'Indonésie (enquête ouverte le 13 mai 2022)	Document de l'OMC G/SCM/N/407/EU du 30 août 2023. Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (3 avril 2023) et Décision d'exécution (UE) 2023/617 de la Commission du 17 mars 2023
30/03/2023: Ouverture, le 30 mars 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains types de polyéthylène téréphtalate (PET) en provenance de Chine	Journal officiel de l'Union européenne, Avis n° (2023/C 115/05) du 30 mars 2023. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2023_115_R_0005&from=FR

Description	Source
Viet Nam	
05/07/2023: Ouverture, le 5 juillet 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de torons en acier précontraint en provenance de Chine, de Malaisie et de Thaïlande	Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (2 octobre 2023) et Décision n° 1704/QD-BCT du 5 juillet 2023. Adresse consultée: https://trav.gov.vn/data/00195410-a87c-4a80-989d-83a83a4e020d/userfiles/files/QD%201704%20-%2005_07%20-%20Ban%20hanh%20QD%20dieu%20tra.pdf

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Indonésie	
14/08/2023: Ouverture, le 14 août 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de copolymère de polypropylène en provenance des Émirats arabes unis, de Malaisie, de la République de Corée, de Singapour et du Viet Nam	Comité antidumping indonésien, Affaire – Copolymère de polypropylène, 14 août 2023. Adresse consultée: https://kadi.kemendag.go.id/kasus/polypropylene-copolyner
12/09/2023: Ouverture, le 12 septembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de fils de filaments synthétiques en provenance de Chine	Comité antidumping indonésien, Affaire – Fils de filaments synthétiques, 12 septembre 2023. Adresse consultée: https://kadi.kemendag.go.id/kasus/benang-filamen-sintetik-2

ANNEXE 3 – AUTRES MESURES LIÉES AU COMMERCE[1]

(MI-OCTOBRE 2022 À MI-OCTOBRE 2023)

Renseignements vérifiés[2]

Description	Source
Afrique du Sud	
15/06/2023: Prohibitions à l'exportation de déchets et de débris de métaux ferreux et non ferreux	Délégation permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC (2 octobre 2023) et Journal officiel n° 48791, 15 juin 2023. Adresse consultée: https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202306/48791rg11593gon3552.pdf
Argentine	
10/02/2023: Prorogation supplémentaire de l'interdiction temporaire d'exporter des déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles) et des déchets lingotés en fer ou en acier; des déchets, rognures et débris de matières plastiques; de polymères de l'éthylène, du styrène ou du chlorure de vinyle; et d'autres matières plastiques (NCM 391510.00, 391520.00, 391530.00, 391590.00, 720410.00, 720421.00, 720429.00, 720430.00, 720441.00, 720449.00, 720450.00, 7404, 7602)	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Décret n° 70/2023 du 10 février 2023. Adresse consultée: https://www.argentina.gob.ar/normativa/nacional/decreto-70-2023-379436/texto
26/05/2023: Augmentation de la valeur de référence à l'exportation pour certains produits à base de lait en poudre destinés à une liste donnée de pays	Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (4 septembre 2023) et Journal officiel de la République d'Argentine, Résolution générale n° 5363/2023 du 24 mai 2023. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/287147/20230524?busqueda=1
Australie	
25/10/2022: Prorogation de la période d'élimination du statut de la nation la plus favorisée (NPF) pour les marchandises importées de la Fédération de Russie par l'application d'un droit additionnel de 35% sur les marchandises produites ou fabriquées en Fédération de Russie ou au Bélarus. Ce droit s'ajoute au droit de douane général, au droit de douane équivalent au droit d'accise ou au droit en dollars qui s'applique à ces marchandises. Cette mesure temporaire est une réponse à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, soutenue par le Bélarus. Elle est nécessaire à la protection des intérêts essentiels de la sécurité de l'Australie. Elle a été officiellement annoncée le 14 octobre 2022 par le gouvernement australien. La mesure exclut les marchandises couvertes par les taux de droits de douane résultant des concessions au titre des articles 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ou 25 de l'annexe 4 de la Loi de 1995 sur le tarif douanier (en vigueur du 25 octobre 2022 au 24 octobre 2025).	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Avis d'intention de proposer des modifications du tarif douanier (n° 3) 2022 – F2022L00505, Avis d'intention de proposer des modifications du tarif douanier (n° 4) 2022 – F2022L00602 et Avis d'intention de proposer des modifications du tarif douanier (n° 7) 2022

[1] L'inclusion de toute mesure dans la présente annexe n'implique aucun jugement de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la compatibilité de toute mesure mentionnée avec les dispositions de l'un quelconque des Accords de l'Organisation.

[2] Les renseignements qui figurent dans la présente section ont été fournis par le Membre concerné ou confirmés à la demande du Secrétariat.

Description	Source
Azerbaïdjan (observateur)	
29/03/2023: Restrictions à l'importation de voitures de tourisme de plus de 10 ans selon la date de sortie d'usine (à l'exception des voitures de tourisme rares et des voitures de tourisme introduites temporairement sur le territoire douanier)	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Résolution n° 94 du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan
Bélarus (observateur)	
10/02/2023: Licences d'exportation pour les oignons et les pommes	Résolution du Conseil des Ministres de la République du Bélarus n° 117 du 10 février 2023. Adresse consultée: https://pravo.by/document/?guid=12551&p0=C22300117&p1=1&p5=0
Brésil	
01/11/2022: Suppression de certains produits dans l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Résolution du Gecex n° 414 du 25 octobre 2022. Adresse consultée: https://in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-414-de-25-de-outubro-de-2022-439183992
07/11/2022: Exclusion de plusieurs produits des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 08/12/2022: Exclusion d'autres produits de l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 284/2021	Résolutions du Gecex n° 418 du 27 octobre 2022 et n° 429 du 1er décembre 2022. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-418-de-27-de-outubro-de-2022-440240459 et https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-429-de-1-de-dezembro-de-2022-448025048
07/11/2022: Exclusion de certains produits automobiles de l'Annexe unique de la Résolution n° 311/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 08/12/2022: Exclusion d'un autre produit de l'Annexe unique de la Résolution du Gecex n° 311/2022	Résolutions du Gecex n° 417 du 27 octobre 2022 et n° 426 du 1er décembre 2022. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-417-de-27-de-outubro-de-2022-440231373 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-426-de-1-de-dezembro-de-2022-448018199
07/11/2022: Exclusion de plusieurs biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation (auparavant nuls) pour ces produits; 03/01/2023: Exclusion d'autres biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022; 27/03/2023: Exclusion, au niveau des sous-positions à 6 chiffres, de 44 biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022	Résolutions du Gecex n° 415 du 27 octobre 2022; n° 427 du 1er décembre 2022; n° 442 du 27 décembre 2022; et n° 460 du 20 mars 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-415-de-27-de-outubro-de-2022-440256147, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-427-de-1-de-dezembro-de-2022-448030329, https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-442-de-27-de-dezembro-de-2022-454533048 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-460-de-20-de-marco-de-2023-471702770
07/11/2022: Exclusion de plusieurs produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 08/12/2022: Exclusion de certains autres produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution n° 323/2022; 28/03/2023: Exclusion de certains produits informatiques et de télécommunication de l'annexe I de la Résolution n° 323/2022	Résolutions du Gecex n° 416/2022 du 27 octobre 2022, n° 428 du 1er décembre 2022 et n° 461 du 20 mars 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-416-de-27-de-outubro-de-2022-440240380, https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-428-de-1-de-dezembro-de-2022-448024968 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-461-de-20-de-marco-de-2023-471696879

Description	Source
Chili	
18/01/2023: Modification du chapitre III et de l'annexe 18 du Recueil des règlements douaniers, en vue de l'incorporation des dispositions relatives aux pneumatiques pour véhicules. Une attestation officielle doit désormais être présentée pour l'importation des produits énumérés à l'annexe 1 (pages 8 à 25)	Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Service national des douanes, Résolution n° 000134, 11 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/aduana/site/docs/20230111/20230111171756/134_2023.pdf
15/05/2023: Adoption d'une procédure de contrôle pour les importations de gaz naturel et de pétrole par conduites	Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Service national des douanes, Décision spéciale n° 1790 du 15 mai 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-1790-15-05-2023/aduana/2023-05-16/171333.html
Chine	
01/01/2023: Fin de l'application des taux provisoires des droits d'importation pour les châtaignes, la réglisse et ses dérivés, les pneumatiques de grande dimension et les récolteuses de canne à sucre, entraînant l'application de taux NPF plus élevés pour ces produits	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (30 mai 2023) et Annonce n° 11/2022 de la SCTC du 28 décembre 2022
01/01/2023: Imposition de droits à l'exportation pour 106 types de produits, pour une année	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 11/2022 de la SCTC du 28 décembre 2022. Adresse consultée: http://www.gov.cn/zhengce/zhengceku/2022-12/29/5734125/files/a3d59cbc7ee044feb7c45c848476dad1.pdf
01/01/2023: Augmentation de la taxe à l'exportation visant l'aluminium et certains alliages d'aluminium	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Annonce n° 11/2022 de la SCTC du 28 décembre 2022
06/06/2023: Publication du "Catalogue des produits dont l'exportation est prohibée (7ème série)", qui interdit l'exportation de plusieurs produits	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (13 octobre 2023) et Ministère du commerce de la République populaire de Chine, Département du commerce extérieur, Avis n° 21/2023 du 6 juin 2023. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zwgk/gkzcfb/202306/20230603414825.shtml
06/06/2023: Publication de la "Liste de produits prohibés (8ème série)", qui interdit l'importation de plusieurs produits	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (13 octobre 2023) et Ministère du commerce de la République populaire de Chine, Département du commerce extérieur, Avis n° 21/2023 du 6 juin 2023. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zwgk/gkzcfb/202306/20230603414825.shtml
Colombie	
14/01/2023: Rétablissement du droit d'importation (auparavant de 0%) sur les matières premières et les biens de production	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 avril 2023) et Décret n° 2616 du 29 décembre 2022 du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/cb65d985-1916-407e-800d-e1d159d160e0/Decreto-2616-del-29-de-diciembre-de-2022.aspx
16/02/2023: Modification de la réglementation relative aux marchandises entrantes dans le cadre du trafic frontalier, établissant une liste de marchandises et des contingents par foyer pour les habitants des régions frontalières	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 avril 2023) et Résolution n° 5 du 27 janvier 2023 de la Direction des impôts et des douanes nationales (DIAN). Adresse consultée: https://www.dian.gov.co/normatividad/Normatividad/Resoluci%C3%B3n%20000005%20de%2027-01-2023.pdf
16/02/2023: Modification de la réglementation relative aux marchandises sortantes dans le cadre du trafic frontalier, établissant une liste de marchandises et des contingents par foyer pour les habitants des régions frontalières	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 avril 2023) et Résolution n° 5 du 27 janvier 2023 de la Direction des impôts et des douanes nationales (DIAN). Adresse consultée: https://www.dian.gov.co/normatividad/Normatividad/Resoluci%C3%B3n%20000005%20de%2027-01-2023.pdf

Description	Source
12/05/2023: Instauration d'un contingent transitoire pour l'exportation de déchets et débris de métaux, de produits de fonderie en fer ou en acier et de déchets lingotés en fer ou en acier (mesure en vigueur pour 2 ans)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Circulaire n° 003 du 12 mai 2023 et Décret n° 0647 du 28 avril 2023. Adresses consultées: https://www.mincit.gov.co/getattachment/c67c749c-e785-46dc-896f-8bc1f25115ee/Circular-003-del-12-de-mayo-de-2023.aspx et https://www.mincit.gov.co/getattachment/efe18a4c-be4b-431e-bbef-fb2f42748e9d/Decreto-0647-del-28-de-abril-de-2023.aspx
14/07/2023: Introduction d'un contingent sur les importations de boissons alcooliques (à l'exclusion de l'alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique de moins de 80% vol.) dans la zone de régime douanier spécial de Maicao, Uribia et Manaure (mesure en vigueur pour 12 mois)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Résolution n° 99 de la Direction nationale des impôts et des douanes, du 28 juin 2023. Adresse consultée: https://normograma.dian.gov.co/dian/compilacion/docs/resolucion_dian_0099_2023.htm#:~:text=Por%20la%20cual%20se%20asigna,para%20asegurar%20su%20debida%20utilizaci%C3%B3n
Égypte	
19/12/2022: Droits d'exportation sur les déchets et débris d'aciers alliés (en acier inoxydable) de 3500 EGP/t (en vigueur pendant 1 an, jusqu'au 18 décembre 2023)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Décret ministériel n° 605 pour 2022
01/01/2023: Droit d'exportation sur certains produits (en vigueur pendant 1 an, jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Décret ministériel n° 624/2022
06/01/2023: Droits d'exportation sur les poussières, poudres et paillettes de zinc de 5 000 EGP/t (en vigueur pendant 6 mois, jusqu'au 5 juillet 2023, prorogés jusqu'au 16 juillet 2024)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (17 avril 2023 et 20 septembre 2023) et Décrets ministériels n° 15/2023 et n° 242/2023
21/03/2023: Interdiction d'exporter du sucre (initialement en vigueur pendant 3 mois, jusqu'au 20 juin 2023, puis prorogée)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (20 septembre 2023) et Décret ministériel n° 88/2023
23/03/2023: Droits d'exportation sur les minerais: 1 200 EGP/t sur les blocs de talc et le talc broyé; 500 EGP/t sur la poudre de talc; 300 EGP/t sur la poudre de talc ultra-fine (50 microns ou moins); 150 EGP/t sur le quartz brut; 150 EGP/t sur les blocs de feldspar; 75 EGP/t sur le feldspar brut broyé ou pulvérisé; 400 EGP/t sur les marbres bruts ou dégrossis; 400 EGP/t sur le granit, brut ou dégrossi, et 150 EGP/t sur le sable	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (20 septembre 2023) et Décret ministériel n° 91/2023
26/03/2023: Droit d'exportation de 6 000 EGP/t sur les débris et déchets de tissus de coton et de coton mélangé, à l'exclusion de la toile à blue-jeans (en vigueur pendant un an, jusqu'au 26 mars 2024)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Décret ministériel n° 90/2023
31/03/2023: Interdiction temporaire d'exporter certains déchets et débris de certains métaux, et certains déchets et rebuts de papier ou de carton (en vigueur pendant 1 an, jusqu'au 31 mars 2024)	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (17 avril 2023) et Décret ministériel n° 92/2023
26/06/2023: Droits d'exportation sur la luzerne et d'autres produits fourragers similaires de 60 USD/t ou sa contre-valeur en livres égyptiennes, selon le taux de change fixé par la Banque centrale d'Égypte à la date du paiement.	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (20 septembre 2023) et Décret ministériel n° 214/2023
01/10/2023: Restrictions à l'exportation de tous les types d'oignons frais pendant 3 mois	Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (12 octobre 2023) et Décret ministériel n° 349/2023

Description	Source
Équateur	
06/01/2023: Introduction, le 6 janvier 2023, de prescriptions en matière de licences non automatiques pour l'importation de certains types de polyuréthane	Délégation permanente de l'Équateur auprès de l'OMC (31 mai 2023) et Ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, Résolution du COMEX n° 019-2022, 30 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/01/Resolucion-019-2022.pdf
Fédération de Russie	
01/01/2023: Prorogation et réduction des contingents d'exportation pour les engrais jusqu'à mai 2023	Règlement n° 2353 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 20 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.garant.ru/hotlaw/federal/1592234/
01/01/2023: Droits d'exportation sur les engrais (un taux de 23,5% sera appliqué pour les prix par tonne supérieurs à 450 USD)	Décret n° 2188 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 30 novembre 2022. Adresse consultée: http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_433180/7e0675ce775d6940d0ccc02b3b42044a8850fa3a/#dst100009
15/02/2023: Introduction d'un contingent tarifaire pour l'exportation de seigle, d'orge et de maïs en dehors du territoire de la Fédération de Russie vers les États non membres de l'UEE, pour une quantité globale de 25,5 millions de t	Résolution n° 2524 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 29 décembre 2022. Adresse consultée: http://publication.pravo.gov.ru/document/0001202212300089?index=1
20/03/2023: Interdiction d'exporter des déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux, d'autres déchets et débris contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux du type de ceux utilisés principalement pour l'extraction des métaux précieux	Résolution n° 403 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 17 mars 2023
31/05/2023: Introduction d'une interdiction temporaire d'exporter des cartouches pour armes de service et armes à usage civil	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Résolution n° 833 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 27 mai 2023
01/06/2023: Introduction de restrictions quantitatives temporaires à l'exportation de certains types d'engrais en provenance de la Fédération de Russie vers les États non membres de l'UEE	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Résolution n° 822 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 27 mai 2023
15/06/2023: Introduction de contingents tarifaires pour l'exportation de blé et méteil, d'orge et de maïs vers les États non membres de l'UEE, pour une quantité de 25,5 millions de t	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Résolution n° 985 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 15 juin 2023
22/07/2023: Introduction d'une interdiction d'exporter des baleines, des dauphins et des marsouins appartenant aux mammifères de l'ordre des cétacés	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Décision du Conseil de la Commission économique eurasienne n° 83, 20 juin 2023
29/07/2023: Introduction d'une interdiction temporaire d'exporter du riz et des céréales de riz	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Résolution n° 1222 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 23 juin 2023
01/08/2023: Introduction de restrictions quantitatives temporaires à l'importation de substances appauvrissant la couche d'ozone sur le territoire de la Fédération de Russie	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (5 octobre 2023) et Résolution n° 1019 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 23 juin 2023
21/09/2023: Restrictions temporaires à l'exportation d'essence automobile et de gazole (à l'exception des membres de l'UEE)	Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (24 octobre 2023) et Décret n° 1537 du Gouvernement de la Fédération de Russie, 21 septembre 2023. Adresse consultée: http://static.government.ru/media/files/fGt9B6J6lk0SZINAKnna2U4v2AMGWGOc.pdf
Fédération de Russie (pour l'Union économique eurasiatique)	
24/01/2023: Réduction des droits de douane visant certaines turbines à gaz	Décision n° 9 du Conseil de la Commission économique eurasiatique (CEE), 24 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.garant.ru/hotlaw/federal/1605605/

Description	Source
Inde	
14/02/2023: Interdiction d'importer certaines noix, sauf si la valeur c.a.f. est égale ou supérieure à 351 roupies (auquel cas elles peuvent être importées librement)	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (5 juin 2023), gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 57/2015-2020, 14 février 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/57af135f-0d65-4671-a3c2-a3555553dc42/Notification%2057%20Eng.pdf
01/04/2023: Imposition d'un contingent d'importation pour l'alcool isopropylique jusqu'au 31 mars 2024	Ministère du commerce et de l'industrie, Notification n° 64/2015-2020, 31 mars 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/8d319ed6-d1e1-43ee-8d62-fd44ca616681/PN%20No-64%20dated%2031-03-2023-%20English.pdf
08/05/2023: Restriction à l'importation de pommes. Cette restriction n'est pas imposée si la valeur c.a.f. est supérieure à 50 INR/kg. Aucune condition de prix minimal à l'importation ne s'applique aux importations en provenance du Bhoutan	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 5/2023, 8 mai 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/20e0366d-f9ed-405f-9657-2e31bfee1939/Notification%205%20dt%2008-05-23%20Eng.pdf
08/06/2023: Imposition de licences d'importation pour les graines de pastèques	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 13/2023, 8 juin 2023
14/06/2023: Restriction à l'importation de coprah	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 11/2023, 14 juin 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/c19f15e6-7c8f-4e96-98d8-86a33c7526ec/Notification%2011%20dt%2014-06-23%20Eng.pdf
29/06/2023: Imposition d'un prix minimal à l'importation pour les briquets	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 15/2023, 29 juin 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/241301bb-dee2-486b-b6c4-3b2b8f4ec7fd/Noti%2015%20dated%2029-06-2023%20Cigrettee%20lighter.pdf
12/07/2023: Modification de la politique d'importation de l'or de "Sans restriction" à "Soumis à restriction", sauf pour les importations relevant du code 711319 du SH qui bénéficient d'un contingent tarifaire valable au titre de l'Accord global de partenariat économique (CEPA) conclu entre l'Inde et les É.A.U.	Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023) et gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 19/2023, 12 juillet 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/65e73d04-ac18-46e5-aee5-d2bca4c271dd/Notification%2019%20dt%2012-07-23%20Eng.pdf
20/07/2023: Introduction d'une interdiction d'exporter du riz blanc autre que basmati; 18/10/2023: L'exportation est autorisée vers plusieurs pays, dont le Népal, le Cameroun, la Malaisie, les Philippines, les Seychelles, la Côte d'Ivoire et la République de Guinée	Direction générale du commerce extérieur, notification n° 20/2023, 20 juillet 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/53e7dc5e-aad9-4c5a-80d3-77f921d17d98/Notification-English.pdf
28/07/2023: Interdiction d'exporter du son de riz dégraissé (en vigueur jusqu'au 30 novembre 2023)	Direction générale du commerce extérieur, notification n° 21/2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/179fbdc6-55c8-453a-b603-eca13dcb8a35/DGFT%20Notification%20No.%2021-2023%20dated%2028.07.2023-ENGLISH.pdf

Description	Source
03/08/2023: Restriction à l'importation d'ordinateurs portables, de tablettes, d'ordinateurs personnels tout-en-un, et d'ordinateurs et de serveurs ultra compacts. L'importation de ces articles est autorisée moyennant une licence valable pour les importations soumises à restriction	Gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notification n° 23/2023, 3 août 2023. Adresse consultée: https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&c'est-à-dire=rja&uact=8&ved=2ahUKEwio9vbd54SCAxUH3gQKHbk2BR8QFnoECA0QAQ&url=https%3A%2F%2Fcontent.dgft.gov.in%2FWebsite%2Fdgftprod%2Fee5324b8-9a25-4c3a-908e-5af57e857634%2FNotification%2520No.%252023%2520dated%252003.08.2023%2520Eng.pdf&usg=AOvVaw112KEp59osZDdgg9nngnTG&opi=89978449
28/08/2023: Interdiction d'exporter du riz basmati à un prix inférieur à 1 200 USD/t afin d'empêcher les exportations illégales de riz autre que basmati sous la forme de riz basmati de première qualité	Bureau d'information de la presse, Ministère du commerce et de l'industrie de l'Inde, 27 août 2023. Adresse consultée: https://pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=1952629
Kazakhstan	
03/04/2023: Interdiction temporaire d'exporter certains produits pétroliers, sauf pour les membres de l'Union économique eurasiatique (UEE) (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Ministère de l'énergie de la République du Kazakhstan, Ordonnance n° 118 du 24 mars 2023. Adresse consultée: https://cis-legislation.com/document.fwx?rgn=148547
10/04/2023: Introduction d'une interdiction d'importer du blé par voie terrestre (y compris par les routes de l'Union économique eurasiatique (UEE)), pour une période de 6 mois	Ministère de l'agriculture, Ordonnance n° 132 du 10 avril 2023. Adresse consultée: https://cis-legislation.com/document.fwx?rgn=148962
Maurice	
11/11/2022: Interdiction d'importer des machines à rouler les cigarettes et du papier pour cigarettes à rouler soi-même	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel de Maurice n° 142, 16 novembre 2022, Avis du gouvernement n° 301/2022
07/12/2022: Interdiction d'importer du 'cannabis médicinal', sauf autorisation expresse	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel n° 143, 18 novembre 2022, Loi n° 17/2022 sur les substances dangereuses (modification)
Mexique	
16/01/2023: Introduction d'un droit d'exportation sur le maïs blanc	Journal officiel de la Fédération, 16 janvier 2023 et 23 juin 2023. Adresses consultées: https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5677205&fecha=16/01/2023 et https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5693309&fecha=23/06/2023#gsc.tab=0
23/06/2023: Introduction d'un droit d'importation de 50% sur le maïs blanc (application de la mesure prévue jusqu'au 31 décembre 2023)	Journal officiel de la Fédération, 23 juin 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5693309&fecha=23/06/2023#gsc.tab=0
16/08/2023: Augmentation des droits de douane à des taux allant de 5% à 25% pour les importations de 483 produits, y compris (mais pas exclusivement) le fer et l'acier, l'aluminium, le cuivre, certains produits chimiques, le papier et le carton, les pneumatiques, les tissus dits "denim" et autres, les guitares, les écrous et les vis, le bambou, le caoutchouc, les huiles, le savon, les produits céramiques, le verre, le matériel électrique, les instruments de musique et les meubles	Journal officiel de la Fédération, 15 août 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5698661&fecha=15/08/2023#gsc.tab=0
Mongolie	
02/03/2023: Imposition d'un contingent d'importation pour le blé, les semences de blé et l'eau en bouteille (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de la Mongolie auprès de l'OMC (23 mai 2023) et Ordonnance n° 58 du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère, 2 mars 2023. Adresse consultée: https://legalinfo.mn/mn/detail?lawId=16758564203781
02/03/2023: Imposition d'un contingent d'exportation pour la farine de blé (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Délégation permanente de la Mongolie auprès de l'OMC (23 mai 2023) et Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère, Ordonnance n° 58 du 2 mars 2023. Adresse consultée: https://legalinfo.mn/mn/detail?lawId=16758564203781

Description	Source
Monténégro	
01/01/2023: Prescriptions en matière de licences non automatiques pour l'importation des marchandises figurant sur la Liste nationale de contrôle pour l'exportation et l'importation	Délégation permanente du Monténégro auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Loi sur le commerce extérieur – J.O. de la RM n° 28/04 et n° 37/07, et J.O. du Monténégro n° 73/10, n° 01/14, n° 14/14 et n° 57/14, et Décision portant modification de la Décision sur la Liste de contrôle pour l'exportation et l'importation de marchandises – J.O. du Monténégro n° 71/21
01/01/2023: Prescriptions en matière de licences d'exportation non automatiques visant les marchandises figurant sur la Liste nationale de contrôle pour l'exportation et l'importation	Délégation permanente du Monténégro auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Loi sur le commerce extérieur, J.O. de la RM n° 28/04 et n° 37/07, et J.O. du Monténégro n° 73/10, n° 01/14, n° 14/14 et n° 57/14, et Décision portant modification de la Décision sur la Liste de contrôle pour l'exportation et l'importation de marchandises, J.O. du Monténégro n° 71/21
01/01/2023: Régime de licences non automatiques pour les exportations de biens à double usage	Délégation permanente du Monténégro auprès de l'OMC (20 avril 2023) et Journal officiel du Monténégro n° 37/2022
29/04/2023: Licences d'exportation pour les matières premières et les produits du bois (chapitre 44 du SH) peu transformés	Délégation permanente du Monténégro auprès de l'OMC (25 septembre 2023) et document de l'OMC G/MA/QR/N/MNE/2 du 10 décembre 2020
Myanmar	
04/05/2023: La notification n° 59/2020 du MOC a été modifiée par la notification n° 28/2023 du MOC de sorte que les diamants non transformés en bijoux ont été ajoutés à la liste des produits interdits à l'exportation	Délégation permanente du Myanmar auprès de l'OMC (26 septembre 2023) et Ministère du commerce, Notification n° 28/2023, 4 mai 2023. Adresse consultée: https://www.myanmartradeportal.gov.mm/uploads/legals/2023/5/Notification%2028-2023%20(edit%20noti%2059-2020).pdf
République dominicaine	
11/12/2022: Introduction d'une interdiction temporaire d'exporter de la farine	Délégation permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC (29 mai 2023), Communiqué de presse officiel du gouvernement de la République dominicaine du 11 décembre 2022 et Présidence de la République dominicaine, Ministère de la Présidence, 5 janvier 2023. Adresses consultées: https://www.micm.gob.do/noticias/gobierno-suspende-temporalmente-exportacion-de-harina-para-garantizar-soberania-alimentaria et https://minpre.gob.do/comunicacion/notas-de-prensa/gobierno-suspende-por-15-dias-la-exportacion-de-huevos-levanta-el-de-la-harina-blanca/
06/01/2023: Interdiction temporaire d'exporter des œufs (en vigueur du 6 au 21 janvier 2023)	Délégation permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC (29 mai 2023) et Résolution n° 01-2023 du Conseil national pour la souveraineté alimentaire et nutritionnelle
05/04/2023: Interdiction d'exporter du riz	Délégation permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC (29 mai 2023) et Communiqué de presse officiel de la Présidence de la République dominicaine du 5 avril 2023. Adresse consultée: https://minpre.gob.do/comunicacion/notas-de-prensa/gobierno-suspende-exportacion-de-arroz-revisara-medida-en-los-proximos-20-dias/
18/09/2023: Introduction d'une interdiction temporaire d'exporter des plantains	Délégation permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC (3 octobre 2023) et Résolution n° 05-2023 du 14 septembre 2023. Adresse consultée: https://minpre.gob.do/comunicacion/notas-de-prensa/gobierno-suspende-exportacion-de-platanos-busca-garantizar-la-estabilidad-de-los-precios/
République kirghize	
01/11/2022: Contingent d'exportation de 100 000 t pour la farine de blé	Décret du Cabinet des ministres n° 600, 4 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.gov.kg/ru/npa/s/4196

Description	Source
04/11/2022: Interdiction d'exporter du blé et des graines de tournesol pendant 6 mois (à l'exception des membres de l'UEE)	Décret du Cabinet des ministres n° 600, 4 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.gov.kg/ru/npa/s/4196
31/01/2023: Interdiction d'exporter des oignons; 03/03/2023: Expiration de la mesure	Résolution du Cabinet des ministres n° 41, 31 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.gov.kg/ky/npa/s/4360; et Résolution du Cabinet des ministres n° 111, 3 mars 2023. Adresse consultée: https://www.gov.kg/ru/npa/s/4401
15/02/2023: Interdiction temporaire d'exporter du bois et du bois d'œuvre depuis la République kirghize vers des territoires douaniers en dehors du territoire douanier de l'Union économique eurasiatique (pour 6 mois)	Ministère de l'économie et du commerce de la République kirghize, Article d'actualité, 21 février 2023. Adresse consultée: https://mineconom.gov.kg/ru/post/8937
Sénégal	
10/11/2022: Application de la valeur en douane de 300 000 francs CFA/tonne nette pour les importations de fer à béton	Délégation permanente du Sénégal auprès de l'OMC (15 juin 2023)
Serbie	
17/10/2022: Interdiction temporaire d'exporter du gaz naturel	Délégation permanente de la Serbie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Décision relative à l'interdiction temporaire d'exporter du gaz naturel, Journal officiel n° 114/22, 115/22, 121/22, 130/22, 144/22 et 06/23
01/12/2022: Interdiction temporaire d'exporter des boulettes de bois	Délégation permanente de la Serbie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel n° 133/22
17/02/2023: Modification de la décision temporaire déterminant les produits agricoles et alimentaires pour lesquels un droit spécial est acquitté au moment de l'importation	Délégation permanente de la Serbie auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel n° 14/23
Singapour	
01/01/2023: Toutes les marchandises importées et les marchandises mises à la consommation localement par des établissements agréés sont visées par une augmentation de la taxe sur les marchandises et les services (GST), qui passe de 7% à 8%	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (13 avril 2023) et Circulaire n° 12/2022 des autorités douanières de Singapour, 4 novembre 2022
01/01/2023: La taxe sur les marchandises et les services (GST) s'appliquera aux marchandises de faible valeur importées dans le cadre des transactions entre entreprises et consommateurs finals, grâce à l'élargissement du régime d'enregistrement des fournisseurs étrangers	Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (13 avril 2023) et Circulaire n° 11/2022 des autorités douanières de Singapour, 21 octobre 2022
Sri Lanka	
08/03/2023: Augmentation du prélèvement spécial sur les produits de base à l'importation de pommes de terre (pour une période de 6 mois)	Journal officiel extraordinaire n° 2322/20, 7 mars 2023. Adresse consultée: http://documents.gov.lk/files/egz/2023/3/2322-20_E.pdf
17/03/2023: Imposition d'un prélèvement spécial à l'importation d'œufs, pour 2 mois	Journal officiel extraordinaire n° 2323/40, 17 mars 2023. Adresse consultée: http://documents.gov.lk/files/egz/2023/3/2323-40_E.pdf
Taipei chinois	
01/12/2022: Introduction de contrôles à l'exportation pour divers types de bois, de figures sculptées et d'œuvres d'art. Un document d'autorisation du Conseil de l'agriculture est désormais requis pour l'exportation de ces produits	Délégation permanente du Taipei chinois auprès de l'OMC (24 avril 2023)
Türkiye	
13/11/2022: Introduction de prescriptions en matière de licences pour l'exportation de feldspath	Journal officiel de la Türkiye n° 32012, Communiqué sur les exportations n° 2022/8, 13 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/11/20221113-8.htm
25/11/2022: Augmentation des droits de douane (initialement nuls) sur les importations de papier, de carton et de certains types de fils	Journal officiel de la Türkiye n° 32009, Décision du Président n° 6369, 10 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/11/20221110-8.pdf

Description	Source
28/12/2022: Ajout des pommes de terre congelées et des oignons congelés à la liste des marchandises assujetties à l'enregistrement pour l'exportation	Journal officiel de la Türkiye n° 32057, Communiqué sur les exportations n° 2022/10, 28 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221228-4.htm
30/12/2022: Contingent d'exportation pour les oignons secs	Directive du Ministère turc de l'agriculture et des forêts. Adresse consultée: https://itb.org.tr/img/userfiles/files/Yaz%C4%B1.pdf?v=1672985569709
31/12/2022: Prescriptions en matière de licences d'importation pour les élévateurs fixes de voitures pour garages et les machines à démonter les pneus	Journal officiel de la Türkiye n° 32060 (5ème édition), Communiqué n° 2022/6, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M5-7.htm
01/01/2023: Ajout de plusieurs produits à la liste des produits frappés par des droits de douane à l'importation (tels que les ciments dentaires, les bâtonnets à thé et à café en bois, les bâtonnets en bois, le papier, le carton, les collecteurs et les dispositifs de perfusion de sérum, le marbre, le travertin, la pierre calcaire, les carreaux en céramique et les bouteilles en verre coloré, l'acier inoxydable laminé à froid, les grillages, les tamis, les cages en fer et en acier, les épingles, les outils et assortiments d'outils de manucure et de pédicure, les produits du granit transformés et la bijouterie en or, en argent, en perle, la bijouterie de fantaisie et plusieurs parties des véhicules automobiles)	Journal officiel de la Türkiye n° 32060 (3ème édition), Décision du Président n° 6626, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-2.pdf
15/02/2023: Introduction d'une interdiction temporaire d'exporter des constructions préfabriquées (en vigueur du 15 février au 14 mai 2023)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Décision administrative n° 82792672 du Ministère du commerce, 14 février 2023
03/03/2023: Relèvement des droits applicables aux importations de véhicules équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion en provenance de Chine	Journal officiel de la Türkiye n° 32121, Décret présidentiel n° 6886, 3 mars 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/03/20230303-18.pdf
25/03/2023: Ajout du lait et de la crème de lait, du beurre, des haricots communs, des lentilles rouges, des pommes de terre (à l'état frais ou réfrigérées) et des oignons secs à la liste des produits soumis à l'enregistrement des exportations	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (18 avril 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32143, Communiqué sur les exportations n° 2023/6, 25 mars 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/03/20230325-8.htm
01/05/2023: Augmentation des droits d'importation – qui passent de 6-15% à 13-20% – sur les produits plats en acier	Journal officiel de la Türkiye n° 32087 et n° 32149, Décrets présidentiels n° 6776 et n° 7014, 28 janvier 2023 et 31 mars 2023. Adresses consultées: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/01/20230128-22.pdf et https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/03/20230331-13.pdf
01/05/2023: Augmentation des droits d'importation – qui passent de 0% à 130% – sur le froment (blé), le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs et le sorgho	Journal officiel de la Türkiye n° 32171, Décision du Président n° 7167, 25 avril 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/04/20230425-15.pdf
01/06/2023: Augmentation des droits d'importation sur les graines de tournesol, les graines d'œillette, les graines de navette ou de colza et les huiles brutes de tournesol, d'œillette, de navette ou de colza, de maïs et de soja et l'huile de palme brute et raffinée	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret présidentiel n° 6625, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
01/07/2023: Augmentation des droits d'importation sur les lentilles vertes et rouges, les haricots, les doliques à œil noir et les pois chiches	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret présidentiel n° 6625/6, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf
11/08/2023: Augmentation des droits d'importation sur certains bijoux (à l'exception des importations en provenance de l'Union européenne et des Membres qui sont des partenaires de la Türkiye au sein d'accords de libre-échange)	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32273, Décret présidentiel n° 7480/6, 8 août 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/08/20230808-2.pdf
01/09/2023: Augmentation des droits d'importation sur le riz semi-blanchi ou blanchi, le riz non décortiqué, le riz décortiqué et les brisures de riz	Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (9 octobre 2023) et Journal officiel de la Türkiye n° 32060, Décret présidentiel n° 6625/6, 31 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221231M3-1.pdf

Description	Source
Ukraine	
16/11/2022: Contingent d'exportation de 200 000 tonnes pour le charbon à coke (qualité "K" uniquement)	Document de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.2 du 6 décembre 2022. Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023); et Résolution du Conseil des ministres n° 1278, 1er novembre 2022
02/12/2022: Introduction de restrictions à l'exportation pour le bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires, et le bois en plaquettes ou en particules	Document de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.3 du 14 décembre 2022. Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023); et Résolution du Conseil des ministres n° 1339, 25 novembre 2022
01/01/2023: Interdiction d'exporter (contingent nul) du charbon, de l'anthracite, des briquettes, des combustibles liquides (mazout), du gaz naturel d'origine ukrainienne, du bois de chauffage, de l'argent, de l'or et des déchets ou débris de métaux précieux	Résolution du Conseil des ministres n° 1466, 27 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.kmu.gov.ua/npas/pro-zatverdzhennia-perelikiv-tovariv-eksport-ta-import-iakykh-pidliahaie-litsenzuvanniu-s1466-271222
01/01/2023: Interdiction d'exporter (contingent nul) du sel destiné à la consommation humaine	Résolution du Cabinet des ministres n° 1466, 27 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.kmu.gov.ua/npas/pro-zatverdzhennia-perelikiv-tovariv-eksport-ta-import-iakykh-pidliahaie-litsenzuvanniu-s1466-271222
01/01/2023: Prescriptions en matière de licences d'exportation pour le bétail, la viande bœuf et la viande de poulet, les œufs, le seigle, le sarrasin, le millet et le sucre	Résolution du Conseil des ministres n° 1466, 27 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.kmu.gov.ua/npas/pro-zatverdzhennia-perelikiv-tovariv-eksport-ta-import-iakykh-pidliahaie-litsenzuvanniu-s1466-271222
01/01/2023: Prescriptions en matière de licences d'importation non automatiques pour certaines substances règlementées et les marchandises et équipements pouvant renfermer des substances règlementées (substances qui appauvrissent la couche d'ozone et gaz à effet de serre fluorés)	Document de l'OMC G/LIC/N/2/UKR/24 du 31 janvier 2023. Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023); et Résolution du Conseil des ministres n° 1466, 27 décembre 2022
01/01/2023: Prescription en matière de licences non automatiques dans le cadre d'un contingent tarifaire pour les marchandises importées de Macédoine du Nord	Document de l'OMC G/LIC/N/2/UKR/24 du 31 janvier 2023. Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (18 avril 2023); et Résolution du Conseil des ministres n° 1466, 27 décembre 2022
11/07/2023: Contingent d'exportation pour le sucre (en vigueur jusqu'au 15 septembre 2023)	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (22 septembre 2023); document de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.7 du 20 juillet 2023; et Résolution du Conseil des ministres n° 684, 7 juillet 2023
Union européenne	
02/05/2023: Mesures préventives temporaires de l'UE concernant le blé, le maïs, les graines de colza et les graines de tournesol originaires d'Ukraine, appliquées en Pologne, en Hongrie, en République slovaque, en Bulgarie et en Roumanie (initialement applicables jusqu'au 5 juin 2023, prorogées jusqu'au 15 septembre 2023)	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (1er juin 2023) et Règlement d'exécution (UE) 2023/903 de la Commission, JO L 114I, du 2 mai 2023. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/eli/reg_impl/2023/903/oj?locale=fr. Commission européenne, communiqué de presse, 5 juin 2023. Adresse consultée: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_3059
01/06/2023: Contingents tarifaires sur certains produits importés par les États-Unis dans le cadre de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Règlement d'exécution (UE) 2023/1142 de la Commission du 9 juin 2023 Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R1142&qid=1695645091990
01/08/2023: Introduction de contingents d'importation pour des produits des secteurs du sucre et de la volaille en provenance du Brésil	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Règlement d'exécution (UE) 2023/1629 de la Commission du 9 août 2023 à la suite de l'accord entre l'Union européenne et la République fédérative du Brésil. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R1629&qid=1695635725841

Description	Source
06/09/2023: Augmentation des droits d'importation sur le riz décortiqué	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (21 septembre 2023) et Règlement d'exécution (UE) 2023/1701 de la Commission du 6 septembre 2023 Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R1701&qid=1695633907609
Viet Nam	
15/12/2022: Introduction de prescriptions en matière de licences d'importation pour les films destinés à être projetés, diffusés ou utilisés comme échantillons pour la présentation et la soumission aux conseils d'évaluation des tournages	Ministère de la culture, des sports et du tourisme du Viet Nam, Circulaire n° 08/2022/TT-BVHTTDL, 28 octobre 2022. Adresse consultée: https://english.luatvietnam.vn/circular-no-08-2022-tt-bvhttdl-amending-and-supplementing-a-number-of-articles-233299-doc1.html
09/06/2023: La liste des produits de cryptographie pour applications civiles dont l'exportation et l'importation sont soumises à licence est conforme à l'appendice joint au Décret gouvernemental n° 32/2023/ND-CP du 9 juin 2023. Les produits figurant sur cette liste doivent faire l'objet de licences d'exportation et d'importation	Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (31 octobre 2023) et Décret gouvernemental n° 32/2023/ND-CP, 9 juin 2023. Adresse consultée: https://vanban.chinhphu.vn/?pageid=27160&docid=208056

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Angola	
02/03/2023: Interdiction d'exporter du bois brut	Journal de Angola, 2 mars 2023. Adresse consultée: https://www.jornaldeangola.ao/ao/noticias/executivo-suspende-exportacao-de-madeira-em-bruto-no-pais/
Arménie	
01/12/2022: Interdiction temporaire d'exporter du caviar de poisson blanc (pour 6 mois)	News.am, 22 décembre 2022. Adresse consultée: https://news.am/rus/news/736427.html
Azerbaïdjan (observateur)	
01/02/2023: Interdiction d'exporter des oignons	East Fruit, 4 février 2023. Adresse consultée: https://east-fruit.com/novosti/teper-i-azerbaydzhan-eksport-luka-pokhozhe-zapreshchyon-a-poshlina-na-import-obnulena/
Bangladesh	
01/06/2023: Imposition de droits spécifiques sur certains produits	Gouvernement du Bangladesh, Règlement douanier, 1er juin 2023. Adresse consultée: https://customs.gov.bd/files/Instruction-2023-2024.pdf
01/06/2023: Augmentation des droits spécifiques appliqués aux ciments non pulvérisés dits "clinkers"	Gouvernement du Bangladesh, Règlement douanier, 1er juin 2023. Adresse consultée: https://customs.gov.bd/files/Instruction-2023-2024.pdf
01/06/2023: Augmentation des droits de douane pour certains produits	Gouvernement du Bangladesh, Règlement douanier, 1er juin 2023. Adresse consultée: https://customs.gov.bd/files/Instruction-2023-2024.pdf
Bélarus (observateur)	
29/03/2023: Prescriptions en matière de licences d'exportation pour des grains (y compris le froment (blé), le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le sarrasin, le millet, le triticale, les grains broyés, les graines de tournesol et les graines de colza)	Interfax, 28 mars 2023. Adresse consultée: https://www.interfax.ru/world/893194
01/09/2023: Augmentation des droits d'exportation sur le pétrole et les produits pétroliers	Interfax, 2 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.interfax.ru/business/919017

Description	Source
Botswana	
15/05/2023: Interdiction d'importer du maïs et du sorgho (valable jusqu'à nouvel ordre)	AL 24News, 14 mai 2023. Adresse consultée: https://al24news.com/fr/le-botswana-restreint-lexportation-et-limportation-de-cereales-cles/
15/05/2023: Interdiction d'exporter du maïs et du sorgho (valable jusqu'à nouvel ordre)	AL 24News, 14 mai 2023. Adresse consultée: https://al24news.com/fr/le-botswana-restreint-lexportation-et-limportation-de-cereales-cles/
Brésil	
01/02/2023: Réintroduction d'un droit de 18% sur les importations d'éthanol	CanalRural, 1er février 2023. Adresse consultée: https://www.canalrural.com.br/noticias/agricultura/camex-estabelece-taxa-de-importacao-de-18-para-o-etanol/
01/03/2023: Introduction d'un droit d'exportation de 9,2% sur les huiles de pétrole brut et les minéraux bitumineux (mesure en vigueur jusqu'au 28 juin 2023)	Journal officiel brésilien, Mesure provisoire n° 1163/2023, 28 février 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/medida-provisoria-n-1.163-de-28-de-fevereiro-de-2023-466789113
17/05/2023: Exclusion des pompes à vide des pièces automobiles énumérées à l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 285/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation (auparavant nuls) pour ces produits; 27/06/2023: Exclusion de freins et servo-freins et de leurs parties des pièces automobiles énumérées à l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 285/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 478/2023 du 10 mai 2023; et n° 495/2023 du 19 juin 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-478-de-10-de-maio-de-2023-482415090 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-495-de-19-de-junho-de-2023-490730351
17/05/2023: Exclusion de plusieurs pièces automobiles de l'annexe I et de l'annexe II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces pièces, qui étaient auparavant fixés à 2%; 26/06/2023: Exclusion d'autres produits de l'annexe I de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 23/08/2023: Exclusion d'autres produits de l'annexe I de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 477 du 10 mai 2023; n° 494 du 19 juin 2023; et n° 513 du 16 août 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-477-de-10-de-maio-de-2023-482442646; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-494-de-19-de-junho-de-2023-490730513 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-513-de-16-de-agosto-de-2023-503874546
17/05/2023: Exclusion de plusieurs produits informatiques et de télécommunication de l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 19/09/2023: Exclusion de modules solaires photovoltaïques des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 02/10/2023: Exclusion d'autres produits de l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 15/10/2023: Exclusion d'autres produits de l'annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 476 du 10 mai 2023; n° 500 du 21 juillet 2023; n° 514 du 16 août 2023; et n° 521 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-476-de-10-de-maio-de-2023-482415045; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-500-de-21-de-julho-de-2023-498170429; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-514-de-16-de-agosto-de-2023-503884375 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-521-de-22-de-setembro-de-2023-511769126

Description	Source
17/05/2023: Exclusion de plusieurs biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation (auparavant nuls) pour ces biens; 19/09/2023: Exclusion d'autres biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens; 29/09/2023: Exclusion d'autres biens de production de l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens; 15/10/2023: Exclusion d'autres biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 475 du 10 mai 2023; n° 500 du 21 juillet 2023; n° 514 du 16 août 2023; et n° 520 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-475-de-10-de-maio-de-2023-482462089; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-500-de-21-de-julho-de-2023-498170429; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-514-de-16-de-agosto-de-2023-503884375 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-520-de-22-de-setembro-de-2023-511808119
01/06/2023: Exclusion, le 1er juin 2023, de concentrats de protéines et de substances protéiques texturées de la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) figurant à l'Annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 01/08/2023: Exclusion de certaines préparations alimentaires et d'albumines de la LETEC figurant à l'Annexe V de la Résolution n° 202/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 473 du 9 mai 2023; et n° 502 du 21 juillet 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-473-de-9-de-maio-de-2023-482406248 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-502-de-21-de-julho-de-2023-498137507
01/09/2023: Exclusion de certains produits (certains types de lait et de dérivés du lait, extraits de malt, préparations alimentaires, albumines et enzymes de présure) de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits; 01/10/2023: Exclusion de 12 produits en acier et en fer de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 511 du 16 août 2023; et n° 519 du 22 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-511-de-16-de-agosto-de-2023-503884347 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-519-de-22-de-setembro-de-2023-511769214
29/09/2023: Exclusion d'un certain type de machine agricole de l'Annexe unique de la Résolution du Gecex n° 311/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 525 du 22 septembre 2022. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-525-de-22-de-setembro-de-2023-511739897
01/10/2023: Augmentation des droits d'importation pour un certain type de polyamide 6	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 526 du 22 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-526-de-22-de-setembro-de-2023-511769457

Description	Source
Brunéi Darussalam	
17/05/2023: Augmentation du droit d'importation ou du droit d'accise sur les importations de plusieurs produits, y compris les cigarettes électroniques; les huiles essentielles; les matières plastiques sous formes primaires; les ouvrages en cuir; les ouvrages de sparterie ou de vannerie; les tapis; les articles textiles; les coiffures et parties de coiffures; les perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, bijouterie de fantaisie et monnaies; les machines lourdes et leurs parties; certains types de plates-formes destinées à être utilisées dans des opérations de forage; les articles de robinetterie et organes similaires; les lampes autres que les LED et leurs parties; les cigarettes électroniques ou dispositifs de vapotage; certains types de véhicules automobiles; certains types de motocycles; les luminaires autres que les LED; les skis de neige, équipements de sports nautiques et équipements de golf	Ministère des finances et de l'économie, Modifications des droits d'importation et d'accise, 15 mai 2023. Adresse consultée: https://bdnsw.mofe.gov.bn/PublishingImages/Pages/Home/AMENDMENTS%20TO%20THE%20CUSTOMS%20DUTIES%2017%20MAY%202023.pdf
Cambodge	
01/07/2023: Augmentation des droits de douane et des taxes à l'importation sur divers produits	Gouvernement royal du Cambodge, Sous-Décret n° 122, 6 juin 2023; et DFDL, 3 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.dfdl.com/insights/legal-and-tax-updates/cambodia-tax-alert-key-tariff-adjustments-under-sub-decree-122/
Égypte	
16/10/2022: Prorogation de l'interdiction d'exporter du riz à partir d'octobre 2022 pour une durée de 6 mois	Egypt Today, 20 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.egypttoday.com/Article/1/119997/Egypt-to-extend-ban-on-rice-export-to-secure-local
Émirats arabes unis	
11/03/2023: Introduction d'une interdiction d'importer des voitures électriques de la marque Volkswagen fabriquées en Chine	The National News, 11 mars 2023. Adresse consultée: https://www.thenationalnews.com/uae/2023/03/11/uae-temporarily-bans-imports-of-volkswagen-electric-cars-made-in-china/
28/07/2023: Interdiction d'exporter du riz pendant 4 mois	Khaleej Times, 28 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.khaleejtimes.com/business/uae-announces-temporary-suspension-of-rice-exports-from-today
Inde	
19/08/2023: Droit d'exportation sur les oignons	Reuters, 19 août 2023. Adresse consultée: https://www.reuters.com/world/india/india-imposes-40-export-duty-onions-with-immediate-effect-2023-08-19/
25/08/2023: Droit d'exportation de 20% sur le riz étuvé autre que basmati	Reuters, 25 août 2023. Adresse consultée: https://www.reuters.com/world/india/india-imposes-20-export-duty-parboiled-rice-govt-notification-2023-08-25/
Indonésie	
10/06/2023: Introduction d'une interdiction d'exporter de la bauxite	Secrétaire du Cabinet d'Indonésie, communiqué de presse, 21 décembre 2022. Adresse consultée: https://setkab.go.id/pemerintah-putuskan-larang-ekspor-bijih-bauksit-mulai-juni-2023/
17/07/2023: Augmentation des droits d'exportation sur certains minéraux tels que certains types de concentré de cuivre, de concentré de fer latéritique, de concentré de plomb et de concentré de zinc (mesure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Ministère des finances de l'Indonésie, Règlement n° 71/2023, 12 juillet 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/download/1fabad6e-f945-4636-ba08-995835061886/2023pmkeuangan071.pdf

Description	Source
Iran, République islamique d' (observateur)	
10/01/2023: Augmentation des droits d'exportation sur les oignons	Fresh Plaza, 10 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.freshplaza.com/europe/article/9492770/iran-onion-export-duties-doubled/
Kazakhstan	
28/01/2023: Interdiction d'exporter des oignons (initialement pour 3 mois)	Ordonnance du Ministère de l'agriculture de la République du Kazakhstan n° 39, 28 janvier 2023. Adresse consultée: https://cis-legislation.com/document.fwx?rgn=147096
01/02/2023: Taxe à l'exportation visant les graines de tournesol	Uchet.kz, 25 janvier 2023. Adresse consultée: https://uchet.kz/news/eksportnuyu-poshlinu-na-semena-podsolnechnika-vvedut-v-kazakhstane/
Maroc	
01/02/2023: Interdiction d'exporter des tomates, des oignons et des pommes de terre vers les pays d'Afrique de l'Ouest	Zawya, 13 février 2023. Adresse consultée: https://www.zawya.com/en/world/africa/morocco-bans-some-vegetable-exports-to-west-africa-amid-rising-prices-aofnd4y0
01/02/2023: Contingents d'exportation pour les tomates rondes et les tomates grappes	Fresh Plaza, 24 février 2023. Adresse consultée: https://www.freshplaza.com/europe/article/9506553/new-moroccan-export-quotas-will-halve-tomato-prices-on-the-domestic-market/
11/10/2023: Interdiction d'exporter de l'huile d'olive	Olive Oil Times, 11 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.oliveoiltimes.com/business/morocco-bans-olive-oil-exports-in-bid-to-control-rising-prices/124663
Namibie	
01/06/2023: Interdiction d'exporter du lithium brut	Mining MX, 11 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.miningmx.com/top-story/53783-zimbabwe-namibia-playing-with-fire-after-unveiling-lithium-export-bans/
Niger	
03/10/2023: Interdiction d'exporter du gaz de pétrole liquéfié	Reuters, 3 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.reuters.com/business/energy/niger-bans-exports-liquefied-petroleum-gas-government-statement-2023-10-03/
Ouzbékistan (observateur)	
01/12/2022: Interdiction d'exporter du gaz liquéfié	Zakon.kz, 8 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.zakon.kz/6378247-v-uzbekistane-polnostyu-zapretili-eksport-szhizhennogo-gaza.html
01/01/2023: Interdiction d'exporter des oignons (initialement pour 4 mois); 18/03/2023: Expiration de la mesure	Podrobno.uz, 20 janvier 2023. Adresse consultée: https://podrobno.uz/cat/economic/v-minselkhoze-zayavili-chto-uzbekistanu-ne-grozit-defitsit-luka-v-strane-vveden-chetyrekhmesyachnoy-/; et EastFruit, 21 mars 2023. Adresse consultée: https://east-fruit.com/en/news/where-are-the-first-batches-of-uzbek-onions-sent-after-the-lifting-of-export-ban/
République arabe syrienne (observateur)	
01/09/2023: Interdiction d'exporter de l'huile d'olive	Olive Oil Times, 14 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.oliveoiltimes.com/production/syria-implements-olive-oil-export-ban-ahead-of-dismal-harvest-expectations/123918

Description	Source
République kirghize	
26/10/2022: Interdiction d'exporter du charbon	24.kg, 26 octobre 2022. Adresse consultée: https://24.kg/english/249182__Kyrgyzstan_imposes_moratorium_on_export_of_coal_by_road/#:~:text=A%20temporary%20ban%20has%20been,Ministers%20of%20Kyrgyzstan%20Akylbek%20Japarov
07/08/2023: Interdiction d'exporter des déchets et débris de métaux ferreux et des lingots de métaux ferreux pour refonte (pour 6 mois) (à l'exception des membres de l'UEE)	Interfax, 7 août 2023. Adresse consultée: https://www.interfax.ru/business/915104
05/09/2023: Interdiction d'exporter du riz, de l'avoine, des fourrages (foin, paille, aliments composés pour animaux, son et céréales fourragères) et de l'orge	AKIPRESS, 5 septembre 2023. Adresse consultée: https://akipress.com/news:729227:Kyrgyzstan_bans_export_of_rice_and_oats/
25/09/2023: Interdiction temporaire d'exporter de la farine de blé, du blé et du méteil (pour 6 mois)	Résolution du Conseil des ministres n° 500, 22 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.gov.kg/ru/npa/s/4478
Tadjikistan (observateur)	
01/12/2022: Interdiction temporaire d'exporter des pommes de terre, des oignons et des carottes	Avesta, 30 January 2023. Adresse consultée: https://avesta.tj/2023/01/30/strong-v-tadzhikistane-vveden-zapret-na-eksport-vseh-vidov-selhozproduktsii-strong/
Türkiye	
26/10/2022: Introduction de prescriptions en matière de licences pour l'importation d'acide citrique	Journal officiel de la Türkiye n° 31994, Communiqué n° 2022/2, 25 octobre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/10/20221025-14.htm
24/11/2022: Interdiction temporaire d'exporter des pommes de terre et des oignons	Aegean Exporter's Association (Ege İhracatçı Birlikleri), 24 novembre 2022. Adresse consultée: https://www.eib.org.tr/tr/Sayfa.Asp?SI_Id=A4B9A4730E&HID=93318299120221124172853
25/12/2022: Augmentation des seuils de prix pour les prescriptions en matière de licences pour l'importation de certains bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires	Journal officiel de la Türkiye n° 32039, modification du Communiqué n° 2018/2, 10 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221210-23.htm
13/01/2023: Introduction de prescriptions en matière de licences d'importation pour les articles et appareils de prothèse dentaire dont le prix est inférieur ou égal à 1 000 USD/kg. Aucune prescription en matière de licences ne vise les produits dont le prix est supérieur à ce seuil	Journal officiel de la Türkiye n° 32043, Communiqué relatif aux importations n° 2022/3, 14 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221214-7.htm
16/01/2023: Prescriptions en matière de licences d'importation pour certains ouvrages en verre, les chaudières et les chauffe-eau	Journal officiel de la Türkiye n° 32046, Communiqué relatif aux importations n° 2022/4, 17 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/12/20221217-17.htm
26/02/2023: Imposition de prescriptions en matière de licences d'importation pour les cellules photovoltaïques	Journal officiel de la Türkiye n° 32086, Communiqué relatif aux importations n° 2023/2, 27 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/01/20230127-4.htm
26/02/2023: Imposition de prescriptions en matière de licences d'importation pour le glycérol	Journal officiel de la Türkiye n° 32086, Communiqué relatif aux importations n° 2023/4, 27 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/01/20230127-5.htm
27/02/2023: Imposition de prescriptions en matière de licences d'importation pour les fibres de verre	Journal officiel de la Türkiye n° 32087, Communiqué relatif aux importations n° 2023/3, 28 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/01/20230128-9.htm

Description	Source
30/03/2023: Le seuil de mise en œuvre de la surveillance pour les téléphones mobiles, qui correspondait auparavant à une valeur unitaire en douane inférieure à 200 USD, a été relevé à 350 USD. En conséquence, les smartphones dont la valeur unitaire en douane est inférieure à 350 USD doivent être importés avec un document de surveillance délivré par le Ministère du commerce (Direction générale des importations)	Journal officiel de la Türkiye n° 32118, Communiqué circulaire, 28 février 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/02/20230228-18.htm
03/05/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'exportation délivrée par le Ministère du commerce pour les exportations de viandes et abats comestibles de volailles	Journal officiel de la Türkiye n° 32179, Communiqué relatif aux exportations n° 2023/7, 3 mai 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/05/20230503-10.htm
28/05/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation pour certaines résines de polyester si le prix est égal ou inférieur à un seuil de prix de 3,5 USD par kilogramme	Journal officiel de la Türkiye, Communiqué n° 2023/9, 28 avril 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/04/20230428-4.htm
28/06/2023: Augmentation du prix de seuil de référence pour les prescriptions en matière de licences d'importation applicables aux verres à boire à pied, aux verres en cristal sans plomb et à certains objets en verre du type utilisé pour le service de la table ou pour la cuisine	Journal officiel de la Türkiye n° 32205, Notification de modification du Communiqué n° 2017/9, 29 mai 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/05/20230529-4.htm
28/06/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation délivrée par le Ministère du commerce pour les importations de certains types de friteuses à air chaud si le prix est égal ou inférieur à un certain seuil	Journal officiel de la Türkiye n° 32205, Communiqué n° 2023/8, 29 mai 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/05/20230529-2.htm
29/06/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation pour certains types de céramiques si le prix est égal ou inférieur à un certain seuil	Journal officiel de la Türkiye n° 32205, Communiqué n° 2023/8, 29 mai 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/05/20230529-2.htm
01/07/2023: Introduction de contingents tarifaires sur les importations de certains types de compresseurs utilisés dans les équipements frigorifiques	Journal officiel de la Türkiye, Décision du Président n° 7322, 23 juin 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/06/20230623-1.pdf
03/05/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'exportation pour les exportations de pulpe de betteraves	Aegean Exporters' Association, communiqué de presse, 7 juillet 2023. Adresse consultée: https://www.eib.org.tr/tr/Sayfa.Asp?SI_Id=A4B9A4730E&HID=10196138612023771 52427
01/08/2023: Imposition d'une interdiction d'exporter de l'huile d'olive pendant 3 mois (jusqu'au 1er novembre 2023, prorogée pour une durée indéterminée)	Ministère du commerce, communiqué de presse, 1er août 2023. Adresse consultée: https://ticaret.gov.tr/haberler/zeytinyagi-ihracatina-yonelik-alinan-tedbir-hakkinda-basin-aciklamasi
Ukraine	
01/11/2022: Interdiction d'exporter du bois de chauffage	Interfax-Ukraine, 25 novembre 2022. Adresse consultée: https://en.interfax.com.ua/news/economic/874615.html
05/06/2023: Interdiction temporaire d'exporter du sucre	Cabinet des ministres, Décret n° 545, 30 mai 2023. Adresse consultée: https://ips.ligazakon.net/document/view/kp230545?an=4, et documents de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.6 et G/MA/QR/N/UKR/6/Add.7
Union européenne	
01/11/2022: Interdiction d'exporter du bois de chauffage visant la Grèce	Hellas Posts English, 16 novembre 2022 Adresse consultée: https://hellas.postsen.com/local/160875/Greece-prohibits-the-export-of-firewood.html
Uruguay	
01/01/2023: Introduction d'une interdiction d'importer du poulet en provenance du Brésil	Ámbito, 24 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.ambito.com/uruguay/el-gobierno-suspendio-la-importacion-pollo-brasil-n5635607

Description	Source
Zambie	
01/01/2023: Augmentation du droit d'importation sur les carreaux de sol et les revêtements muraux, qui passe de 5% à 20%	Présentation du budget de 2023 par le Ministre des finances et de la planification nationale, 30 septembre 2022. Adresse consultée: https://www.parliament.gov.zm/sites/default/files/images/publication_docs/2023%20Budget%20Speech.pdf
01/01/2023: Introduction d'une surtaxe de 5% sur les tuyaux en PVC et en PEHD importés	Présentation du budget de 2023 par le Ministre des finances et de la planification nationale, 30 septembre 2022. Adresse consultée: https://www.parliament.gov.zm/sites/default/files/images/publication_docs/2023%20Budget%20Speech.pdf
Zimbabwe	
01/12/2022: Interdiction d'exporter du lithium brut	Reuters, 21 décembre 2022. Adresse consultée: https://www.reuters.com/world/africa/zimbabwe-bans-raw-lithium-exports-curb-artisanal-mining-2022-12-21/

ANNEXE 4 – MESURES AFFECTANT LE COMMERCE DES SERVICES[1]

(DE MI-OCTOBRE 2022 À MI-OCTOBRE 2023)

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
MESURES AFFECTANT DIVERS SECTEURS					
Argentine					
Le 12 octobre 2022, les autorités fiscales argentines ont publié la Résolution générale n° 5272/2022, qui ajoute un nouveau prélèvement au titre de l'impôt sur la fortune (percepción) de 25% pour les achats et les dépenses effectués à l'étranger par carte de crédit ou de débit, pour un montant supérieur à 300 USD. Ce droit est distinct et en sus des nouvelles règles et des nouveaux taux d'imposition applicables aux achats de biens et de services en devises effectués à l'étranger. Cette nouvelle mesure vient s'ajouter à l'augmentation de 35% à 45% imposée au titre de la Résolution générale n° 5232/2022 pour certains achats effectués à l'étranger.	Modes 1 et 2	Tous les secteurs	Résolution générale n° 5272/2022: Impôt pour une Argentine inclusive et solidaire. Impôt sur le revenu et impôt foncier des personnes physiques. Résolutions générales n° 4.659 et n° 4.815, telles que modifiées. Règlement prévoyant des modifications Adresse consultée: https://www.argentina.gob.ar/normativa/nacional/resoluci%C3%B3n-5272-2022-373014/texto	Entrée en vigueur: 13 octobre 2022	
Australie					
Le Parlement australien a adopté le projet de loi de 2022 portant modification de la législation sur la protection de la vie privée, qui augmente les sanctions maximales en cas de violations graves ou répétées de la vie privée et confère au Commissaire australien à l'information des pouvoirs d'exécution renforcés afin de permettre une résolution plus rapide des violations de la vie privée.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Projet de loi de 2022 portant modification de la législation sur la protection de la vie privée Adresse consultée: https://www.cyberlawwatch.com/2022/12/australia-passes-privacy-legislation-amendment-enforcement-and-other-measures-bill-2022	Entrée en vigueur: décembre 2022	

[1] Le fait qu'une mesure figure dans la présente annexe n'implique aucun jugement de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la nature protectionniste ou non de cette mesure ou de son objet. En outre, aucun élément de l'annexe ne vaut jugement, direct ou indirect, quant à la compatibilité d'une mesure donnée avec les dispositions de tel ou tel Accord de l'OMC.

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Bangladesh					
La Banque centrale du Bangladesh a mis en place une nouvelle politique accordant aux investisseurs étrangers l'autorisation de détenir des devises étrangères sur leurs comptes respectifs pour une durée d'un an. Par le passé, les devises étrangères reçues dans le pays devaient être converties dans la monnaie locale (taka) et placées sur un compte en monnaie nationale. Au titre des lignes directrices révisées, les négociants agréés sont à présent autorisés à établir des comptes temporaires en devises étrangères au nom des sociétés et des entreprises proposées dans les investisseurs étrangers. Les devises étrangères peuvent être utilisées uniquement pour les paiements vers l'extérieur liés aux dépenses en capital ou converties en taka. Ces comptes spécialisés ont une durée d'un an à compter de la date de leur ouverture et doivent être fermés immédiatement après la période prévue à l'encaissement de tous fonds restant se trouvant sur le compte.	Mode 3	Tous les secteurs	Circulaire n° 10 du Département de la politique de change de la Banque du Bangladesh Adresse consultée: https://www.bb.org.bd/mediaroom/circulars/fepd/jun212023fepd10e.pdf	Entrée en vigueur: 21 juin 2023	
Belgique					
La Belgique a mis en place un mécanisme de contrôle de l'investissement étranger direct (IED) qui pourrait influer sur la sécurité nationale, l'ordre public ou les intérêts stratégiques. Les investisseurs non membres de l'UE qui relèvent de ce régime doivent le faire savoir et obtenir une approbation préalable, avec la possibilité de procéder à une évaluation *ex officio* pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans après la transaction. Le mécanisme couvre l'acquisition d'au moins 25% des droits de vote dans les entreprises belges cibles qui exercent des activités telles que celles concernant les infrastructures essentielles, les infrastructures numériques, les médias, le traitement ou le stockage des données, l'aéronautique, l'aérospatiale et la défense, les infrastructures électorales ou financières, les installations sensibles ainsi que les terrains et biens immobiliers essentiels pour l'utilisation desdites infrastructures; les technologies et ressources critiques pour la santé publique (y compris la santé), l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'aérospatiale, le stockage d'énergie, l'accès aux renseignements et données personnelles stratégiquement sensibles ou le contrôle de celles-ci; ou la sécurité du secteur privé. Il couvre en outre les acquisitions d'au moins 10% des droits de vote dans les entreprises belges cibles qui exercent, entre autres choses, dans les secteurs suivants: l'énergie, la cybersécurité, la communication électronique ou les infrastructures numériques, avec un chiffre d'affaire au moins 100 millions d'EUR dans l'année qui précède l'acquisition.	Mode 3	Plusieurs secteurs	Accord de coopération du 30 novembre 2022 visant à instaurer un mécanisme de filtrage des investissements directs étrangers Adresse consultée: sceening-samenwerkingsakkoord-filtrage-accord-cooperation.pdf (fgov.be)	Entrée en vigueur: 1er juillet 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Brésil					
Une nouvelle loi a été introduite, qui regroupe et abroge un certain nombre de règles relatives au marché des changes et aux capitaux étrangers. Les modifications apportées sont notamment les suivantes: - le montant maximum de devises pouvant être transporté lors d'un voyage à l'étranger est passé de 10 000 BRL à 10 000 USD; - la prescription selon laquelle les banques étrangères ne pouvaient pas acquérir plus de 30% des actions assorties de droits de vote des banques brésiliennes, lorsque la législation de leur propre pays imposait des restrictions aux activités des banques brésiliennes, a été levée.	Plusieurs modes	Tous les secteurs	Loi n° 14286/2021 sur le marché brésilien des changes, les capitaux brésiliens à l'étranger, les capitaux étrangers dans le pays et la communication de renseignements à la Banque centrale du Brésil. Adresse consultée: https://www.bcb.gov.br/en/pressdetail/2425/nota	Entrée en vigueur: 30 décembre 2022	
Canada					
La première série de modifications apportées à la Loi du Québec sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi du Québec sur la protection des renseignements personnels) et à la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (Loi sur les TI du Québec) est entrée en vigueur. Les autres modifications entreront en vigueur en septembre 2023. Les personnes physiques se voient accorder des droits et un contrôle renforcés en ce qui concerne leurs informations personnelles. La Loi accroît également de manière significative les obligations des entités des secteurs public et privé qui détiennent des informations personnelles. Ainsi, de nombreuses entités qui mènent leurs activités au Québec devront modifier de manière significative la manière dont les informations personnelles sont recueillies, stockées, partagées et conservées. Moyennant la conclusion d'un accord de protection des données, les entreprises seront autorisées à divulguer des informations personnelles à d'autres organisations sans le consentement de la personne concernée, lorsque cela est nécessaire à la conclusion d'une transaction commerciale, sous réserve de certaines exceptions. Un accord de protection des données devra être mis en place. Le transfert de données personnelles en dehors du Québec sera limité aux juridictions dont les régimes de protection des données personnelles sont jugés "adéquats".	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Loi visant à moderniser les dispositions législatives relatives à la protection des informations personnelles Adresses consultées: https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/institutions-democratique-acces-information-laicite/acces-documents-protection-renseignements-personnels/pl64-modernisation-de-la-protection-des-renseignements-personnels https://www.blakes.com/perspectives/bulletins/2022/protection-des-renseignements-personnels-au-quebec-votre-entreprise-est-elle-prete-pour-les-nouvel?lang=fr-ca	Entrée en vigueur: 22 septembre 2022	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Les seuils au-delà desquels les investisseurs étrangers de Membres de l'OMC dans des entreprises canadiennes doivent obtenir l'approbation du gouvernement fédéral ont été relevés pour l'année 2023. Le seuil d'examen pour 2023 est de 1,287 milliard de CAD au titre de la valeur d'affaire pour les investissements visant l'acquisition directe du contrôle d'une entreprise canadienne, soit une augmentation de 13% par rapport à 2022. Le seuil pour les entreprises d'État des Membres de l'OMC est de 512 millions de CAD, ce qui représente également une augmentation de 13% par rapport à 2022. Les seuils sont ajustés chaque année suivant une formule reposant sur la croissance du PIB nominal définie dans la Loi sur Investissement Canada.	Mode 3	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://ised-isde.canada.ca/site/loi-investissement-canada/fr/loi-sur-investissement-canada/seuils	3 février 2023	X
Chine					
Quinze mesures spécifiques ont été introduites pour améliorer le climat de l'investissement, renforcer les services d'investissement et orienter l'investissement, en mettant l'accent sur le secteur manufacturier. Le train de mesures s'applique également à d'autres domaines et vise à optimiser la structure de l'investissement étranger dans les technologies de pointe, les services modernes, la conservation de l'énergie et la protection de l'environnement.	Mode 3	Tous les secteurs	Fa Gai Wai Zi n° 1586 [2022], Plusieurs mesures de politique générale visant à favoriser la hausse des investissements étrangers, à stabiliser le stock d'investissement étranger et à améliorer la qualité de l'investissement étranger, axées sur le secteur manufacturier Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 13 octobre 2022	X
La version de 2022 du Catalogue indicatif des branches de production ouvertes à l'investissement étranger a été publiée le 26 octobre 2022. Elle comprend au total 1 474 éléments, soit 239 de plus que la version de 2020. La nouvelle version du Catalogue encourage notamment l'investissement étranger dans les services modernes, tels que les services de recyclage et de traitement des pales de turbines éoliennes hors d'usage et des modules photovoltaïques usagés, les services techniques (par exemple les technologies d'intégration de systèmes avancés et les services sobres en carbone, de protection de l'environnement, d'économie d'énergie verte et d'économie d'eau), les services de génie civil, les services linguistiques ou les services liés aux soins aux personnes âgées. Le Catalogue encourage également l'augmentation de l'investissement étranger dans la fabrication de pointe et les industries avantageuses du centre, de l'ouest et du nord-est de la Chine.	Mode 3	Divers secteurs	Décret n° 52 de la Commission nationale pour le développement et la réforme et du Ministère du commerce Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 1er janvier 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Le 24 février 2023, l'Administration du cyberespace de la Chine a publié de nouvelles clauses contractuelles types destinées à permettre le transfert d'informations personnelles à l'étranger au titre de la Loi chinoise sur la protection des informations personnelles. Les opérateurs de données qui sont des exploitants d'infrastructures d'information essentielles et qui ont transféré à l'étranger les informations personnelles d'un nombre défini de personnes ne peuvent pas utiliser l'approche des clauses contractuelles types pour les transferts d'informations personnelles vers l'étranger. Les exploitants d'infrastructures d'information essentielles et les opérateurs de données qui traitent plus que le nombre requis d'informations personnelles sont tenus de se soumettre à une évaluation obligatoire de la sécurité réalisée par le gouvernement lorsqu'ils fournissent des services de transfert vers l'étranger d'informations personnelles et de données critiques.	Mode 3	Services Internet et autres services de réseau	Mesures sur les contrats types pour le transfert vers l'étranger d'informations personnelles Adresse consultée: https://www.jdsupra.com/legalnews/china-scc-measures-officially-release-a-7211544	Entrée en vigueur: 1er juin 2023	X
Danemark					
Le Parlement danois a adopté une nouvelle loi qui élargit l'éventail des transactions visées par le mécanisme de filtrage des investissements et modifie la procédure de demande. Les modifications apportées à la Loi sur le filtrage des investissements élargit la portée du régime de filtrage de sorte à viser les contrats liés à la création, à la copropriété et au fonctionnement du dispositif North Sea Energy Island. Les approbations peuvent aussi concerner les sous-traitants du demandeur. Dans le cadre de la procédure actualisée, les demandes d'IED font l'objet d'un examen en deux étapes: une première évaluation préalable à l'autorisation destinée à déterminer l'éligibilité au titre de la Loi et, si l'autorisation ne peut être accordée, l'exercice de filtrage débutera, avec la possibilité de demander des renseignements additionnels.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi n° 736 du 13 juin 2023 portant modification de la Loi sur le filtrage de l'investissement et de la Loi sur la Commission d'examen des plaintes portant sur des marchés publics. Adresse consultée: https://www.retsinformation.dk/eli/lta/2023/736	Entrée en vigueur: 1er juillet 2023	
Espagne					
Le gouvernement espagnol a apporté des modifications au régime d'examen des investissements étrangers directs. Le décret étend la portée des investissements étrangers soumis à examen pour couvrir les investissements qui permettent d'acquérir le contrôle de "tout ou partie" d'une société espagnole. Il suspend jusqu'au 31 décembre 2024 la libéralisation des IED réalisés par des résidents de pays membres de l'Union européenne (autres que l'Espagne) et de l'Association européenne de libre-échange dans des sociétés cotées en bourse ou dans des sociétés non cotées si la valeur de l'investissement dépasse 500 millions d'EUR.	Mode 3	Tous les secteurs	Décret-loi royal n° 20/2022 relatif aux mesures visant à répondre aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine et à apporter un soutien pour la reconstruction de l'île de La Palma et pour d'autres situations de vulnérabilité Adresse consultée: https://boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2022-22685	Entrée en vigueur: 27 décembre 2022	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Une nouvelle mesure a été mise en place après l'élaboration de la Loi 19/2003 qui établit le cadre juridique concernant les investissements étrangers en Espagne. Le nouveau décret a deux objectifs: i) Améliorer la qualité et la comparabilité, sur le plan international, des statistiques relatives au registre d'investissement étranger, et la réduction des charges administratives pour l'investisseur; et ii) Instaurer le mécanisme de contrôle établi par l'article 7*bis* de la Loi n° 19/2003, incorporé récemment. Cet article établit qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation préalable pour certains investissements étrangers, conformément au règlement (UE) 2019/452, au titre duquel un cadre pour le filtrage des investissements étrangers directs dans l'Union est établi. Le décret précise quelles entreprises et activités étrangères doivent faire l'objet d'une autorisation préalable d'investissement, réduit la période de résolution de 6 à 3 mois, contient des exemptions et officialise une procédure de consultation volontaire pour que les investisseurs demandent à l'administration si une certaine activité sera soumise au régime d'autorisation préalable.	Mode 3	Plusieurs secteurs	Décret royal 571/2023 du 4 juillet concernant les investissements étrangers Adresse consultée: https://www.boe.es/eli/es/rd/2023/07/04/571/con	Entrée en vigueur: 1er septembre 2023	X
Estonie					
Le Parlement estonien a adopté une nouvelle loi dont l'objectif principal consiste à surveiller les investissements directs et indirects réalisés par des investisseurs non-membres de l'UE dans des domaines sensibles et stratégiques en Estonie. Les investisseurs visés par le régime sont notamment les personnes physiques, les entreprises de pays non-membres de l'UE, et les entreprises contrôlées par des personnes physiques ou des entreprises de pays non-membres de l'UE. Le régime d'investissement étranger direct (IED) s'applique aux investissements réalisés dans onze domaines spécifiques, tels que la fourniture de services essentiels, les entreprises contrôlées par l'État et la fourniture de services nationaux de télévision ou de radiodiffusion. L'Autorité estonienne chargée de la protection des consommateurs et de la réglementation technique (CPTRA) sera chargée d'examiner et d'autoriser les investissements étrangers. Il n'y a pas de seuils de taille ou de valeur et une transaction est automatiquement couverte par le régime des IED si un investisseur d'un pays non-membre de l'UE acquiert le contrôle direct ou indirect, une participation qualifiée ou une partie de l'entreprise cible. Avant d'être réalisée, toute transaction visée par le régime doit être approuvée par la CPTRA. La mesure entrera en vigueur le 1er septembre 2023.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi sur l'évaluation de la fiabilité des investissements étrangers Adresse consultée: https://www.riigiteataja.ee/en/eli/504042023002/consolide	Promulgation: 2 février 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Fédération de Russie					
Le gouvernement a modifié l'article 12 de la Loi fédérale sur les données personnelles, de sorte que la réalisation d'évaluations de l'impact et le dépôt de demandes auprès de l'autorité de protection des données constituent des conditions préalables aux transferts transfrontières de données personnelles. Les modifications s'appliquent à toute entité qui a l'intention de transférer des données personnelles de la Fédération de Russie à une entité située dans une autre juridiction (personne physique, personne morale ou organisme gouvernemental), quelle que soit la nationalité des personnes concernées. Si une décision d'adéquation est rendue au sujet du pays de destination, les données à caractère personnel peuvent être transférées dès que la notification intervient; dans le cas contraire, l'exportateur ne doit pas effectuer le transfert tant que l'autorité de protection des données n'a pas examiné l'avis de transfert transfrontières correspondant. L'autorité de protection des données peut restreindre ou interdire un transfert transfrontières pour protéger la moralité, la santé, les droits et les intérêts juridiques des citoyens, ou encore à la demande de l'autorité publique compétente, sous certaines conditions.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Loi fédérale n° 266-FZ du 14 juillet 2022 portant modification de la Loi fédérale n° 152-FZ du 27 juillet 2006 sur les données personnelles. Adresse consultée: https://www.lexology.com/commentary/tech-data-telecoms-media/russia/gorodissky-partners/russia-adopts-new-rules-on-cross-border-data-transfers#Scope%20of%20application	Entrée en vigueur: 1er mars 2023	
France					
La Direction générale du Trésor de la France a publié de nouvelles lignes directrices relatives au contrôle des investissements étrangers directs (IED), qui rendent le processus plus transparent. Ces lignes directrices contiennent notamment une explication de ce que les autorités entendent par les "activités sensibles" soumises à examen. Les facteurs sont évalués au cas par cas, et sont notamment les clients cibles, les applications des produits/services concernés, la dangerosité et la substituabilité sur le marché. Les nouvelles activités de R&D font l'objet d'une attention particulière. Les lignes directrices précisent également qu'une activité peut être considérée comme sensible quel que soit le chiffre d'affaires généré sur le marché.	Mode 3	Divers secteurs	Lignes directrices relatives au contrôle des investissements étrangers directs (IED) en France Adresse consultée: https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/09/08/publication-des-lignes-directrices-relatives-au-controle-des-investissements-etrangers-en-france	8 septembre 2022	
Inde					
L'Inde a adopté une nouvelle loi pour encadrer le traitement de données personnelles numériques. La mesure impose diverses obligations aux responsables du traitement des données. Elle précise, entre autres choses, que le traitement des données personnelles doit être consenti par la personne concernée, à certaines exceptions près. La loi permet de transférer des données personnelles numériques à l'étranger, sauf dans les pays recensés par les autorités indiennes. La loi autorise les pouvoirs publics à créer une liste négative de pays où les données personnelles ne peuvent pas être transférées. Cette liste n'a pas encore été publiée. La mesure permet aux réglementations sectorielles d'exiger la localisation des données, comme dans le secteur des paiements.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Loi sur la protection des données personnelles numériques Adresse consultée: https://www.meity.gov.in/writereaddata/files/Digital%20Personal%20Data%20Protection%20Act%202023.pdf	Promulgation: 11 août 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Japon					
Le 24 avril 2023, le gouvernement japonais a annoncé qu'il apportait des modifications aux avis au public, par l'ajout des principaux secteurs d'activité de la Loi sur les changes et le commerce extérieur afin d'assurer la stabilité des chaînes d'approvisionnement et de faire face au risque de fuite technologiques et de détournement des technologies commerciales à des fins militaires, etc.	Mode 3	Plusieurs secteurs	Avis au public du Ministère des finances et de 9 autres ministères et organismes (24 avril 2023) Adresse consultée: https://www.mof.go.jp/english/policy/international_policy/fdi/20230424.html	24 avril 2023	X
Jordanie					
Une nouvelle loi sur l'investissement a été adoptée, qui prévoit un traitement non discriminatoire, la liberté de transfert des capitaux, des garanties d'investissement et des incitations à l'investissement. La loi fait également référence à la numérisation et à l'automatisation des procédures et des services administratifs. Les étrangers peuvent être embauchés à des postes administratifs et techniques nécessitant des compétences spécialisées, à concurrence de 25% de la main-d'œuvre. Cette proportion peut être portée à 40% si la Jordanie ne dispose pas de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire. La nouvelle loi ne porte pas abrogation du Règlement sur les investissements étrangers n° 77 de 2016, qui prévoyait des restrictions à la participation étrangère pour certaines activités (interdiction totale dans les services d'enquête et de sécurité et les services de dédouanement; limite de 49% dans les services de distribution, les services d'ingénierie, les services de transport, etc.).	Modes 3 et 4	Tous les secteurs	Loi n° 21 de 2022 sur le climat de l'investissement Adresses consultées: https://www.moin.gov.jo/wp-content/uploads/2023/01/Investment-Environment-Law-No.21-of-the-Year-2022_eng_final.pdf https://practiceguides.chambers.com/practice-guides/investing-in-2023/jordan/trends-and-developments	Publication: 16 octobre 2022	
Koweït, État du					
Le Comité des affaires financières et économiques a adopté une nouvelle mesure pour permettre aux entreprises étrangères d'établir des succursales qui mèneront directement leurs opérations. Au titre de cette disposition, il n'est plus nécessaire de disposer des services d'un représentant local qui exerce dans l'État du Koweït.	Modes 1 et 3	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.newarab.com/news/kuwait-foreign-firms-operate-without-local-sponsor	Adoption: 16 juillet 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Luxembourg					
Une nouvelle loi a été adoptée aux fins de la création d'un mécanisme de filtrage national des investissements directs étrangers. Elle vise les investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public. Le régime porte sur les personnes qui ne sont pas des ressortissants de l'Espace économique européen, les entités qui sont établies en dehors de cette zone et des entités qui, en fin de compte, sont contrôlées par une entité ou un ressortissant qui ne vient pas de l'Espace économique européen. Le mécanisme de filtrage s'applique aux investissements étrangers qui concernent des activités critiques, qui couvrent, entre autres choses, les secteurs des communications, de l'énergie, de la santé, de la finance, des médias ou du traitement ou du stockage de données. Il concerne en outre les activités de recherche et de production liées aux secteurs critiques et les activités connexes relatives à l'accès aux informations sensibles. Les seuils de contrôle suivants sont pris en considération: détenir plus de 25% des droits de vote de l'entité de droit luxembourgeois; avoir la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés; avoir le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe de l'administration, de direction ou de surveillance d'une entité de droit luxembourgeois et d'être en même temps actionnaire ou associé; être actionnaire ou associé et contrôler, en vertu d'un accord, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés.	Mode 3	Plusieurs secteurs	Loi du 14 juillet 2023 portant mise en place d'un mécanisme de filtrage national des investissements directs étrangers susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public aux fins de la mise en œuvre du règlement (UE) 2019/452 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 établissant un cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union, tel que modifié Adresse consultée: https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a411/jo	Entrée en vigueur: 1er septembre 2023	X
Mexique					
Le gouvernement a adopté un décret créant un guichet unique et un registre unique pour les investisseurs et les projets d'investissement. Il entrera en service à compter du 24 janvier 2024.	Mode 3	Tous les secteurs	Décret portant création du guichet unique pour les investisseurs et du registre unique pour les projets d'investissement. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5696825&fecha=26/07/2023&print=true	Adoption: 26 juillet 2023	
Mozambique					
Un nouveau décret porte de 11 à 66 le nombre d'activités d'entreprise qui peuvent être exercées sans licence. La plupart des activités qui ne nécessitent pas d'aperçu technique ni de licences spécifiques peuvent être enregistrées via un processus de notification en ligne.	Mode 3	Plusieurs secteurs	Décret n° 27 du 23 mai 2023 Adresse consultée: https://gazettes.africa/akn/mz/officialGazette/government-gazette-series-i/2023-05-23/98/por@2023-05-23	Publication: 6 juin 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Myanmar					
De nouvelles lignes directrices ont été publiées pour encadrer les parties prenantes exerçant des activités de commerce électronique. Elles définissent les contrats électroniques acceptables et portent sur des questions telles que la protection des consommateurs, la commercialisation et la publicité, la protection de la vie privée et des données personnelles, la cybersécurité, la fiscalité et les règles relatives au prix minimal et les règles du commerce électronique transfrontières. Les entreprises de commerce électronique doivent s'enregistrer auprès du Ministère du commerce avant le 21 janvier 2024.	Modes 1 et 3	Plusieurs secteurs	Bulletin n° 50/2023 du Ministère du commerce Bulletin n° 51/2023 du Ministère du commerce Bulletin n° 1/2023 du Ministère du commerce Adresse consultée: https://www.tilleke.com/insights/myanmar-issues-guidelines-for-e-commerce-businesses/?utm_source=mondaq&utm_medium=syndication&utm_term=Consumer-Protection&utm_content=articleoriginal&utm_campaign=article	Publication: 21 juillet 2023 Publication: 21 juillet 2023 Publication: 5 septembre 2023	X
Nigéria					
Une mesure prise par l'Agence nationale pour le développement des technologies de l'information définit les responsabilités des plates-formes de services informatiques interactifs et des intermédiaires Internet. Le Code de pratique dispose que les grandes plates-formes numériques (plus d'un million d'utilisateurs au Nigéria) doivent être constituées en société au Nigéria.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Code de pratique pour les plates-formes de services informatiques interactifs et les intermédiaires Internet Adresse consultée: https://nitda.gov.ng/wp-content/uploads/2022/10/APPROVED-NITDA-CODE-OF-PRACTIVE-FOR-INTERACTIVE-COMPUTER-SERVICE-PLATFORMS-INTERNET-INTERMEDIARIES-2022-002.pdf	Entrée en vigueur: décembre 2022	
Le Président a promulgué la loi nigériane sur la protection des données, qui énonce des principes de protection des données. Ce texte introduit notamment des dispositions relatives au transfert transfrontière de données personnelles et au niveau d'adéquation de protection dans des juridictions étrangères.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Loi nigériane de 2023 sur la protection des données Adresse consultée: https://placng.org/i/wp-content/uploads/2023/06/Nigéria-Data-Protection-Act-2023.pdf	Signature: 12 juin 2023	
Oman					
La nouvelle législation d'Oman sur la protection des données personnelles est entrée en vigueur le 13 février 2023. Elle contient des dispositions sur la protection de la vie privée et des données, le traitement des données, les transferts de données et les prescriptions en matière de notification et de tenue de registres, entre autres. Elle confie également au Ministère des transports, des communications et des technologies de l'information la responsabilité de faire respecter ses dispositions et d'imposer des sanctions en cas de non-respect de ces dernières.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Décret royal n° 6/2022 portant réglementation du traitement des données personnelles Adresse consultée: https://www.addleshawgoddard.com/en/insights/insights-briefings/2022/data-protection/oman-data-protection-law-2022	Entrée en vigueur: 13 février 2023	
Ouganda					
Le gouvernement a adopté une nouvelle mesure qui introduit une taxe de 5% sur tous les revenus gagnés par des non-résidents via la fourniture de services numériques aux consommateurs en Ouganda. La mesure couvre des services comme la publicité en ligne, les services de données, les services fournis via des marchés en ligne ou des plates-formes d'intermédiation, des services de jeu en ligne, des services d'informatique en nuage et des téléchargements de contenu numérique.	Mode 1	Services Internet et autres services de réseau	Loi sur l'impôt sur le revenu (modification), 2023 Adresse consultée: https://www.reuters.com/world/africa/uganda-imposes-levy-foreign-digital-companies-income-2023-07-12	Adoption: 11 juillet 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
République slovaque					
Le Conseil national a adopté une nouvelle loi sur l'examen des investissements étrangers directs, qui prévoit trois procédures d'examen, à savoir l'examen obligatoire, l'examen volontaire et l'examen ex officio. Tous les investissements étrangers peuvent faire l'objet d'un examen lorsqu'il est raisonnable de présumer qu'ils sont susceptibles de menacer ou de perturber la sécurité ou l'ordre public, à la différence du régime précédent dans le cadre duquel seuls les investissements dans les infrastructures essentielles étaient soumis à des procédures d'examen. Les investissements étrangers relevant de la catégorie des investissements essentiels ne peuvent être réalisés que s'ils ont été approuvés par le Ministère slovaque de l'économie. La liste des investissements essentiels sera déterminée par une législation distincte. Les nouvelles règles relatives à l'examen des IED ne s'appliquent pas aux investissements réalisés avant leur date d'entrée en vigueur.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi n° 497/2022 Coll relative à l'examen des investissements étrangers et portant modification de certains textes législatifs Adresse consultée: https://www.zakonypreludi.sk/zz/2022-497	Entrée en vigueur: 29 mars 2023	
Roumanie					
Un nouveau règlement approuvé par le gouvernement définit l'organisation de la Commission pour l'examen des investissements étrangers directs (CEISD). L'autorité examinera les investissements étrangers dans le cadre du nouveau régime roumain de l'investissement étranger direct mis en place en avril 2022. Le règlement prévoit la possibilité pour la CEISD de conclure qu'un investissement notifié ne relève pas du régime d'examen et d'en informer l'investisseur, sans qu'une décision (d'autorisation) ne soit formellement rendue. Il précise également que les secteurs sensibles au sens de la Décision n° 73/2012 du Conseil suprême de la défense nationale et les critères énoncés à l'article 4 du Règlement de l'UE relatif aux IED pourraient indifféremment être pris en compte pour déterminer les possibles prescriptions en matière de dépôt, tout comme la Décision du Parlement n° 22/2020 portant approbation de la Stratégie nationale de défense de l'État pour la période 2020-2024 et la communication de la Commission européenne relative à la stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité (COM(2020) 605 final).	Mode 3	Divers secteurs	Décision n° 1,326/2022 portant approbation du Règlement sur le fonctionnement de la Commission pour l'examen des investissements étrangers directs Adresse consultée: https://www.kinstellar.com/news-and-insights/detail/1958/romania-approves-secondary-norms-to-its-new-fdi-regime	Entrée en vigueur: 8 novembre 2022	
Le Parlement a adopté une loi portant modification de la Loi sur les sociétés. Cette loi simplifie les règles applicables à la constitution et au fonctionnement des sociétés; prévoit la numérisation du processus de création d'une nouvelle société ou d'enregistrement d'une succursale, afin de simplifier le processus d'enregistrement au registre du commerce; et dispose que les opérations de fusion et de scission doivent être approuvées par les responsables du Registre du commerce roumain, et non plus dans le cadre d'une procédure judiciaire.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi n° 265/2022 Adresse consultée: https://www.mondaq.com/corporate-and-company-law/1266790/changes-to-the-companies-law	Entrée en vigueur: 26 novembre 2022	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Le Parlement a adopté une nouvelle loi introduisant des modifications au régime de contrôle de l'investissement étranger direct. Elle comprend notamment l'élargissement des obligations de dépôt aux investisseurs de l'Union européenne et précise la compétence des autorités pour ce qui est d'annuler les transactions qui ne respectent pas les règles, la décision finale revenant aux pouvoirs public. Le Conseil de la concurrence roumain publiera des règles secondaires concernant la façon dont la valeur d'investissement doit être déterminée.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi n° 164 du 31 mai 2023 portant approbation de l'ordonnance d'urgence du gouvernement n° 46/2022 relative aux mesures d'application du règlement (UE) 2019/452 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 créant un cadre pour le filtrage des investissements étrangers directs dans l'Union, ainsi que modifiant et complétant la Loi n° 21/1996 Adresse consultée: https://www.kinstellar.com/news-and-insights/detail/2312/further-changes-introduced-to-romanias-fdi-regime	Entrée en vigueur: 10 juin 2023	
Royaume d'Arabie saoudite					
Les activités de services suivantes ont été retirées de la liste négative des activités faisant l'objet de restrictions, ce qui a permis de supprimer les plafonnements de la participation étrangère ou les exigences minimales de fonds propres pour ces secteurs: - services d'information et de guides touristiques à l'occasion des fêtes religieuses du hadj et de l'Omrah; - services d'accouchement et services connexes, services du personnel infirmier, des physiothérapeutes et du personnel paramédical (position 93191 de la Classification centrale de produits (CCP); et - centres antipoison, banques du sang et services de quarantaine.	Mode 3	Divers secteurs	Guide sur les services du Ministère saoudien de l'investissement (MISA) Source: Mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC	15 décembre 2022	X
Le Conseil des ministres du Royaume d'Arabie saoudite a approuvé des modifications à la Loi saoudienne sur la protection des données personnelles. Le décret prévoit notamment de nouvelles possibilités pour les transferts internationaux de données. Auparavant, la loi prévoyait que les données personnelles devaient rester dans le Royaume, sauf si leur transfert était nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou les intérêts nationaux. Les transferts internationaux ne nécessitent plus l'approbation exceptionnelle de l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle et sont désormais autorisés s'ils sont effectués pour mettre en œuvre des obligations découlant d'accords internationaux auxquels le Royaume d'Arabie saoudite est partie, pour autant qu'ils soient réalisés en vertu d'un contrat auquel la personne concernée est partie.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Décret royal n° M147 du 5/9/1444H portant modification de la Loi sur la protection des données personnelles. Adresse consultée: https://www.clydeco.com/fr/insights/2023/04/saudi-arabia-confirms-updates-to-pdpl	27 mars 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Slovénie					
L'Assemblée nationale a introduit une nouvelle mesure qui établit un régime de contrôle permanent de l'investissement étranger direct (IED). La nouvelle loi s'applique en premier lieu aux investissements, réalisés par des investisseurs non- membres de l'UE, d'au moins 10% du capital ou des droits de vote et des acquisitions ultérieures de 10%. Un examen plus approfondi aura lieu dans les cas où les investisseurs atteignent les seuils d'offre publique ou certains seuils spécifique, ou quand l'investisseur ou l'entreprise cible atteignent au moins 20% des parts de marché en Slovénie. Les secteurs couverts suivent au plus près la réglementation de l'Union européenne relative à l'IED. La loi recense les renseignements et les éléments de preuve requis dans la notification sur l'IED, les aspects de procédure y compris l'introduction d'un réexamen préliminaire formalisé, la liste des conditions qui peuvent être exigées par l'autorité gouvernementale pour la mise en place de l'IED et l'introduction de sanctions.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi portant modification de la Loi sur la promotion de l'investissement (ZSInv-C) Adresse consultée: https://www.schoenherr.eu/content/navigating-the-foreign-direct-investment-landscape-key-changes-and-implications-of-the-new-slovenian-regime	Entrée en vigueur: 1er juillet 2023	
Suisse					
La Loi fédérale contre la concurrence déloyale a été modifiée pour déclarer déloyales les clauses limitant la liberté tarifaire, notamment les clauses de parité tarifaire, que les exploitants de plates-formes introduisent dans leurs conditions générales à l'endroit des établissements d'hébergement. Ces clauses dans les contrats conclus entre les plates-formes de réservation en ligne et les établissements d'hébergement sont désormais nulles et non avenues.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Modification de la Loi fédérale du 19 décembre 1986 contre la concurrence déloyale (RS 241) Adresse consultée: https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1988/223_223_223/fr	Entrée en vigueur: 1er décembre 2022	X
Taipei chinois					
La Loi sur la protection des données personnelles (PDPA) a été promulguée afin d'encadrer la collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles, dans le but d'empêcher l'atteinte aux droits de la personnalité et de faciliter le bon usage des données à caractère personnel. L'article 48 de la PDPA a été modifié afin d'inciter les organismes non gouvernementaux à investir davantage de ressources dans la protection des données. En vertu de cette modification, les amendes administratives imposées aux organismes non gouvernementaux qui n'appliquent pas les mesures de sûreté appropriées pour prévenir les violations de données à caractère personnel connaissent une augmentation et il est désormais possible d'imposer des amendes à ces organismes sans leur adresser d'injonction préalable de remédier à leurs violations. En outre, l'article 1-1 de la PDPA a été ajouté; il précise que l'autorité compétente dans le cadre de l'application de la loi est la Commission de protection des données à caractère personnel. Les modifications de l'article 48 sont entrées en vigueur le 2 juin 2023, mais l'article 1-1 de la PDPA n'a pas encore été promulgué.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Loi sur la protection des données personnelles Adresse consultée: Notification conformément à l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1140 https://law.moj.gov.tw/ENG/LawClass/LawAll.aspx?pcode=I0050021	Entrée en vigueur: 2 juin 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Thaïlande					
Une nouvelle mesure destinée à réglementer les plates-formes numériques est entrée en vigueur. Elle fait obligation aux fournisseurs de ces services de fournir des renseignements commerciaux à l'Agence de développement des transactions électroniques de Thaïlande (ETDA). Les grands opérateurs de plates-formes étrangères doivent désigner un point de contact en Thaïlande.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Décret royal sur la mise en fonctionnement des services de plates-formes numériques nécessitant une notification Adresse consultée: https://www.nishimura.com/en/knowledge/publications/thailands-royal-decree-on-the-supervision-of-digital-platform-services#:~:text=2544%20(2001)%2C%20which%20was,mechanisms%20between%20government%20agencies%3B%20collating	Publication au Journal officiel: 23 décembre 2023 Entrée en vigueur: 20 août 2023	
Türkiye					
Les modifications apportées à la Loi régissant le commerce électronique prévoient que les fournisseurs de services intermédiaires de commerce électronique et les fournisseurs de services de commerce électronique sont tenus de fournir des lignes directrices sur les transactions effectuées sur leur place de marché et leurs supports, de se conformer aux prescriptions en matière de transactions et de confirmer la réception des transactions.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Adresse consultée: https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=5d31da84-1fa1-4f5d-aa03-3c56ac4d45b6	Entrée en vigueur: janvier 2023	
Ukraine					
La nouvelle loi vise à tenir compte de l'évolution des technologies des médias et introduit plusieurs nouvelles réglementations pour les médias en ligne. La loi fait obligation à certains fournisseurs de services de plates-formes de partage de vidéos de s'enregistrer en Ukraine s'ils ne sont pas enregistrés dans les États membres de l'Union européenne.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Loi sur les médias Adresse consultée: https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=f9516697-3d40-4b87-93eb-4b5b8bd65ac2	Entrée en vigueur: 31 mars 2023	
Union européenne					
La législation sur les services numériques (DSA) de l'UE contient des dispositions relatives aux contenus illicites et aux risques sociétaux découlant de l'utilisation des contenus des plates-formes en ligne, telles que de nouvelles obligations sur la traçabilité des entreprises utilisatrices des places de marché en ligne, des obligations pour les très grandes plates-formes en ligne et les moteurs de recherche visant à empêcher l'utilisation abusive de leurs systèmes, et des mesures en matière de transparence pour toutes les plates-formes en ligne, y compris s'agissant des algorithmes utilisés pour recommander des contenus ou des produits aux utilisateurs. La DSA couvre les services intermédiaires en ligne, qui comprennent les services d'informatique en nuage et d'hébergement de sites Web, les services intermédiaires offrant des infrastructures de réseau, les plates-formes en ligne réunissant vendeurs et consommateurs (par exemple les magasins d'applications), et les très grandes plates-formes en ligne et très grands moteurs de recherche atteignant plus de 10% de la population totale de l'UE.	Plusieurs modes	Services intermédiaires en ligne	Législation sur les services numériques Adresse consultée: https://visua.com/digital-services-act-eu?gclid=CjwKCAjwvsqZBhAlEiwAqAHElf_DBDAHuI82_r3F_bjdA0Hly_CqXDnyYpyGnAjM-zQoSbIKB34E4xoCGcwQAvD_BwE	Entrée en vigueur: 16 novembre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
La Commission européenne a adopté une décision d'adéquation concernant le cadre de protection des données UE–États-Unis, en concluant que les États-Unis assuraient un niveau adéquat de protection au transfert de données personnelles en provenance de l'Union européenne. Les entreprises qui contribuent au cadre n'auront pas besoin d'instaurer de garanties supplémentaires concernant la protection des données. Elles devront observer certaines obligations en matière de vie privée, telles que l'obligation de supprimer les données personnelles quand elles ne sont plus nécessaires à l'objectif en vue duquel elles ont été recueillies et l'obligation de garantir la continuité de la protection quand des données personnelles sont diffusées auprès de tierces parties. Des réexamens périodiques du fonctionnement du cadre sont envisagés.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Décision d'adéquation concernant le cadre de protection des données UE–États-Unis Adresse consultée: https://commission.europa.eu/document/fa09cbad-dd7d-4684-ae60-be03fcb0fddf_en https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_3721	Publication: 10 juillet 2023	X
TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC/SERVICES AUDIOVISUELS					
Bélarus (observateur)					
Les modifications de la loi sur les médias du pays autorisent le Ministère de l'information à interdire les médias étrangers au Bélarus dans certaines circonstances, comme des actions inamicales par les États étrangers contre les médias bélarussiens.	Modes 1 et 3	Services audiovisuels	Modifications de la Loi sur les médias Adresse consultée: https://president.gov.by/en/events/aleksandr-lukashenko-podpisal-zakon-ob-izmenenii-zakona-respubliki-belarus-o-sredstvah-massovoy-informacii-1688372346	Signature: 1er juillet 2023 En vigueur depuis le 1 octobre 2023	
Costa Rica					
Une nouvelle mesure a été adoptée en vue d'autoriser la Direction des télécommunications au Costa Rica à adapter sa réglementation compte tenu des meilleures pratiques internationales dans le secteur. La nouvelle réglementation porte sur des questions telles que l'analyse des pratiques monopolistiques, la promotion de la concurrence et le contrôle du bon respect des résolutions en lien avec la concurrence.	Mode 3	Services de télécommunication	Règlement relatif au régime de concurrence dans les télécommunications Adresse consultée: https://www.sutel.go.cr/sites/default/files/normaticascompetencia/reglamento_regimen_sectorial_de_competencia_en_telecomunicaciones_alcance_93_la_gaceta_90_23-05-2023.pdf	Entrée en vigueur: 23 mai 2023	X
Une nouvelle réglementation énonce les exigences applicables aux fournisseurs de services de télécommunication qui utilisent la technologie 5G ou plus, dans le but de préserver la confidentialité et le caractère secret des communications.	Modes 1 et 3	Services de télécommunication	Réglementation sur les mesures de cybersécurité applicables aux services de télécommunication fondés sur la technologie mobile de cinquième génération (5G) et plus – Décret n° 44196-MSP-MICITT Source: Délégation permanent du Costa Rica auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 31 août 2023	X
Une nouvelle réglementation instaure une série d'exigences que doivent respecter les personnes qui souhaitent demander l'octroi ou le renouvellement du certificat de nationalité pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles costariciennes.	Plusieurs modes	Services audiovisuels	Réglementation d'octroi de certificats de nationalité pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles costariciennes - Décret n° 44040-C Adresse consultée: http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?param1=NRTC&param2=1&nValor1=1&nValor2=99749&nValor3=136544&strTipM=TC&lResultado=3&nValor4=1&strSelect=sel	29 juin 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Éthiopie (observateur)					
Le gouvernement a annoncé son intention de vendre 45% du capital de l'opérateur public Ethio Telecom. En novembre 2022, le Ministère des finances avait annoncé la vente de 40% au maximum du capital de l'entreprise. Cette décision fait suite à des mesures prises précédemment pour mettre fin au monopole de l'opérateur dans le secteur des télécommunications.	Mode 3	Services de télécommunication	Adresse consultée: https://www.mofed.gov.et/media/filer_public/7d/61/7d6109af-0203-4724-8bea-114edcfd9a09/rfp_public_advertisment_-_rfp_07022023.pdf	Annonce: 9 février 2023	X
Fédération de Russie					
Le gouvernement a approuvé les règles d'accès non discriminatoire aux infrastructures permettant l'établissement des réseaux de télécommunication en vue de la fourniture de services publics de télécommunications, ce qui affecte les engagements de la Fédération de Russie dans le secteur 2.C ("Services de télécommunications").	Plusieurs modes	Services de télécommunication	Résolution du gouvernement de la Fédération de Russie n° 2106 du 22 novembre 2022 sur la procédure d'accès non discriminatoire aux infrastructures permettant l'établissement des réseaux de télécommunication Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1128	Lancement: 22 novembre 2022 Entrée en vigueur: 1er mars 2023 Suppression: 1er mars 2029	X
Israël					
Le Ministère des communications a annoncé l'approbation de modifications réglementaires destinées à assouplir certaines restrictions relatives à la participation au capital de Bezeq, le fournisseur en place de services locaux de téléphonie fixe. Les institutions seront autorisées à détenir jusqu'à 7,5% du capital, contre 5% auparavant. Les investisseurs étrangers seront autorisés à acheter des actions sans un investisseur israélien.	Mode 3	Services de télécommunication	Adresse consultée: https://www.commsupdate.com/articles/2023/03/08/moc-outlines-changes-to-bezeq-ownership-restrictions	Mars 2023	
Kenya					
Le Président a annoncé que les sociétés étrangères du secteur des TIC ne sont plus tenues de céder 30% de leur capital à des Kényans. La Politique nationale relative aux technologies de l'information et de la communication (TIC), publiée au Journal officiel en 2020, disposait que seules les entreprises détenues à au moins 30% par des Kényans pouvaient être titulaires d'une licence les autorisant à fournir des services liés aux TIC. Un délai de trois ans avait été accordé aux titulaires de licences pour se conformer au seuil de participation locale au capital, avec possibilité de présenter une demande de prorogation d'un an accompagnée de justificatifs acceptables.	Mode 3	Services de télécommunications et services liés aux TIC	Politique nationale relative aux technologies de l'information et de la communication (TIC) Adresse consultée: https://techweez.com/2023/03/31/ruto-reverses-national-ict-policy-clauses	9 février 2023	
Malaisie					
En mai, le gouvernement a annoncé qu'il autoriserait la mise en service d'un deuxième réseau 5G à compter de janvier 2024. Actuellement, le réseau 5G est détenu par Digital Nasional Berhad (DNB), entité détenue par l'État et qui facture aux opérateurs mobiles l'accès au réseau 5G.	Mode 3	Services de télécommunication	Adresse consultée: https://asia.nikkei.com/Business/Telecommunication/Malaysia-to-roll-out-second-5G-network-to-end-state-monopoly	Annonce: mai 2023 Mise en place: janvier 2024	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Mexique					
Les autorités mexicaines ont adopté une série de mesures relatives à la réglementation des services de télécommunication, notamment des mesures visant à faciliter la réalisation des procédures par les titulaires de licences au moyen du guichet électronique, des règlements concernant l'utilisation des bandes de fréquences, des modifications des lignes directrices établissant des normes de qualité pour les fournisseurs de services mobiles, ou encore la méthode de détermination des tarifs d'interconnexion, qui a été publiée.	Mode 3	Services de télécommunication	Adresses consultées: https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5681829&fecha=07/03/2023#gsc.tab=0 https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5677585&fecha=23/01/2023#gsc.tab=0 https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5677587&fecha=23/01/2023#gsc.tab=0 https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5677183&fecha=16/01/2023#gsc.tab=0 https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5675430&fecha=23/12/2022#gsc.tab=0 https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5670912&fecha=09/11/2022#gsc.tab=0	Entrée en vigueur: novembre 2022-mars 2023	X
Nicaragua					
Une nouvelle loi portant création de la Cinémathèque nationale a été publiée au Journal officiel le 18 octobre 2022. La loi charge la Cinémathèque de réglementer la cinématographie et les arts visuels, y compris de délivrer les autorisations de production, de distribution et de diffusion des projets audiovisuels nationaux et étrangers au Nicaragua, ainsi que de fixer les contingents à l'écran pour les productions audiovisuelles nationales.	Mode 3	Services audiovisuels	Loi n° 1132 Adresse consultée: https://ariaslaw.com/en/news-in/nicaragua--law-no-1132-law-of-amendments-and-additions-to-law-no-909-law-for-the-creation-of-national-cinematheque-and-amendments-to-law-no-723-law-on-cinematography-and-audiovisual-arts-	Publication au Journal officiel: 18 octobre 2022	
République démocratique du Congo					
Le gouvernement a adopté un décret portant création d'un nouvel organisme de réglementation des services de télécommunications et des services liés aux TIC, dénommé Autorité de réglementation des postes, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.	Mode 3	Services de télécommunications et services liés aux TIC	Adresse consultée: https://developingtelecoms.com/telecom-business/telecom-regulation/14585-drc-establishing-replacement-regulator.html	17 février 2023	
République libanaise (observateur)					
Un nouveau décret gouvernemental a ordonné une augmentation des droits imposés à l'Internet fixe et à la téléphonie fixe. Ces services sont fournis par l'opérateur public, OGERO.	Plusieurs modes	Services de télécommunication	Adresse consultée: https://www.commsupdate.com/articles/2023/08/07/government-orders-new-telecoms-tariff-hikes	Adoption: 3 août 2023	
Roumanie					
Une nouvelle loi a été adoptée, aux termes de laquelle les fournisseurs de services de vidéo à la demande sont assujettis à un prélèvement de 4% sur les recettes générées dans le pays. La mesure prévoit également un prélèvement de 3% sur le prix payé par les consommateurs pour chaque œuvre audiovisuelle téléchargée.	Modes 1 et 3	Services de vidéo à la demande	Adresse consultée: https://business-review.eu/business/legal/romania-imposes-financial-contributions-on-streaming-platforms-to-support-national-film-fund-236584	Octobre 2022	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Saint-Vincent-et-les Grenadines					
Une nouvelle loi portant réglementation du réseau et des services de communications électroniques a été adoptée. Elle vise notamment à assurer un Internet ouvert et neutre et à promouvoir la mise à disposition de contenus sur les différentes plates-formes en ligne.	Mode 3	Services de télécommunication	Loi sur les communications électroniques Adresse consultée: https://www.stvincenttimes.com/svg-new-telecoms-law-is-geared-at-improving-customer-service-delivery	24 octobre 2022	
Serbie (observateur)					
Le gouvernement a adopté une nouvelle Loi sur les communications électroniques, qui définit les conditions de développement des réseaux de télécommunications dans le pays et vise à promouvoir la connectivité et l'utilisation des nouvelles technologies.	Mode 3	Services de télécommunication	Loi sur les communications électroniques Adresse consultée: https://www.srbija.gov.rs/vest/en/201603/bill-on-electronic-communications-adopted.php	Février 2023	
Seychelles					
La Loi de 2010 sur le secteur postal a été modifiée de sorte que la nouvelle autorité qui délivre les licences du secteur postal relève de la compétence de l'organisme de réglementation postale. La loi contient des dispositions relatives aux compétences et aux fonctions de l'organisme de réglementation postale et établit un cadre de réglementation du secteur postal. Au titre de ce texte, l'organisme de réglementation postale peut délivrer des licences et fixer les conditions pour la durée, le renouvellement et la suppression des licences. Pendant l'examen des demandes d'octroi ou de renouvellement de licence pour des activités postales et des activités de courrier, l'organisme de réglementation postale devra, entre autres choses, envisager de promouvoir une concurrence saine, tenir compte de la probabilité de pratiques déloyales et se demander comment servir au mieux les intérêts des consommateurs, ainsi que l'intérêt public, l'ordre public et la sécurité nationale.	Mode 3	Services postaux et services de courrier	Loi relative au secteur postal (modification), 2023 (Loi 11 de 2023) Adresse consultée: https://www.gazette.sc/sites/default/files/2023-08/Act%2011%20-%202023%20-%20Postal%20Sector%20%28Amendment%29%20Act%202023.pdf	14 août 2023	X
Uruguay					
Une nouvelle loi porte modification de l'article 56 de la Loi sur les services de communication audiovisuels (Loi n° 19.307) et autorise les opérateurs de télévision par câble à demander une licence pour fournir des services fixes à large bande dans la zone dans laquelle ils fournissent déjà des services de télévision par câble, pour autant que cela soit techniquement et juridiquement réalisable. Auparavant, les opérateurs de télévision par câble n'étaient pas autorisés à fournir à la fois des services Internet et des services de transmission de données. Les fournisseurs de services de télévision par satellite ne sont pas concernés par ce changement législatif.	Mode 3	Services de télécommunication	Loi n° 20075 Adresse consultée: https://www.commsupdate.com/lists/country/uruguay	Entrée en vigueur: 1er janvier 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
SERVICES FINANCIERS					
Albanie					
La Banque centrale d'Albanie a adopté une série de nouvelles mesures touchant les services bancaires et d'autres services financiers. Elles concernent, entre autres choses: - l'amélioration des exigences concernant le ratio de fonds propres des banques; - l'établissement de règles pour exercer les fonctions d' établissements de monnaie électronique, pour gérer les risques et les superviser; - l'élaboration d'exigences relatives à la transparence et la comparabilité des frais prélevés aux consommateurs sur leurs comptes de paiement ainsi que d'exigences concernant le changement de compte de paiement entre les fournisseurs de services de règlement, - l'amélioration de l'exactitude du calibrage du taux d'intérêt effectif pour les microcrédits, ou - l'établissement de règles pour exercer les fonctions d'établissements de monnaie électronique, pour gérer les risques et les superviser;	Plusieurs modes	Services bancaires et autres services financiers	Décision n° 44 du 02/11/2022 portant modification de la réglementation sur le "ratio de fonds propres" Décision n° 57 du 21/12/2022, réglementation "sur les activités et la supervision des établissements de monnaie électronique" Décision n° 59 du 21/12/2022, réglementation "sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement et le changement de compte de paiement" Décision n° 9 du 01/03/2023, différentes modifications de la réglementation "sur le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire" Décision n° 14 du 23/03/2023; réglementation "sur les activités et la supervision des établissements de monnaie électronique" Source: Missions permanente de l'Albanie auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 31 décembre 2022 Entrée en vigueur: 1er mars 2023 Entrée en vigueur: 1er mars 2023 Entrée en vigueur: 28 mars 2023 Entrée en vigueur: 18 avril 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Chili					
Une nouvelle loi a été adoptée, qui dispose que les fournisseurs de services de plates-formes de financement collectif, de systèmes alternatifs de transaction, d'intermédiation d'instruments financiers, d'acheminement d'ordres, de conseil en matière de crédit, de conseils en matière d'investissement et de conservation d'instruments financiers doivent être inscrits au Registre des fournisseurs de services financiers administré par la Commission des marchés financiers. Les personnes morales inscrites audit registre peuvent fournir un ou plusieurs des services susmentionnés, sous réserve du respect des prescriptions réglementaires relatives à la fourniture de chacun de ces services. Les entités ci-après, supervisées par la Commission, peuvent fournir ces services sans devoir s'inscrire au Registre des fournisseurs de services financiers, et conformément au cadre juridique et réglementaire qui les régit en fonction de leur activité ou de leur objet, ou à la réglementation complémentaire émise par la Commission à leur égard: - les intermédiaires en valeurs mobilières, dans le cas des services de plates-formes de financement collectif et de l'exploitation de systèmes alternatifs de transaction; - les sociétés de gestion de fonds généraux, dans le cas des services d'acheminement d'ordres; - les banques et les intermédiaires en valeurs mobilières, dans le cas des services d'acheminement d'ordres et des services d'intermédiation d'instruments financiers; - les agences de notation de crédit, dans le cas des services de conseil en matière de crédit; - les intermédiaires en valeurs mobilières, les gestionnaires de fonds généraux et les gestionnaires de portefeuille, les banques, les compagnies d'assurance et de réassurance et les courtiers d'assurances, dans le cas des services de conseil en matière d'investissement; - les intermédiaires en valeurs mobilières et les négociants en valeurs mobilières, dans le cas des services de conservation de valeurs mobilières; et - les banques, dans le cas des services de courtage et de conservation de valeurs mobilières.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Loi n° 21521 sur la promotion de la concurrence et de l'inclusion financières grâce à l'innovation et à la technologie en matière de fourniture de services financiers (Loi FINTECH) Adresse consultée: https://www.bcn.cl/leychile/navegar?idNorma=1187323	Promulgation: 22 décembre 2022 Publication: 4 janvier 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Chine					
La Commission chinoise de réglementation des assurances et des banques (CBIRC) a publié des mesures d'essai pour la notation globale des succursales chinoises de banques étrangères. Les notations seront effectuées sur la base des caractéristiques essentielles de chaque succursale de banque étrangère, telles que la gestion des risques, le contrôle des opérations, le respect des procédures et la qualité des actifs, ainsi que le niveau de soutien reçu de la part du siège social. La CBIRC a indiqué que la notation annuelle constituera un élément important sur lequel s'appuieront les autorités de réglementation pour évaluer les conditions d'exploitation et la capacité de gestion des risques des succursales chinoises de banques étrangères, pour élaborer des plans de réglementation, pour allouer des ressources réglementaires, pour accorder l'accès aux marchés et pour mettre en œuvre une surveillance des succursales selon un classement.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Adresse consultée: https://english.www.gov.cn/statecouncil/ministries/202212/28/content_WS63abf1c0c6d0a757729e4d88.html	28 décembre 2022	
Fédération de Russie					
La Banque de la Fédération de Russie a simplifié la procédure d'obtention de licences supplémentaires par les intervenants sur le marché des valeurs mobilières.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Disposition de la Banque de la Fédération de Russie n° 798-P du 29 juin 2022 sur la procédure d'octroi de licences par la Banque de la Fédération de Russie pour les types d'activité professionnelle sur le marché des valeurs mobilières spécifiés aux articles 3 à 5, 7 et 8 de la Loi fédérale n° 39-FZ du 22 avril 1996 sur les valeurs mobilières, et sur la procédure de tenue du registre des participants professionnels au marché des valeurs mobilières par la Banque de la Fédération de Russie, sur la procédure de décision par la Banque de la Fédération de Russie de consigner (ou de refuser de consigner) des renseignements sur une personne dans le Registre unifié des conseillers en placements et la procédure de tenue du registre spécifié par la Banque de la Fédération de Russie, ainsi que sur la procédure d'octroi par la Banque de la Fédération de Russie d'une licence d'exploitation d'un fonds d'investissement, d'une licence à une société de gestion pour l'exploitation de fonds d'investissement, de fonds communs de placement et de fonds de pension non étatiques, d'une licence pour les activités d'un dépositaire spécialisé de fonds d'investissement, de fonds communs de placement et de fonds de pension non étatiques et la procédure de tenue des registres de ces licences par la Banque de la Fédération de Russie. Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, document de l'OMC S/C/N/1129	Entrée en vigueur: 1er avril 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Hong Kong, Chine					
Le 16 décembre 2022, Hong Kong, Chine a mis en œuvre des prescriptions en matière de licences pour les fournisseurs de services d'actifs virtuels. Ces prescriptions en matière de licences s'appliquent aux entités suivantes: i) les plates-formes d'échange d'actifs virtuels établies à Hong Kong, Chine; et ii) les plates-formes d'échange d'actifs virtuels établies hors de Hong Kong, Chine qui commercialisent activement leurs services auprès du public à Hong Kong, Chine. Les licences pour fournisseurs de services d'actifs virtuels ne sont disponibles que pour les sociétés qui sont constituées à Hong Kong, Chine et qui y ont un établissement permanent, ou pour les sociétés constituées ailleurs mais enregistrées à Hong Kong, Chine en vertu de l'Ordonnance sur les sociétés (chapitre 622). Les personnes physiques ou les entreprises commerciales dépourvues de personnalité juridique (par exemple, les entreprises individuelles ou les sociétés de personnes), ou les sociétés constituées ailleurs et non enregistrées à Hong Kong, Chine ne pourront pas prétendre à une licence. L'Ordonnance contient des dispositions transitoires pour les fournisseurs de services d'actifs virtuels existants qui exerçaient déjà leurs activités à Hong Kong, Chine, immédiatement avant le 1er juin 2023.	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	Ordonnance de 2022 sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (modification) Adresse consultée: https://www.legco.gov.hk/yr2022/english/brief/bm4141c_20220622-e.pdf	Entrée en vigueur: 1er juin 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Inde					
L'Office de réglementation et de développement de l'assurance (IRDA) a publié des lignes directrices sur la délivrance de numéros de référence de dossier aux réassureurs transfrontaliers, destinées à "simplifier le processus réglementaire applicable aux réassureurs transfrontaliers" et à "accroître la facilité de faire des affaires". Tout assureur indien (cédant) qui propose des produits d'assurance autre que sur la vie est tenu d'obtenir un numéro de référence de dossier auprès de l'IRDA pour pouvoir confier des activités de réassurance à un réassureur transfrontalier. En vertu des nouvelles lignes directrices, pour obtenir un nouveau numéro de référence de dossier, le cédant doit faire parvenir sa demande à l'IRDA au moyen d'un formulaire de demande en ligne, plutôt que de déposer une demande sur papier. Les cédants qui confient des activités de réassurance à des réassureurs transfrontaliers non admissibles doivent obtenir une résolution du comité directeur ratifiant le placement et en faire parvenir une copie certifiée conforme à l'IRDA. Les lignes directrices prévoient un mécanisme de "renouvellement automatique" pour les réassureurs transfrontaliers qui se sont vu attribuer un numéro de référence de dossier en tant que réassureurs transfrontaliers admissibles au cours de l'exercice financier précédent, à condition que leur cote de solvabilité soit supérieure à la cote de solvabilité minimale spécifiée dans les Règles relatives à la réassurance. Le mécanisme de renouvellement automatique est valable pour trois exercices financiers consécutifs, pour autant que le réassureur transfrontalier continue de satisfaire aux prescriptions énoncées dans les Lignes directrices, après quoi une nouvelle demande doit être déposée en ligne.	Mode 1	Services d'assurance	Lignes directrices sur la délivrance de numéros de référence de dossier aux réassureurs transfrontaliers Adresse consultée: https://irdai.gov.in/document-detail?documentId=1640570	Entrée en vigueur: 3 janvier 2023	
Israël					
L'accès aux systèmes de paiement supervisés pour les fournisseurs de services internationaux de paiement par la Banque d'Israël est subordonné au respect des conditions énoncées à la section 3 7) du Règlement de supervision des services financiers (services financiers réglementés) (Règlement sur l'obligation d'octroi des licences), 5783-2022. Les fournisseurs internationaux, même sans licence israélienne, peuvent utiliser ces systèmes de paiement s'ils respectent les exigences énoncées. Le critère essentiel est que les fournisseurs de services étrangers doivent détenir une licence valide délivrée par l'autorité réglementaire compétente dans un pays reconnu (comme le Royaume-Uni, les États membres de l'Union européenne ou les États-Unis), ce qui est aussi le premier critère d'admissibilité pour la participation aux systèmes de paiements supervisés.	Modes 1 et 3	Services de paiement	Règlement de supervision des services financiers Adresse consultée: https://www.boi.org.il/media/3shj3c2v/%D7%9E%D7%93%D7%A8%D7%99%D7%9A-%D7%92%D7%99%D7%A9%D7%94-%D7%A1%D7%95%D7%A4%D7%99.pdf	Publication: 21 juin 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Maurice					
Une nouvelle catégorie de fournisseurs de services d'assurance – les gestionnaires pour le compte de tiers – a été introduite.	Mode 3	Services d'assurance	Règlement de 2022 sur l'assurance (gestionnaires pour le compte de tiers) Adresse consultée: https://www.fscmauritius.org/media/137464/communiqu%C3%A92.pdf	Entrée en vigueur: 26 novembre 2022	X
Une nouvelle mesure précise le traitement réglementaire des jetons non fongibles. Ces derniers sont définis comme étant une représentation numérique d'objets de valeur, mais ne sont pas utilisés à des fins de paiement ou d'investissement et ne relèvent pas de la compétence réglementaire de la Commission des services financiers, ce qui signifie qu'ils ne sont pas visés par la législation pertinente. Lorsque les jetons non fongibles présentent des caractéristiques de "valeurs mobilières" au sens de la Loi sur les valeurs mobilières, ou lorsque qu'ils constituent une action ou un intérêt dans le cadre d'un régime d'investissement collectif, leur commercialisation ou leur distribution au grand public constitue une activité commerciale réglementée, conformément aux dispositions de la Loi sur les valeurs mobilières et à la Réglementation de 2008 sur les valeurs mobilières (fonds communs de placement et fonds à capital fixe), respectivement. Dans le cas des autres jetons non fongibles: i) toute personne qui entend émettre des jetons non fongibles relevant de la catégorie des actifs virtuels (c'est-à-dire ceux qui ne sont ni des objets de valeur numériques, ni des valeurs mobilières) doit demander à être enregistrée en vertu de la section 24 de la Loi sur les services d'actifs virtuels et d'offre initiale de jetons; et ii) tout personne qui entend administrer, détenir, transférer ou échanger des jetons non fongibles relevant de la catégorie des actifs virtuels (c'est-à-dire ceux qui ne sont ni des objets de valeur numériques, ni des valeurs mobilières) doit demander une licence adéquate, conformément à la section 8 de la Loi sur les services d'actifs virtuels et d'offre initiale de jetons.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Note d'orientation sur le traitement réglementaire des jetons non fongibles publiée au titre de la Loi sur les services financiers, en ce qui concerne les questions visées par la Loi sur les services d'actifs virtuels et d'offre initiale de jetons Adresse consultée: https://www.fscmauritius.org/media/131504/guidance-notes-on-regulatory-treatment-of-nfts.pdf	30 novembre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
De nouvelles règles régissent les entités constituées à Maurice et dont l'activité principale consiste à fournir des services partagés mondiaux à une entité connexe fournissant des services financiers en dehors de Maurice. Toute entité qui demande une licence pour des services partagés mondiaux doit: a) être constituée en société à Maurice; b) ne détenir aucune autre licence, autorisation, inscription ou approbation, selon le cas, en vertu des lois pertinentes, à l'exception de celles approuvées par la Commission des services financiers; et c) ne pas prendre part à la fourniture de services ou d'activités autres que ceux spécifiés dans la sixième annexe de la Loi sur les services financiers.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Règles de 2022 relatives aux services financiers (services partagés mondiaux) publiées en vertu de la Loi de 2007 sur les services financiers Adresse consultée: https://www.fscmauritius.org/media/137531/financial-services-global-shared-services-rules-2022.pdf	3 janvier 2023	X
De nouvelles notes d'orientation ont été publiées pour prévoir la mise en œuvre d'un ensemble commun de normes pour les offres de jetons de sécurité et l'octroi de licences pour les systèmes de négociation de jetons de sécurité à Maurice. Lorsque la Commission autorise un système de négociation de valeurs à conserver des jetons de sécurité, ledit système est soumis à des conditions similaires aux prescriptions applicables aux dépositaires d'actifs virtuels conformément aux Règles de 2022 sur les services d'actifs virtuels et d'offre initiale de jetons (conservation d'actifs pour le compte de clients).	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Notes d'orientation sur les offres de jetons de sécurité et les systèmes de négociation de jetons de sécurité publiée en vertu de la Loi sur les services financiers Adresse consultée: https://www.fscmauritius.org/media/137664/updated-guidance-notes-on-security-token-offerings-and-security-token-trading-systems-cc-150323.pdf	Mise à jour: 15 mars 2023	X
Nigéria					
Les banques étrangères qui exercent des fonctions de bureau de représentation au Nigéria devront verser des frais de dossier non remboursables d'une valeur de 5 millions de NGN et des frais de licence non remboursables d'une valeur de 10 millions de NGN.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Lignes directrices pour la réglementation des bureaux de représentation des banques étrangères au Nigéria. Adresse consultée: https://www.cbn.gov.ng/Out/2023/FPRD/CIRCULAR%20ON%20GUIDELINES%20FOR%20REPRESENTATIVE%20OFFICES-combined.pdf	Entrée en vigueur: 3 mai 72023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Philippines					
La Banque centrale des Philippines (BSP) a adopté une série de nouvelles mesures touchant les services bancaires et les autres services financiers. Celles-ci concernent, par exemple: - l'autorisation pour les entités fiduciaires d'investir des fonds d'investissement unitaires avec un minimum de fonds non-résidents dans des valeurs mobilières de la BSP; - l'alignement de la réglementation sur les normes reconnues au niveau international en matière de transfert du risque de crédit et sur les règles acceptées au niveau mondial en matière de transactions commerciales et financières; - la fourniture de lignes directrices révisées qui fixent des exigences plus élevées en matière de liquidités et de fonds propres pour la monnaie électronique ou les émetteurs de monnaie électronique ayant un encours important de monnaie électronique et des activités à grande échelle, respectivement. Les modifications ont également consisté à simplifier la classification des émetteurs de monnaie électronique, selon deux catégories: a) les émetteurs de monnaie électronique qui sont des banques; et b) les émetteurs de monnaie électronique qui sont des institutions financières non bancaires, ces dernières pouvant inclure les coopératives. Par ailleurs, les nouvelles règles ont amélioré l'acceptabilité de la monnaie électronique, qui peut désormais être utilisée par les commerçants et les émetteurs utilisant la même application mobile; - la fait d'autoriser les banques conventionnelles qui sont des banques commerciales ou des filiales de banques universelles ou commerciales, qui respectent les exigences minimales de fonds propres applicables à cette catégorie en particulier, à exploiter une unité d'opérations bancaires islamiques; et - la réduction des réserves obligatoires des banques pour contribuer à résoudre les problèmes de liquidité et de crédit dans le pays. Le ratio de réserves obligatoires des banques universelles et commerciales et des institutions financières non bancaires dotées de fonctions parabancaires est de 9,5%, celui des banques numériques de 6,0%, celui des banques d'épargne de 2% et les banques rurales et coopératives de 1%.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Circulaires n° 1157, 1159, 1164, 1166, 1173-1175 Adresse consultée: http://www.bsp.gov.ph	Octobre 2022-juillet 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
République de Corée					
Une nouvelle mesure a été introduite pour ouvrir le marché interbancaire des changes de la République de Corée aux établissements financiers étrangers. Les établissements financiers étrangers qui ne sont pas établis en République de Corée, y compris les succursales d'établissements financiers étrangers en République de Corée, seront autorisés à participer directement au marché interbancaire coréen des changes, pour autant qu'ils s'enregistrent auprès des autorités coréennes. Ces établissements seront appelés des "établissements étrangers enregistrés". Le régime réglementaire et de surveillance des pays dans lesquels les établissements financiers étrangers en question sont établis doit être équivalent au cadre coréen correspondant.	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	Mesures d'amélioration de la structure du marché des changes Adresse consultée: https://english.moef.go.kr/pc/selectTbPressCenterDtl.do?boardCd=N0001&seq=5509	7 février 2023	X
Les institutions étrangères enregistrées seront autorisées à acheter et à vendre des contrats de change au comptant et des contrats à terme livrables (contrats d'échange en devises et contrats à terme fermes) sur le marché interbancaire coréen des changes et avec leurs clients non résidents. Ainsi, aucun facteur discriminatoire ne différenciera les agences de change nationales et les institutions étrangères enregistrées. Toutefois, les transactions en devises interbancaires doivent être réalisées par des courtiers coréens agréés par le gouvernement (y compris les succursales de courtiers étrangers en Corée). Jusqu'à présent, le won coréen ne pouvait être échangé directement qu'avec le dollar via des banques nationales, pendant 6,5 heures par jour seulement. Les textes existants liés aux transactions en devises seront appliqués aux institutions étrangères enregistrées. Les directives sur les questions de change des institutions financières étrangères visent à donner des renseignements détaillés sur la portée des affaires, de la procédure d'enregistrement et d'exemption spéciale des obligations des institutions étrangères enregistrées, etc.	Modes 1 et 3	Commerce de devises	Avis administratif concernant les directives sur les questions de change des institutions financières étrangères, publié le 26 septembre 2023. Adresse consultée: https://english.moef.go.kr/pc/selectTbPressCenterDtl.do?boardCd=N0001&seq=5652 https://m.koreaherald.com/amp/view.php?ud=20231018000693	Entrée en vigueur: 18 octobre 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Royaume d'Arabie saoudite					
Le Conseil d'administration de l'Autorité du marché des capitaux a adopté une série de nouvelles mesures relatives aux services bancaires et autres services financiers, en approuvant les modifications apportées aux éléments suivants: - instructions concernant le processus de réservation par prix et la méthode d'allocation dans le cadre des introductions en bourse; - Règlement d'application de la Loi sur les sociétés pour les sociétés par actions cotées en bourse; - Règlement sur la gouvernance d'entreprise; - Règlement sur les fusions et acquisitions; - Règles relatives à l'offre de valeurs mobilières et aux obligations permanentes; - procédures et instructions relatives aux sociétés cotées en bourse dont les pertes cumulées atteignent 20% ou plus de leur capital social; - glossaire des termes employés dans les règles et règlements de l'Autorité du marché des capitaux; et - règles prudentielles	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Adresse consultée: https://cma.org.sa/en/Market/News/Pages/default.aspx?	Entrée en vigueur: 1er janvier 2023, 19 janvier 2023 et 1er avril 2023	X
Une nouvelle mesure a été publiée par l'Autorité du marché des capitaux, ce qui permet aux investisseurs étrangers qualifiés (QFI) d'échanger avec des institutions étrangères du marché des capitaux, des gestionnaires de portefeuilles étrangers, des conservateurs étrangers ou des conseillers étrangers afin d'investir dans les valeurs mobilières énumérées. Les QFI sont exemptés de l'obligation d'autorisation pour ce qui est de poursuivre l'activité de négoce, quand ils négocient principalement en leur qualité, dans les valeurs mobilières énumérées. Les QFI et les gestionnaires de portefeuilles étrangers sont exemptés de l'obligation d'autorisation pour ce qui est de poursuivre l'activité de gestion, quand ils gèrent les valeurs mobilières énumérées qui appartiennent à un QFI. Les conservateurs étrangers sont exemptés de l'obligation d'autorisation pour ce qui est de poursuivre l'activité de conservation, dans les cas où cette activité concerne les valeurs mobilières énumérées qui appartiennent à un QFI. Enfin, les conseillers étrangers sont exemptés de l'obligation d'autorisation d'exercer des activités de conseil dans les cas où ils fournissent des conseils à un QFI.	Modes 1 et 3	Commerce et gestion d'actifs	Règles relatives aux investissements étrangers dans les valeurs mobilières Adresse consultée: https://cma.org.sa/en/RulesRegulations/Regulations/Documents/RulesforForeignInvestmentinSecuritiesE.pdf	Publication: 27 mars 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Union européenne					
Le 28 novembre 2022, le Conseil a adopté le Règlement sur la résilience opérationnelle numérique (Règlement DORA). Ce règlement s'applique à la plupart des institutions financières réglementées de l'Union européenne (UE) et concerne à la fois le commerce des services financiers et le commerce des services TIC fournis de manière transfrontières, dans la mesure où il régit la capacité des institutions financières à externaliser les services TIC à des prestataires tiers de services TIC, y compris des fournisseurs de services d'informatique en nuage, de logiciels et de services d'analyse des données et des fournisseurs de services de centres de données. Ces prestataires tiers de services TIC peuvent être établis dans des pays tiers (c'est-à-dire des pays non-membres de l'UE). Le Règlement DORA établit des règles pour la surveillance des risques liés aux tâches externalisées et exige que les accords d'externalisation satisfassent à certaines prescriptions relatives, entre autres, à l'accès aux données, à la récupération et à la restitution de ces dernières, aux niveaux de service, etc. En vertu du Règlement DORA, les autorités de surveillance du secteur financier peuvent assurer une surveillance directe des prestataires tiers de services TIC qui ne participent pas eux-mêmes à des activités réglementées, mais dont les autorités estiment qu'ils sont "critiques" pour les entités financières. Même si un fournisseur de services TIC n'est pas désigné en tant que fournisseur tiers critique, il devra tout de même se conformer aux prescriptions du Règlement DORA dès lors qu'il passe un contrat avec une institution financière.	Mode 1	Services financiers, services TIC	Règlement (UE) 2022/2554 du 14 décembre 2022 du Parlement européen et du Conseil sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier et modifiant les règlements (CE) n° 1060/2009, (UE) n° 648/2012, (UE) n° 600/2014, (UE) n° 909/2014 et (UE) 2016/1011 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) Adresses consultées: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32022R2554 https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/11/28/digital-finance-council-adopts-digital-operational-resilience-act/	Entrée en vigueur: 17 janvier 2025	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES					
Chine					
Une nouvelle circulaire définit 16 mesures relatives au soutien à l'innovation scientifique et technologique, à la facilitation de la recherche-développement, à l'introduction de talents étrangers et à l'amélioration de la protection des droits de propriété intellectuelle.	Tous les modes	Services de recherche-développement	Guo Ban Han [2023] n° 7 du Bureau général du Conseil d'État reprenant la Circulaire du Ministère des sciences et de la technologie relative à plusieurs mesures visant à encourager davantage les investissements étrangers destinés à la création de centres de recherche-développement Source: Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 11 janvier 2023	X
Hong Kong, Chine					
L'Ordonnance de 2021 sur le Conseil de l'information financière (modification) prévoit un nouveau régime réglementaire encadrant la profession comptable à Hong Kong, en vertu duquel le Conseil de l'information comptable et financière (AFRC) devient un organisme indépendant à part entière de réglementation de la profession comptable en assumant les principales fonctions réglementaires de l'Institut des experts-comptables publics agréés de Hong Kong (HKICPA), y compris la délivrance de certificats d'exercice aux experts-comptables publics agréés; l'enregistrement des unités de pratique comptable et des vérificateurs des comptes des entités d'intérêt public locaux; et les inspections, enquêtes et disciplines concernant la profession comptable. L'AFRC a également pour mission d'aider à promouvoir le développement de la profession comptable et de contrôler les performances de l'HKICPA dans le cadre de ses diverses fonctions professionnelles statutaires.	Plusieurs modes	Services comptables et d'audit	Ordonnance de 2021 sur le Conseil de l'information financière (modification) Adresse consultée: https://www.gld.gov.hk/egazette/pdf/20212543/es12021254341.pdf	Entrée en vigueur: 1er octobre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Inde					
Le Conseil de l'ordre des avocats a publié de nouvelles règles qui permettent aux juristes et aux cabinets juridiques étrangers de fournir des services juridiques en Inde. Ce droit est accordé sur une base réciproque, c'est-à-dire à condition que le pays du juriste ou du cabinet juridique étranger autorise également les juristes indiens à exercer sur son territoire. Pour exercer en Inde, les juristes et cabinets juridiques étrangers doivent s'inscrire au Conseil de l'ordre des avocats et être habilités à pratiquer le droit dans leur propre pays ou dans le pays dans lequel ils ont obtenu leurs qualifications. Bien que le Conseil de l'ordre des avocats n'ait pas encore défini les domaines d'activité des juristes et cabinets juridiques étrangers, le champ d'exercice sera limité aux services de conseil juridique en droit étranger, au droit international, à l'arbitrage commercial international, aux activités transactionnelles ou d'entreprise telles que les coentreprises, les fusions et les acquisitions, aux questions de propriété intellectuelle, à la rédaction de contrats et à d'autres questions connexes. Les juristes et cabinets juridiques étrangers sont uniquement autorisés à conseiller les personnes/entités étrangères sur la législation du pays dans lequel ils ont obtenu leurs qualifications, mais sont autorisés à représenter des entités étrangères dans le cadre de procédures d'arbitrage internationales menées en Inde, quelle que soit la place occupée par le droit étranger dans la procédure d'arbitrage. La prestation de ces services en faisant des "allers-retours" en avion (mode 4) est autorisée sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire si les conseils ont été demandés aux juristes/cabinets juridiques étrangers dans un pays étranger, si ces derniers n'ont pas de bureau en Inde et si la durée du séjour n'excède pas 60 jours au cours d'une période de 12 mois.	Modes 3 et 4	Services juridiques	Règles du Conseil de l'ordre des avocats de 2022 relatives à l'inscription des juristes et cabinets juridiques étrangers en Inde et à la réglementation les concernant Adresse consultée: https://egazette.nic.in/WriteReadData/2023/244365.pdf	Entrée en vigueur: 10 mars 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Japon					
Le gouvernement a introduit une nouvelle mesure établissant un système de sociétés mixtes composées à la fois d'avocats et de juristes étrangers enregistrés qui fournissent des services juridiques complets. La modification porte création d'une nouvelle catégorie de cabinets juridiques constitués en société, à savoir les sociétés mixtes, dont les membres sont aussi bien des avocats japonais qualifiés que des juristes étrangers enregistrés. Ces derniers restent limités à la fourniture de services liés au droit étranger. Les juristes étrangers ne sont pas autorisés à donner des ordres aux juristes japonais ou à s'impliquer injustement dans des affaires juridiques ne relevant pas de leur compétence. Les sociétés mixtes sont autorisées à établir des succursales sur l'ensemble du territoire japonais, alors que les coentreprises de droit étranger (seule forme de collaboration autorisée auparavant) ne pouvaient avoir qu'un seul bureau au Japon.	Mode 3	Services juridiques	Loi sur l'exercice d'activités juridiques par des juristes étrangers (Loi n° 66 de 1986) Adresses consultées: https://www.japaneselawtranslation.go.jp/en/laws/view/4158 https://www.japaneselawtranslation.go.jp/outline/22/200901155904_9053108.pdf https://www.moj.go.jp/housei/gaiben/housei07_00042.html	Entrée en vigueur: 1er novembre 2022	X
Nigéria					
Le gouvernement a adopté une nouvelle loi portant abrogation de la Loi de 2005 sur la réforme du secteur de l'électricité et de l'énergie et libéralisant les activités de production, de transmission et de distribution de l'électricité. Ce texte permet en outre aux entreprises et aux particuliers de produire, transmettre et distribuer de l'électricité. Néanmoins, la distribution d'électricité inter-États et transnationale n'est pas autorisée. Le dispositif contient les lignes directrices pour la concession des licences, le contrôle et la supervision des acteurs du marché et établit un cadre de prévention des pratiques anticoncurrentielles.	Modes 1 et 3	Services relatifs à l'énergie	Loi de 2023 sur l'électricité Adresse consultée: https://placng.org/i/wp-content/uploads/2023/06/Electricity-Act-2023.pdf	Adopté le 9 juin 2023	
Ukraine					
Une nouvelle loi harmonise la législation nationale sur la publicité avec les normes de l'Union européenne et l'actualise conformément aux réalités de la technologie modernes.	Tous les modes	Services de publicité	Loi sur la publicité Adresse consultée: Ukraine introduces amendments to law on advertising (cms-lawnow.com)	En vigueur depuis le 2 octobre 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
SERVICES DE SANTÉ					
Brésil					
Le Brésil a promulgué une nouvelle loi qui porte modification de la Loi organique sur la santé afin d'autoriser et de réglementer les services de télésanté sur l'ensemble du territoire brésilien, et qui porte abrogation de la Loi n° 13989 du 15 avril 2020. La nouvelle loi s'applique à tous les professionnels de la santé et comprend des dispositions relatives à la délivrance d'ordonnances électroniques, à la prise en charge des services de télésanté par l'assurance maladie et aux services de télésanté visant à prévenir les dommages cérébraux et neurologiques chez les nouveau-nés. La Loi sur le système de santé national comprend désormais des principes et des règles générales pour la prestation de services de télésanté dans tout le Brésil, notamment les principes de dignité, de reconnaissance et d'autonomie pour les professionnels de la santé, qui peuvent décider d'utiliser ou non des services de télésanté, le principe du consentement éclairé pour les patients et une prescription de réglementation éthique de la pratique de la télésanté par les conseils professionnels. La Loi dispose également que les sociétés intermédiaires de services médicaux par télémédecine et leurs directeurs techniques médicaux sont tenus de s'enregistrer auprès du Conseil fédéral brésilien des médecins dans l'État dans lequel ils exercent leurs activités.	Plusieurs modes	Services de santé	Loi sur la télésanté Adresse consultée: https://www.demarest.com.br/en/law-that-regulates-telehealth-sector-sanctioned-by-the-president-of-brazil	Promulgation: 27 décembre 2022	
Costa Rica					
Une nouvelle mesure établit comme condition pour l'inscription à l'Ordre des médecins et chirurgiens du Costa Rica la réussite d'un examen de certification professionnelle appelé "Examen de connaissances médicales du Costa Rica". L'article 25 du Règlement précise que les diplômés d'universités étrangères doivent, en sus des prescriptions générales, faire dûment reconnaître leur diplôme et fournir un document d'identité migratoire pour étranger (*Documento de Identidad Migratoria para Extranjeros*, DIMEX) en cours de validité.	Mode 4	Services médicaux	Règlement relatif à la présentation de l'examen de connaissances médicales du Costa Rica aux fins de l'inscription à l'Ordre des médecins et chirurgiens du Costa Rica Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2022/11/14/COMP_14_11_2022.pdf	Entrée en vigueur: 14 novembre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Indonésie					
Le Président a promulgué une nouvelle loi qui contient des dispositions relatives, entre autres choses, aux services de santé, aux technologies de santé (y compris la télésanté et la télémédecine) et à la recherche-développement dans le domaine. Ce texte remplace 11 lois applicables, telles que la Loi n° 29 de 2004 concernant la pratique médicale, la Loi n° 36 de 2009 concernant la santé, la Loi n° 44 de 2009 relative aux hôpitaux, la Loi n° 36 de 2014 sur les professionnels de santé, la Loi n° 38 de 2014 sur les soins infirmiers ou la Loi n° 4 de 2019 sur les sages-femmes. Les règlements d'application de la nouvelle loi doivent encore être élaborés, mais dans l'intervalle, les lois abrogées resteront valides pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions de la nouvelle Loi. La Loi énonce les exigences et les licences concernant les professionnels de santé diplômés indonésiens et étrangers qui souhaitent pratiquer. Les professionnels de santé diplômés étrangers doivent faire l'objet d'une évaluation des compétences. Ces dispositions s'appliquent uniquement aux spécialistes et aux sous-spécialistes ayant un certain niveau de compétence. Les personnes concernées doivent aussi participer à un programme d'adaptation. Toutefois, si elles sont diplômées d'une école reconnue et qu'elles disposent de l'expérience voulue, elles seront exemptées. Un établissement de soins de santé doit présenter une demande de professionnels compte tenu de ses besoins ou à des fins de transfert de technologie et de connaissances, et pour une période maximum de deux ans, renouvelable une fois. La nouvelle loi fait obligation d'obtenir une approbation préalable de la part du Ministère de la santé pour les transferts à l'étranger de "données et de renseignements sur la santé" et les spécimens dans ce domaine, ce qui est une exigence plus stricte que celle énoncée dans la Loi sur la protection des données personnelles. De la même façon, les fournisseurs de "systèmes d'informations de santé" doivent gérer, traiter et/ou stocker les "données relatives aux informations de santé" en Indonésie, à moins que la technologie nécessaire ne soit pas encore disponible dans le pays, tant que l'approbation préalable est obtenue de la part du Ministère de la santé.	Plusieurs modes	Services liés à la santé	Loi n° 17 de 2023 sur la santé ("Loi générale sur la santé") Adresse consultée: https://aksetlaw.com/news-event/newsflash/health-omnibus-law-series-utilization-of-indonesian-and-foreign-medical-and-health-personnels	Promulgation: 11 août 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
États-Unis					
La Loi révisée de 2023 a prorogé jusqu'au 31 décembre 2024 de nombreuses flexibilités et dérogations accordées pendant la situation d'urgence sanitaire. La Loi supprime les prescriptions géographiques fédérales et élargit les lieux d'origine des services de télésanté. La dérogation a été prorogée au motif que les règlements en vigueur avant la situation d'urgence sanitaire permettaient de déroger à la législation des États. Elle étend la gamme des professionnels de la santé habilités à fournir des services de télésanté (audiologistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes et orthophonistes, par exemple).	Mode 3	Services de santé	Loi de finances révisée, 2023, H.R.2617 Adresses consultées: https://www.congress.gov/bill/117th-congress/house-bill/2617/text https://www.cms.gov/files/document/physicians-and-other-clinicians-cms-flexibilities-fight-covid-19.pdf	Entrée en vigueur: 29 décembre 2022	
Royaume d'Arabie saoudite					
Un décret royal a porté modification de la Loi sur les établissements de santé privés pour ce qui est de la gestion des établissements de santé privés. Les établissements autres que les cliniques peuvent être sous contrôle étranger. La prescription relative à l'examen des besoins pour les superviseurs étrangers de complexes médicaux, de laboratoires, de centres de radiologie et de centres de chirurgie ambulatoire a été levée. Enfin, les postes de médecins dans les hôpitaux ou de gestionnaires d'établissements de santé privés (et de leurs succursales) peuvent être occupés par des étrangers.	Modes 3 et 4	Services de santé	Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC Décret royal n° M/112 portant modification de l'article 2 de la Loi sur les établissements de santé privés de 1423 AH	1er février 2023	X
SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES					
Albanie					
Une nouvelle mesure a été introduite pour faciliter la procédure de demande de certification des opérateurs de tourisme marin en la mettant en ligne ainsi qu'en raccourcissant les délais de la procédure d'obtention du certificat.	Mode 3	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Orientation ministérielle n° 1 du 19/09/2023, orientation concernant certains changements dans l'instruction n° 4 du 31/12/2020 concernant les critères et la procédure de certification des opérateurs de tourisme maritime Source: Mission permanente de l'Albanie auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: septembre 2023	X
Chine					
Jusqu'au 8 avril 2024, la mise en œuvre de l'article 23 du Règlement sur les agences de voyages sera temporairement ajustée à Shanghai et à Chongqing pour permettre aux agences de voyages à participation étrangère qui y sont établies d'exercer des activités de tourisme émetteur ailleurs que dans la région de Hopewell Bay.	Mode 3	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Réponse du Conseil d'État sur l'approbation de l'ajustement temporaire de la mise en œuvre des dispositions des règlements administratifs pertinents à Tianjin, Shanghai, Hainan et Chongqing (Guo Han [2022] n° 104) Adresse consultée: https://www.china-briefing.com/news/china-relaxes-provisions-on-outbound-chinese-tourism-and-care-homes	Entrée en vigueur: 8 octobre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Costa Rica					
Une modification du Règlement d'application de la Loi sur les marinas et les postes d'amarrage touristiques énonce les prescriptions et fixe les délais pour toutes les procédures effectuées par les investisseurs auprès de la Commission interinstitutions des marinas et des débarcadères touristiques (CIMAT) et qui liées à l'Institut costaricien du tourisme, dans le but de simplifier les procédures d'obtention de permis, de licences et d'autorisations pour les investisseurs qui souhaitent développer ou exploiter des marinas et des postes d'amarrage touristiques dans le pays. La réforme prévoit qu'un navire étranger qui utilise les services d'une marina ou d'un poste d'amarrage touristique au Costa Rica peut rester dans le pays pendant une période de deux années (qui peut être prolongée), auquel cas il peut également demander à bénéficier d'un régime douanier d'importation temporaire.	Modes 1 et 3	Services relatifs au tourisme et aux voyages Transport maritime	Réforme du Règlement d'application de la Loi sur les marinas et les postes d'amarrage touristiques Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2022/10/31/ALCA233_31_10_2022.pdf	Entrée en vigueur: 31 octobre 2022	X
Le décret porte modification des articles 2, 3, 4, 12 et 21 du Décret exécutif n° 39703-S-TUR du 22 février 2016 intitulé "Règlement sur le fonctionnement des activités de tourisme d'aventure" et ses modifications, et ajoute un article transitoire III et une annexe 3. Ces réformes introduisent de nouvelles prescriptions pour les guides de tourisme d'aventure, notamment l'obligation d'obtenir un certificat valide délivré par l'Institut costaricien du tourisme au terme d'un programme de formation. La nouvelle annexe 3 énonce les prescriptions auxquelles doivent satisfaire les guides touristiques.	Modes 3 et 4	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Modification du Règlement sur le fonctionnement des activités de tourisme d'aventure Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2022/11/07/COMP_07_11_2022.pdf	Entrée en vigueur: 7 novembre 2022	X
Royaume d'Arabie saoudite					
Le gouvernement a modifié sa Loi sur les services touristiques, ainsi que les règlements d'application y relatifs. Tout hôtelier étranger qui souhaite exercer son activité dans le Royaume d'Arabie saoudite est désormais tenu d'établir une personne morale agréée, notamment en obtenant une licence d'investissement étranger et un certificat d'enregistrement commercial. Une fois la société créée, il est nécessaire d'obtenir une licence délivrée par le Ministère du tourisme, ainsi que de satisfaire à d'autres prescriptions pour certaines activités spécifiques, telles que les services de gestion d'installations touristiques.	Mode 3	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Loi sur le tourisme, Décision du Cabinet du Royaume d'Arabie saoudite n° 79/1444 Adresse consultée: https://www.clydeco.com/en/insights/2023/03/ksa-introduces-new-laws-regulations-boost-tourism#:~:text=Saudi%20Arabia%20amends%20Tourism%20Law%20and%20introduces%20new%20regulations%20to%20boost%20tourism,-Legal%20Development%2021&text=The%20Kingdom%20of%20Saudi%20Arabia,to%20diversify%20the%20KSA%20economy	Entrée en vigueur: 25 mars 2023	
SERVICES PERSONNELS, CULTURELS ET RÉCRÉATIFS					
Royaume-Uni					
Désormais, les clubs de football anglais de première et deuxième division peuvent appuyer les demandes de visa de quatre joueurs supplémentaires – au maximum - qui ne satisfont pas aux exigences de points en vigueur, tandis que les clubs de troisième et quatrième divisions peuvent appuyer les demandes de deux joueurs supplémentaires au maximum.	Mode 4	Services sportifs	Adresse consultée: https://www.pinsentmasons.com/out-law/news/english-football-clubs-to-benefit-from-new-immigration-rules	Entrée en vigueur: juin 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
SERVICES DE TRANSPORT					
Bangladesh					
En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 10 de la Loi de 2019 sur la protection des intérêts des navires battant pavillon bangladais (Loi n° 18 de 2019), le gouvernement a adopté de nouvelles règles exigeant qu'un certificat d'exemption soit demandé pour le transport de marchandises par tout navire autre qu'un navire battant pavillon bangladais, et que l'octroi et la révocation de ce certificat soient soumis à l'avis de la Société des transports maritimes d'État et de l'Association des armateurs du Bangladesh. Si un navire étranger détenteur d'un certificat d'exemption pour le transport de marchandises commerciales du Bangladesh dans les zones côtières assure le transport de marchandises bangladaises uniquement pendant une période de trois mois ou plus, sans transporter de marchandises d'aucun autre pays, le personnel total dudit navire doit être composé d'au moins 50% d'officiers et de marins bangladais. Si un navire étranger détenteur d'un certificat d'exemption pour le transport de marchandises commerciales du Bangladesh dans les zones côtières assure le transport de marchandises bangladaises uniquement pendant une période d'un an ou plus, sans transporter de marchandises d'aucun autre pays, l'ensemble du personnel dudit navire doit être choisi parmi les officiers et marins bangladais. Les biens des administrations publiques ne doivent être transportés que par des compagnies maritimes d'État.	Mode 1	Services de transport maritime	Ordonnance de 2023 sur la protection des intérêts des navires battant pavillon bangladais	Adoption: 5 février 2023	
Costa Rica					
Les résolutions exemptent les personnes qui travaillent dans le secteur du transport international de marchandises ou de fret de l'obligation d'obtenir un visa d'entrée conformément aux Lignes directrices générales relatives à l'admission et au séjour des non-résidents. Elles autorisent l'entrée de ces personnes dans la catégorie migratoire des non-résidents, au titre de la sous-catégorie du "personnel de moyens internationaux de transport de marchandises" visée au numéro 87, alinéa 5), de la Loi générale sur l'immigration et les étrangers.	Mode 4	Services de transport maritime, de transport ferroviaire, de transport par les voies navigables intérieures et de transport aérien de marchandises	Résolution n° D.JUR-0147-09-2022-JM, publiée au Journal officiel le 30 octobre 2022 Résolution n° D.JUR-007-01-2023-JM, publiée au Journal officiel le 31 janvier 2023 Adresses consultées: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2022/09/30/ALCA211_30_09_2022.pdf https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2023/01/31/COMP_31_01_2023.pdf	3 octobre 2022 au 3 février 2023 4 février 2003 au 6 août 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Égypte					
Une nouvelle loi est entrée en vigueur, en vertu de laquelle les anciennes unités administratives de navigation sont remplacées par la nouvelle Direction des transports fluviaux (RTA), qui est habilitée à appliquer les lois régissant la navigation intérieure, les ports de plaisance et l'amarrage dans les eaux intérieures. La RTA peut accorder des concessions d'utilité publique à des investisseurs égyptiens ou étrangers pour la construction, la gestion, l'exploitation ou l'entretien des ports, des docks et des amarrages sur le Nil. La concession doit être approuvée par le Conseil des ministres et doit être conforme aux lois et règlements régissant les ports, les amarrages et les quais. La durée de la concession ne peut être inférieure à cinq ans ni supérieure à 15 ans, et les installations doivent être transférées à l'État en bon état, sans aucune rémunération. Le Ministère de la défense doit approuver l'emplacement du port.	Mode 3	Transport par les voies navigables intérieures	Loi n° 167 de 2022 portant création de la Direction générale des transports fluviaux. Adresse consultée: https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=8e4effad-b7c4-4a6a-b668-66c34239b9ee	Entrée en vigueur: 20 novembre 2022	X
Italie					
L'Italie a adopté une législation de mise en œuvre dans le cadre de la directive de l'UE sur la mobilité de 2020, qui modifie les règles italiennes sur le détachement des travailleurs et introduit de nouvelles obligations et définitions issues de la directive. Le Décret précise la pertinence de la directive concernant le détachement de travailleurs pour les opérations de cabotage. Les employeurs doivent transmettre aux autorités nationales compétentes, avant le début du détachement, une déclaration de détachement comprenant des renseignements détaillés tels que l'identité de l'employeur, les coordonnées d'un responsable des transports, l'identité du conducteur et le numéro de son permis de conduire, ainsi que le numéro d'immatriculation du (des) véhicule(s). Le Décret législatif introduit également des sanctions administratives, y compris des amendes pouvant aller jusqu'à 10 000 euros, pour faire respecter les obligations relatives au Paquet Mobilité. Les conducteurs peuvent se voir infliger des amendes allant jusqu'à 600 euros s'ils ne fournissent pas les documents nécessaires lorsque les officiers de police les leur demandent.	Mode 4	Services de transport	Décret législatif n° 27 du 23 février 2023 Adresse consultée: https://iuslaboris.com/insights/road-transport-regulations-the-mobility-pack	Entrée en vigueur: 21 mars 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Union européenne					
Le 25 avril 2023, le Conseil de l'UE a adopté cinq actes législatifs dans le cadre du paquet législatif "Ajustement à l'objectif 55", qui vise à mettre les politiques de l'UE en conformité avec l'engagement de l'Union de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et d'atteindre la neutralité climatique en 2050. Les nouvelles règles incluent pour la première fois les émissions provenant des activités de transport maritime dans le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE de l'UE). L'obligation pour les compagnies maritimes de restituer des quotas sera introduite progressivement: 40% des émissions vérifiées à partir de 2024, 70% à partir de 2025 et 100% à compter de 2026. La plupart des grands navires seront inclus dans le champ d'application du SEQE de l'UE dès le départ, tandis que d'autres gros navires, à savoir les navires de ravitaillement en mer, seront d'abord inclus dans le champ d'application du Règlement concernant la surveillance, la déclaration et la vérification (Règlement MRV) des émissions de CO_2 du secteur du transport maritime, puis ensuite seulement dans celui du SEQE de l'UE. Les émissions autres que celles de CO_2 (méthane et oxyde nitreux) seront incluses dans le champ d'application du Règlement MRV à partir de 2024, puis dans celui du SEQE de l'UE à compter de 2026.	Modes 1 et 3	Services de transport maritime	Règlement modifiant le règlement (UE) 2015/757 afin de prévoir l'inclusion des activités de transport maritime dans le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne et la surveillance, la déclaration et la vérification des émissions d'autres gaz à effet de serre et des émissions d'autres types de navires Directive modifiant la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans l'Union et la décision (UE) 2015/1814 concernant la création et le fonctionnement d'une réserve de stabilité du marché pour le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union Adresse consultée: https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/04/25/fit-for-55-council-adopts-key-pieces-of-legislation-delivering-on-2030-climate-targets/	Adoption: 25 avril 2023	
SERVICES FOURNIS AU MOYEN DU MOUVEMENT DES PERSONNES PHYSIQUES					
Albanie					
L'approbation des "permis uniques" pour les étrangers sera possible dans un délai de deux semaines grâce à un système en ligne. Les demandes peuvent être introduites pour les motifs suivants: emploi, travail indépendant, personnes hautement qualifiées, personnes transférées à l'intérieur d'une société, investisseurs et nomades numériques.	Mode 4	Tous les secteurs	Instruction conjointe n° 3 du 11 janvier 2023 relative à la coopération interinstitutionnelle entre les autorités responsables du Ministère de l'intérieur et les autorités responsables du Ministère des finances et de l'économie en vue de la détermination des procédures d'approbation du permis unique Adresse consultée: https://e-albania.al/eAlbaniaServices/DPPSH/15146/15146_anglisht_kerkese_leje_unike.pdf	11 janvier 2023	X
Australie					
Le 28 octobre 2022, une nouvelle directive ministérielle relative au traitement des visas pour certains travailleurs qualifiés a été introduite, afin d'accorder la priorité aux professions des secteurs de la santé et de l'éducation. Cette nouvelle directive prévoit également la suppression de certains éléments complexes – notamment de la Liste de professions qualifiées prioritaires en matière de migration (PMSOL) – afin d'améliorer le traitement des visas dans son ensemble.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-processing-times/skilled-visa-processing-priorities	Lancement: 28 octobre 2022	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
L'employeur du titulaire d'un diplôme de médecine international n'a plus l'obligation d'obtenir un certificat de bonne santé avant de demander un visa pour les médecins généralistes au vu d'une pénurie temporaire de main-d'œuvre (S/c 482 Visa).	Mode 4	Services liés à la santé	Migration (suppression de l'obligation d'obtenir un certificat de bonne santé) Instrument portant modification (LIN 23/065) 2023 Migration (suppression de l'obligation d'obtenir un certificat de bonne santé) Instrument portant modification (LIN 23/067) 2023 (n° 2) Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/Details/F2023L01250 https://www.legislation.gov.au/Details/F2023L01249	Lancement: 16 septembre 2023	X
Le seuil minimal de revenu pour les migrations qualifiées temporaires (sous-classe 482) a été relevé à 70 000 AUD.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/Details/F2023L00921	Lancement: 1er juillet 2023	X
Cambodge					
Un nouveau service électronique de "visa de type E" a été mis en place pour permettre aux ressortissants étrangers de tous les pays de demander en ligne un visa du Cambodge pour des activités commerciales d'une durée maximale de 30 jours. Le gouvernement traitera les demandes de visa dans un délai de 3 jours ouvrables.	Mode 4	Tous les secteurs	Portail eVisa, Royaume du Cambodge Adresse consultée: https://www.evisa.gov.kh	Entrée en vigueur: 6 janvier 2023	
Canada					
Le Canada a créé un nouveau volet ouvert pour les titulaires de visa pour profession spécialisée H-1B des États-Unis. On dénombre 10 000 places dans le cadre de ce volet, ce qui permet aux ressortissants étrangers d'occuper presque n'importe quel poste pour une durée maximale de 3 ans.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2023/06/minister-fraser-launches-canadas-first-ever-tech-talent-strategy-at-collision-2023.html	Entrée en vigueur: juillet 2023	X
Costa Rica					
Les exigences du Décret exécutif n° 25068-S "Réglementation concernant les services sociaux obligatoires pour les professionnels en sciences de la santé" qui faisaient obligation aux étrangers de fournir un exemplaire du DIMEX (cadre d'identité costaricienne pour les étrangers) ont été supprimées. Le règlement précise en outre les conditions selon lesquelles les étrangers peuvent participer au tirage pour l'allocation des postes de services sociaux obligatoires pour les professionnels dans le secteur de la santé et le secteur médical instauré à l'article 6 de la loi n° 7559 concernant les services sociaux obligatoires pour les professionnels en sciences de la santé. Si le nombre de places proposées pour le tirage est supérieur au nombre de participants dans le pays, tous les participants, nationaux ou étrangers, seront inclus dans le tirage.	Mode 4	Services médicaux et dentaires	Réglementation concernant les services sociaux obligatoires pour les professionnels en sciences de la santé Adresse consultée: http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?param1=NRTC&nValor1=1&nValor2=99637&nValor3=136306&strTipM=TC	Entrée en vigueur: 14 juin 2023	X
Une résolution a porté la durée maximum de séjour au Costa Rica pour les personnes en voyage d'affaires (groupe un) à 180 jours pour chaque visite, soit une augmentation par rapport à la durée de 90 jours établie précédemment.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2023/08/31/ALCA166_31_08_2023.pdf	Entrée en vigueur: septembre 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Une nouvelle résolution dispense de visa d'entrée le personnel de moyens internationaux de transport de marchandises (visé au numéro 87 du paragraphe 5 de la Loi générale sur l'immigration et les étrangers), qui peut démontrer de manière fiable qu'il exerce dans des activités de transport de fret international.	Mode 4	Services de transport de marchandises par voies maritimes, par voies navigables intérieures, par voies aériennes et par transport ferroviaire.	Résolution n° D.JUR-426-08-2023-JM. Adresse consultée: https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2023/08/18/COMP_18_08_2023.pdf	Entrée en vigueur: 7 août 2023	X
Finlande					
La Finlande a élargi les conditions d'admissibilité au bénéfice de son visa D pour inclure les cadres et leurs familles, ce qui permettra d'accélérer le processus d'entrée.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://valtioneuvosto.fi/en/-/1410869/long-term-d-visa-will-expedite-entry-into-the-country-for-students-and-researchers-who-have-been-issued-with-residence-permits	Entrée en vigueur: 1er avril 2023	
Hong Kong, Chine					
Un programme pilote a été mis en œuvre le 1er juin 2022 pour permettre aux ressortissants de tous les pays/territoires munis d'une "lettre d'invitation" délivrée par des organisations agréées de participer à certaines activités à court terme spécifiques organisées dans 10 secteurs désignés à Hong Kong, Chine, pour une durée pouvant aller jusqu'à 14 jours civils consécutifs, en tant que visiteurs, sans devoir obtenir de visa de travail/de permis d'entrée. À compter du 1er février 2023, le champ d'application du programme pilote a été élargi pour couvrir les domaines de la finance et du développement et de la construction, soit un total de 12 secteurs. La liste complète des secteurs visés est la suivante: services fournis aux entreprises, services de construction et services d'ingénierie connexes, services d'éducation, services financiers, services de santé et services sociaux, services récréatifs, culturels et sportifs, services de transport, et autres services non compris ailleurs.	Mode 4	Divers secteurs	Adresse consultée: https://www.immd.gov.hk/eng/services/visas/stv.html	1er février 2023	X
Italie					
40 000 nouvelles places contingentées sont à présent disponibles et destinées, entre autres choses, aux employés de l'hôtellerie.	Mode 4	Plusieurs secteurs	Adresse consultée: https://www.mazzeschi.it/decreto-flussi-new-quotas-available-for-seasonal-workers	Entrée en vigueur: août 2023	
Kazakhstan					
Les nouvelles règles applicables aux permis de travail modifient la façon dont le ratio entre les travailleurs nationaux et les travailleurs étrangers est calculé, en exigeant que les services externalisés fournis par des personnes étrangères soient pris en considération. En outre, les employeurs ne sont plus obligés de procéder à une étude de marché s'agissant du travail des personnes transférées à l'intérieur d'une société.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://intermarkrelocation.com/news/immigration/kazakhstan-immigration-new-rules-of-work-permit-processing-adopted	Entrée en vigueur: juillet 2023	
Koweït, État du					
Une nouvelle catégorie de visa d'entrée pour les personnes qui participent à des activités sportives, culturelles ou sociales a été mise en place, pour autoriser un séjour de trois mois pouvant être prolongé jusqu'à 1 an.	Mode 4	Plusieurs secteurs	Adresse consultée: https://www.zawya.com/en/legal/immigration/kuwait-introduces-new-visa-category-for-sports-cultural-and-social-activities-g6m1jccc	Entrée en vigueur: août 2023	

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Malaisie					
Le gouvernement a abaissé à 14 jours (contre 30 précédemment) la durée de publication des vacances de poste sur le portail MYFuture Jobs, dans le cadre de l'analyse de marché du travail nécessaire avant qu'une demande de permis de travail puisse être déposée.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://kpmg.com/xx/en/home/insights/2023/07/flash-alert-2023-146.html	Entrée en vigueur: 15 juin 2023	X
Maurice					
En juillet 2022, la Loi de 1970 sur l'immigration a été abrogée et remplacée par la Loi de 2022 sur l'immigration. La Loi de 2022 sur l'immigration a été promulguée pour consolider et renforcer la législation relative à l'admission et au séjour des non-citoyens à Maurice. La Loi de 2022 sur l'immigration et la Loi sur l'Office du développement économique ont été modifiées en juillet 2023 par la Loi de finances (Dispositions diverses) de 2023 de manière à prévoir, entre autres, ce qui suit: Le salaire mensuel de base d'un non-citoyens demandant un permis d'occupation dans la catégorie des professionnels a été révisé et est passé de 60 000 MUR à 30 000 MUR dans tous les secteurs.	Mode 4	Tous les secteurs	Journal officiel de Maurice n° 106 du 27 juillet 2022 - Loi de 2022 sur l'immigration Journal officiel de Maurice n° 62 du 20 juillet 2023 - Loi de finances (Dispositions diverses) de 2023 Adresse consultée: Notification conformément à l'article III:3 de l'AGCS, document de l'OMC S/C/N/1141	Entrée en vigueur: 20 juillet 2023	X
Mozambique					
Le Mozambique a lancé une plate-forme de visas électroniques, notamment pour les visas de membres d'équipage, les visas sportifs et culturels et les visas d'affaires. Le système en ligne permet aux demandeurs de déposer directement leur demande de visa et de télécharger les documents requis; une réponse leur est fournie dans un délai de 5 jours ouvrables.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresses consultées: https://pae.gov.mz/?p=1548&lang=en https://www.mef.gov.mz/index.php/publicacoes/estrategias/pacote-de-medidas-de-aceleracao-economica/1644-pacote-de-medidas-de-aceleracao-economica-en/file https://evisa.gov.mz	Entrée en vigueur: 5 décembre 2022	X
Nouvelle-Zélande					
La Nouvelle-Zélande a commencé à accepter la présentation en ligne de demandes relevant de la catégorie des migrants qualifiés. Le nouveau système en ligne permet également de transmettre des copies des documents par voie électronique (au lieu des documents certifiés et originaux). Auparavant, les demandeurs ne pouvaient soumettre leurs demandes relevant de la catégorie des migrants qualifiés qu'au format papier, en présentant les documents certifiés et originaux.	Mode 4	Tous les secteurs	Formulaire de demande de visa de résident pour la catégorie des migrants qualifiés Adresse consultée: https://www.immigration.govt.nz/formshelp/skilled-migrant-category-resident-visa-application	Entrée en vigueur: décembre 2022	
La Nouvelle-Zélande a mis en place un nouveau système à points simplifié pour les demandes relevant de la catégorie des migrants qualifiés, ce qui permet de réduire le temps de traitement et de supprimer plusieurs étapes administratives par rapport au précédent processus.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.immigration.govt.nz/new-zealand-visas/preparing-a-visa-application/living-in-new-zealand-permanently/new-zealand-skilled-residence-pathways/changes-to-the-skilled-migrant-category-resident-visa#:~:text=are%20not%20changing%27.-,New%20points%20system,New%20Zealand%20occupational%20registration	En vigueur depuis octobre 2023	X

Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Panama					
Un décret exécutif prolonge l'application d'un contingent de 10 ou 15% pour certains ressortissants étrangers, y compris ceux qui détiennent un visa de professionnel étranger, mais assouplit la prescription relative au contingent de 15% pour les techniciens et experts étrangers qui souhaitent travailler au Panama pour une durée maximale de 90 jours (renouvelable pour une durée maximale de 12 mois).	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://newlandchase.com/panama-major-work-permit-changes	Entrée en vigueur: avril 2023	
Paraguay					
La nouvelle Loi sur l'immigration du Paraguay exige des ressortissants étrangers travaillant pour des missions de courte durée qu'ils obtiennent une autorisation de séjour de courte durée, valable jusqu'à 90 jours (renouvelable une fois), alors que l'ancien permis leur permettait de travailler pendant une période allant jusqu'à 6 mois. La durée de validité du statut de résident temporaire a été portée à 2 ans (renouvelable pour la même période), alors qu'elle était auparavant d'un an.	Mode 4	Tous les secteurs	Loi n° 6984/2022 sur l'immigration, Journal officiel n° 202 de la Présidence de la République Adresses consultées: https://www.migraciones.gov.py/index.php/noticias/la-republica-del-paraguay-ya-cuenta-con-una-nueva-y-moderna-ley-de-migraciones#:~:text=Comunicamos%20la%20entrada%20en%20vigencia,del%20desarrollo%20social%2C%20cultural%20y https://www.ey.com/en_gl/tax-alerts/paraguay-publishes-new-immigration-law	Publication: 18 octobre 2022	
Royaume d'Arabie saoudite					
Le gouvernement saoudien a prolongé de un à trois mois la durée maximale de séjour pour toutes les catégories de visas à entrée unique.	Mode 4	Tous les secteurs	Décision du Cabinet n° 275 du 8 novembre 2022 Adresses consultées: https://www.visitsaudi.com/fr/travel-regulations?gclid=CjwKCAjwjMiiBhA4EiwAZe6jQ311zOkNvRTzqnf6mGu_Ij-3yzt1Tx8mVh5kO4kQJEL2-8HmCuEZ_RoCOFwQAvD_BwE&gclsrc=aw.ds https://uqn.gov.sa/?p=20376 https://www.commsupdate.com/lists/country/uruguay/	Entrée en vigueur: 8 novembre 2022	
Viet Nam					
Le Ministère de la sécurité publique (Département de l'immigration vietnamien) a mis en place des services en ligne (procédure entière ou partielle sur le portail de service public du Ministère de la sécurité publique) dans le domaine de la gestion de l'immigration avec des procédures administratives pour aider les entités, les organisations et les personnes à présenter des demandes et à en recevoir les résultats.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/vietnam-new-mandatory-online-multiple-entry-business-visa-application-process.html	Janvier 2023	X